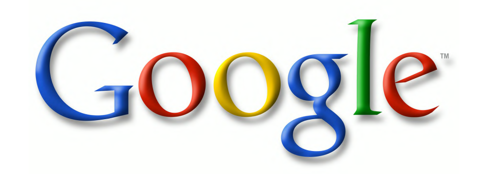
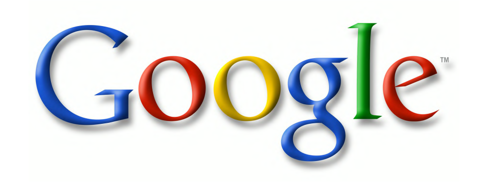







600005990T





HISTOIRE

DES

POÉSIES HOMÉRIQUES.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

HISTOIRE

DES

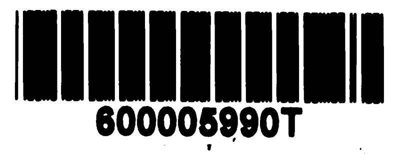
POÉSIES HOMÉRIQUES

POUR SERVIR D'INTRODUCTION AUX OBSERVATIONS
SUR L'ILIADE ET L'ODYSSÉE;

PAR DUGAS-MONTBEL,
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, ET DES ACADÉMIES
DE LYON, BESANÇON ET NANCY.

A PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE JACOB, N° 24.

1831.


600005990T



HISTOIRE

DES

POÉSIES HOMÉRIQUES.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

HISTOIRE

DES

POÉSIES HOMÉRIQUES

POUR SERVIR D'INTRODUCTION AUX OBSERVATIONS
SUR L'ILIADE ET L'ODYSSÉE;

PAR DUGAS-MONTBEL,
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, ET DES ACADÉMIES
DE LYON, BESANÇON ET NANCY.

A PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE JACOB, N° 24.

1831.

HISTOIRE

DES

POÉSIES HOMÉRIQUES.

AVANT d'entrer dans les observations de détails que j'ai placées à la suite des poésies homériques, et pour mieux comprendre le système que j'ai suivi dans l'explication de ces poésies, je crois qu'il est indispensable d'en connaître l'histoire; c'est même, il me semble, le seul moyen de les bien apprécier. Si dès le principe on avait adopté cette méthode, sans doute les poèmes d'Homère n'auraient pas été l'occasion de tous les systèmes singuliers ou bizarres auxquels ils ont donné naissance depuis environ deux mille ans. Tant de conjectures diverses, tant d'opinions opposées suffisent seules pour nous indiquer qu'on a pris une fausse route. La vérité ne laisse pas les jugements flotter si long-temps au hasard, et quand une fois on l'a trouvée, elle réunit aussitôt tous les esprits.

Mais, dira-t-on, pourquoi vouloir attacher quel-

que importance à des rêveries? à quoi bon s'arrêter à de ridicules conceptions, à de vaines arguties qui, dans tous les siècles, ont préoccupé tant de commentateurs d'Homère? qu'il nous suffise de savoir que nous lui devons l'Iliade, le plus beau poème qui soit sorti de la main des hommes, et que dans sa vieillesse il a composé l'Odyssée, qui ne brille pas d'un aussi vif éclat, mais qui du moins peut être comparée aux derniers rayons d'un beau jour (1). Ainsi, dans l'antiquité, pensèrent Aristote, Denys d'Halicarnasse, Quintilien, Longin; et de nos jours, Boileau, Rollin, Laharpe, en admettant ces idées-là sans contestation, ont dû fixer toutes les incertitudes.

Je sais ce que nous devons à nos maîtres, mais il est permis de croire qu'ils n'avaient pas considéré la question sous tous ses points de vue. Ils ont pris les choses comme elles s'offraient naturellement à leurs yeux; et frappés seulement des richesses poétiques répandues dans ces grandes compositions, ce n'est qu'aux beautés de ce genre qu'ils ont appliqué toute leur attention. Cependant cette nombreuse variété de systèmes, ces interprétations diverses, toutes choses qui remontent haut (2), n'en sont pas moins un fait

(1) Dion. Longini de sublim. § IX, p. 39, ed. Pearce.

(2) Selon le scholiaste de Venise, Théagène de Rhegium aurait le premier écrit sur Homère (Υ, 67); il expliquait allégoriquement le combat des dieux au vingtième chant de l'Iliade. Eusèbe (Præpar. evangel. lib. X, cap. XI) dit que ce philosophe était contem-

réel, et, quel que soit le jugement qu'on en porte, un fait qui mérite examen. D'où vient, en effet, que de tous les ouvrages de l'antiquité, ceux d'Homère seuls aient le privilége de toutes ces explications différentes ? Cette destinée particulière aux poésies homériques, n'est-elle pas un indice certain que leur origine n'est pas l'origine commune à toutes les autres productions littéraires ?

D'ailleurs pense-t-on que l'opinion généralement reçue sur l'Iliade et l'Odyssée résolve toutes les difficultés ? De ce qu'elle est la plus simple, la plus naturelle même, faut-il en conclure qu'elle soit aussi la plus vraie ? Mon intention n'est point d'évaluer ici les objections de détail, j'en parle ailleurs ; mais, sans aller plus avant, je le demande à quiconque est entré quelque peu dans cette poésie des premiers âges ; à quiconque ne juge pas la société des temps anciens d'après les mêmes règles que la société de nos jours, je le demande, peut-on supposer qu'Homère, cet Homère dont on ne sait rien que des fables, *ait tracé dans des tablettes posées sur ses genoux* (1),

---

porain de Cambyse, c'est-à-dire qu'il vivait environ vers la 63e olympiade, peu de temps après Pisistrate.

(1) On conçoit bien que l'auteur burlesque de la Batrachomyomachie dise, au commencement de son poème :

εἵνεκ' ἀοιδῆς
ἣν νέον, ἐν δέλτοισιν ἐμοῖς ἐπὶ γούνασι θῆκα (v. 2-3.).

Cet usage appartient à son époque, mais qu'a-t-il de commun avec le génie qui chanta les Adieux d'Andromaque, ou le vieux Priam aux pieds d'Achille.

Le fait important, dans le sujet qui nous occupe; celui qui domine toute la discussion; celui, cependant, sur lequel il ne s'élève aucun doute, et sur lequel toutes les voix de l'antiquité sont unanimes, c'est que ce fut du temps de Pisistrate, environ vers la cinquante-cinquième olympiade, quelques années après Solon, que les poésies d'Homère furent écrites pour la première fois, et réunies en un corps d'ouvrage tel à-peu-près qu'il existe maintenant. Comme il est essentiel d'insister sur ce point fondamental, comme c'est le pivot autour duquel roule tout le système *historique*, je ne puis me dispenser de rapporter ici fort en détail les nombreuses autorités qui l'attestent. On conçoit bien qu'une fois ce fait invinciblement démontré les conséquences sont faciles à déduire.

Léon Allatius, dans son livre intitulé *de la Patrie d'Homère* (1), avait déja cité deux scholies sur un ouvrage de Denys de Thrace, où se trouve formellement exprimée la part que prit Pisistrate à la réunion des poésies homériques; et même elles donnent quelques détails sur la manière dont on y avait procédé. Cette opinion du scholiaste ne laisse pas d'être de quelque poids, puisqu'elle se rapporte à l'ouvrage d'un disciple d'Aristarque (2); et quoiqu'on ignore

(1) Leonis Allatii de patria Homeri. *Lugdunum* 1540, in-12.

(2) Conf. Suid. in voc. Διονύσιος Ἀλεξανδρεὺς θρᾷξ.

l'âge du commentateur, il est permis de croire qu'il ne faisait qu'exprimer les sentiments des anciens critiques d'Alexandrie (1). Dans tous les cas, voici ce qu'il raconte : « On rapporte que les poésies d'Ho« mère avaient été perdues; car alors elles se trans« mettaient non par l'écriture, mais par le simple « enseignement, de manière qu'elles n'étaient conser« vées que dans la mémoire. Pisistrate, tyran des « Athéniens, homme distingué en toutes choses, ré« solut encore de se faire admirer en celle-ci, et « voulut que les poésies d'Homère fussent conser« vées par l'écriture. Il établit un concours public, « qu'il fit proclamer par des hérauts, donnant per« mission à qui saurait des vers d'Homère, et le voudrait, « de les lui indiquer. Ayant fixé le prix d'une obole pour « chaque vers, il parvint à réunir les poésies dans « leur entier, et les transmit aux hommes (2). »

---

(1) Cela me paraît vrai surtout pour les scholies qui sont extraites du manuscrit coté 489 dans les *Anecdota græca* publiés par Villoison, Venetiis, 1731, 2 vol. in-4°.

(2) Ἦν γὰρ, ὥς φασιν, ἀπολλύμενα τὰ τοῦ Ὁμήρου, τότε γὰρ οὐ γραφῇ παρεδίδοντο, ἀλλὰ μόνῃ διδασκαλίᾳ (*a*) καὶ ὡς ἂν μνήμῃ μόνῃ ἐφυλάττετο (*b*). Πεισίστρατος δέ τις, Ἀθηναίων τύραννος, ἐν ἅπασιν ὢν εὐγενὴς, καὶ ἐν τούτῳ θαυμασθῆναι ἐβουλεύσατο· ἠθέλησε γὰρ τὴν Ὁμήρου ποίησιν ἔγγραφον διαφυλάττεσθαι προσθεὶς ἀγῶνα δημοτελῆ, καὶ κηρύξας, καὶ δοὺς ἄδειαν τοῖς εἰδόσι καὶ βουλομένοις τὰ Ὁμήρου ἐπιδείκνυσθαι, καὶ μισθὸν

(*a*) Ce mot διδασκαλία prouve qu'il avait anciennement existé des écoles dans lesquelles on apprenait les vers d'Homère, en les entendant réciter.

(*b*) Ou plutôt μνήμονι φυλάττοιντο, comme Villoison, ce qui me paraît préférable.

*

Voici maintenant la seconde scholie sur Denys de Thrace, citée par Allatius; quoiqu'elle soit fort longue, il est indispensable de la faire connaître : « A une « certaine époque, les poèmes d'Homère furent en« tièrement anéantis, soit par le feu, soit par un trem« blement de terre, soit par une inondation, et tous « ces livres ayant été perdus et dispersés de toutes « parts, on vint à découvrir que l'un par hasard se « trouvait avoir cent vers, un autre mille, tel autre « deux cents, tel autre un nombre quelconque; mais « si bien que l'ensemble des poèmes allait tomber en« tièrement dans l'oubli. Alors Pisistrate, général des « Athéniens, désirant s'acquérir de la gloire, et faire « revivre les poèmes d'Homère, prit la résolution sui« vante. Il fit publier par toute la Grèce, que ceux « qui possédaient des vers d'Homère recevraient une « récompense déterminée par chaque vers qu'ils ap« porteraient. Tous ceux qui se trouvaient en avoir « se hâtèrent de les apporter, et reçurent sans con« testation la récompense promise. Il ne renvoyait « même pas ceux qui lui remettaient des vers qu'il « avait déjà reçus d'un autre, et ils recevaient le même « prix qu'il avait déja donné; car quelquefois dans le « nombre, il en trouvait un, deux, ou même davan-

---

τάξας στίχου ἑκάστου ὀβολὸν συνήγαγεν ὁλοσχερεῖς τὰς λέξεις, καὶ παραδέδωκεν ἀνθρώποις (c) [Allat. pag. 92.] Conf. Anecd. Gr. ed. Villoison, tom. II, pag. 182, n° 1.)

(c) Villoison : ἀνθρώποις σοφοῖς, καὶ ἐπιστήμοσιν.

« tage, qui étaient de trop : de là, il arriva que quel-
« ques-uns en apportèrent de leur façon, maintenant « marqués d'un obel. Après avoir rassemblé tous ces « fragments, il appela soixante et douze grammai- « riens pour que chacun en particulier, et sur le plan « qui lui paraîtrait le meilleur, fît un tout de ces divers « morceaux d'Homère; moyennant un prix convenable « pour des hommes habiles et de bons juges en fait de « poésie, il remit à chacun d'eux tous les vers qu'il « avait pu recueillir. Quand chacun les eut réunis « selon son idée, Pisistrate les rassembla, et chacun « fut obligé d'exposer son travail particulier en pré- « sence de tous. Eux ayant entendu la lecture de ces « divers poèmes, et les jugeant sans passion, sans « esprit de rivalité, n'écoutant que l'intérêt de la « vérité, et ne considérant que la convenance de l'art, « déclarèrent unanimement que la *récension* (1) « d'Aristarque et celle de Zénodote étaient les meil- « leures; enfin jugeant entre les deux, celle d'Aristar- « que eut la préférence. Cependant, comme nous « l'avons dit, parmi ceux qui portèrent des vers à « Pisistrate, quelques-uns, pour obtenir une plus « grande récompense, en ajoutèrent de leur façon, « que l'usage ne tarda pas à consacrer aux yeux des « lecteurs; cette supercherie n'échappa point à la sa-

(1) Je me sers à dessein de ce mot qui peut renfermer la double idée comprise dans les mots σύνθεσις et διόρθωσις, c.-à-d., la *composition* résultant de la réunion des parties, et la *correction* du texte.

« gacité des juges ; mais, à cause de la coutume et de « l'opinion reçue, ils consentirent à les laisser subsis- « ter, marquant toutefois d'un obel ceux qu'ils n'ap- « prouvaient pas, comme étant étrangers au poète et « indignes de lui ; et ils témoignèrent par ce signe « que ces mêmes vers n'étaient point dignes d'Ho- « mère (1). »

(1) Ὅτι ἔν τινι χρόνῳ τὰ Ὁμήρου ποιήματα παρεφθάρησαν (a), ἢ ὑπὸ πυρὸς, ἢ ὑπὸ σεισμοῦ, ἢ ὑπὸ ὑδάτων ὑποφορᾶς, καὶ ἀλλην ἄλλως τῶν βιβλίων διασκεδασθέντων καὶ φθαρέντων, ὕστερον εὑρέθη ὁ μὲν ἔχων ἑκατὸν στίχους, τυχὸν, ὁμηρικούς· ὁ δὲ χιλίους, ἄλλος διακοσίους, ἄλλος, ὅσους ἂν ἔτυχε, καὶ ἔμελλε λήθῃ παραδεδόσθαι ἡ τοιαύτη ποίησις. ἀλλὰ Πεισίστρατος, Ἀθηναίων στρατηγὸς, θέλων ἑαυτῷ δόξαν περιποιήσασθαι, καὶ τὰ τοῦ Ὁμήρου ἀνανεῶσαι, τοιοῦτόν τι ἐβουλεύσατο. Ἐκήρυξεν ἐν πάσῃ τῇ Ἑλλάδι, τὸν ἔχοντα ὁμηρικοὺς στίχους ἀγαγεῖν πρὸς αὐτὸν, ἐπὶ μισθῷ ὡρισμένῳ καθ' ἕκαστον στίχον (b)· πάντες οὖν οἱ ἔχοντες ἀπέφερον, καὶ ἐλάμβανον ἀδιαστρόφως τὸν ὁρισθέντα μισθόν. Οὐκ ἀπεδίωκε δὲ οὐδὲ τὸν φέροντα οὓς ἤδη προειλήφει στίχους παρ' ἑτέρου, ἀλλὰ κἀκείνῳ τὸν αὐτὸν ἐπεδίδου μισθόν· ἐνίοτε γὰρ ἐν αὐτοῖς ἕνα ἢ δύο στίχους εὕρισκε περιττοὺς, ἐνίοτε δὲ καὶ πλείους· ὅθεν τις ἔσθ' ὅτε καὶ ἰδίους παρεισέφερε, τοὺς νῦν ὀβελιζομένους (c). Καὶ μετὰ τὸ πάντας συναγαγεῖν, παρεκάλεσεν οβ' (d) γραμματικοὺς συνθεῖναι τὰ τοῦ Ὁμήρου, ἕκαστον κατ' ἰδίαν, ὅπως ἂν δόξῃ τῷ συντεθέντι καλῶς ἔχειν, ἐπὶ μισθῷ πρέποντι λογικοῖς ἀνδράσι καὶ κριταῖς ποιημάτων, ἑκάστῳ δεδωκὼς πάντας τοὺς στίχους κατ' ἰδίαν, ὅσους ἦν συναγαγών· καὶ μετὰ τὸ ἕκαστον συνθεῖναι κατὰ τὴν ἑαυτοῦ γνώμην, καὶ εἰς ἓν συνήγαγε πάντας τοὺς προλεχθέντας γραμματικοὺς, ὀφείλοντας ἐπιδεῖξαι αὐτῷ ἕκαστον τὴν ἰδίαν σύνθεσιν, παρόντων ὁμοῦ πάντων. Οὗται οὖν ἀκροασάμενοι, οὐ πρὸς ἔριν, ἀλλὰ πρὸς τὸ ἀληθὲς, καὶ πᾶν τὸ τῇ (e) τέχνῃ ἁρμόζον, ἔκριναν πάντες κοινῇ καὶ ὁμοφώνως, ἐπικρατῆσαι τὴν σύνθεσιν καὶ διόρθωσιν Ἀριστάρχου καὶ Ζηνοδότου· καὶ πάλιν ἔκριναν τῶν δύο συνθέσεών τε καὶ διορθώσεων βελτίονα τὴν Ἀριστάρχου. Ἐπειδὴ δέ τινες τῶν συναγαγόντων τοὺς Ὁμηρικοὺς στίχους πρὸς τὸν Πεισίστρατον, διὰ τὸ πλείονα μισθὸν λαβεῖν, καὶ ἰδίους στίχους, ὡς προείρηται, σκεψάμενοι προσέθηκαν, καὶ ἤδη ἐν συνηθείᾳ ἐγένοντο τοῖς ἀναγινώσκουσιν· οὐκ ἔλαθε τοῦτο τοὺς κριτὰς

(a) παρεφθάρη dans Allatius.

(b) Allatius ne donne pas le mot στίχον rapporté par Villoison.

(c) On sait qu'Aristarque marquait d'un *obel* (—) les vers qu'il regardait comme n'appartenant pas à Homère.

(d) Allatius écrit ἑβδομήκοντα (70) au lieu de οβ' (72). Le manuscrit 489 porte ὁ βασιλεὺς, qui n'est point la vraie leçon.

(e) Allatius écrit πάντῃ au lieu de πᾶν τὸ τῇ, qui est bien préférable.

Cette longue scholie, comme on voit, renferme une erreur bien extraordinaire, puisqu'on y trouve que Pisistrate confia le travail à refaire sur les morceaux retrouvés d'Homère, à deux grammairiens d'Alexandrie, Aristarque et Zénodote, qui vivaient environ trois cents ans plus tard; anachronisme reproduit par Eustathe (1). Cependant ne nous hâtons pas d'en conclure qu'on doive rejeter entièrement le témoignage des anciens scholiastes, non sans doute; mais prenons-les pour ce qu'ils sont réellement, les échos passifs des opinions populaires sur un fait quelconque. Sous ce rapport même, leurs récits sont d'autant plus curieux qu'ils n'y mettent rien de leur invention, et qu'ils reproduisent mécaniquement tous les bruits répandus autour d'eux; c'est ensuite à nous de voir ce que ces contes rassemblés sans jugement et sans critique contiennent de faux et de vrai.

En examinant ainsi cette singulière scholie, nous y voyons que la renommée attribuait à Pisistrate un grand travail sur les poèmes d'Homère, et que ce travail, confié sans doute à quelques hommes habiles de cette époque, avait consisté surtout à réunir des fragments épars pour en former un tout. Mais comme cette

---

ἀλλὰ μὲν διὰ τὴν συνήθειαν καὶ πρόληψιν, ἀφῆκαν αὐτοὺς κεῖσθαι, ὀβελίσκους δὲ ἑκάστῳ τῶν ἀδοκίμων καὶ ἀλλοτρίων καὶ ἀναξίων τοῦ ποιητοῦ στίχων παρατιθέμενοι, τοῦτο αὐτὸ ἐπεδείξαντο, ὡς ἀνάξιοί εἰσι τοῦ Ὁμήρου. (L. Allat. p. 93-4. Conf. Anecd. Gr. tom. II, pag. 182-3.)

(1) Eust. p. 5, lig. 30 seqq.

Et ailleurs : « Homère, parcourant les villes, chan- « tait des poésies. Dans la suite Pisistrate les rassem- « bla, comme le témoigne cette inscription (1). »

Voici quelle est l'inscription rappelée ici, deux fois et rapportée aussi par le scholiaste de Denys de Thrace, dont il est fait mention plus haut : « Trois « fois je régnai dans Athènes, autant de fois le peuple « d'Érechthée m'a chassé, et m'a rappelé trois fois; « moi Pisistrate, grand dans les conseils, moi qui « réunis les poésies d'Homère, auparavant chantées « par morceaux détachés. Ce divin poète fut aussi « notre concitoyen, s'il est vrai que nous Athéniens « ayons fondé Smyrne (2). »

Je ne crois pas qu'on doive attacher une très-grande importance à cette inscription, qui probablement n'a jamais été gravée sur aucune statue de Pisistrate, et dont le style est loin d'attester une haute

---

(1) Περιϊὼν τὰς πόλεις Ὅμηρος ᾖδε τὰ ποιήματα, ὕστερον δὲ Πεισίστρατος αὐτὰ συνήγαγεν ὡς τὸ ἐπίγραμμα τούτου δηλοῖ (Id. p. 96).

(2) Τρίς με τυραννήσαντα, τοσαυτάκις ἐξεδίωξε
δῆμος Ἐρεχθειδῶν(*a*), καὶ τρὶς ἐπεσπάσατο (*b*),
τὸν μέγαν ἐν βουλαῖς (*c*) Πεισίστρατον· ὃς τὸν Ὅμηρον
ἤθροισα, σποράδην τὸ πρὶν ἀειδόμενον.
ἡμέτερος γὰρ κεῖνος ὁ χρύσεος ἦν πολιητής,
εἴπερ Ἀθηναῖοι Σμύρναν (*d*) ἐπῳκίσαμεν.

(Anecd. Gr. ed. Villois. tom. II, p. 183.)

(*a*) Villoison : Ἀθηναίων.
(*b*) Villoison écrit ἐπηγάγετο, j'ai suivi la leçon de Wolf. Proleg. § XXXIII, n. 5.
(*c*) ἐν βουλῇ Villoison.
(*d*) ἀπῳκίσαμεν Villoison.

antiquité; mais enfin elle est une nouvelle preuve de l'assentiment public au fait qu'il s'agit de prouver.

Toutefois nos autorités ne se bornent pas aux témoignages d'un scholiaste ignorant ou d'un grammairien obscur, auteur anonyme d'une vie d'Homère; Cicéron lui-même, juge compétent sans doute en pareille matière, prête l'appui de son nom à l'opinion générale, et en parlant de l'époque où vécurent les sept sages de la Grèce : « Dans ces temps-là, dit-il, « quel homme fut plus instruit, ou dont l'éloquence « fut plus fortifiée par les belles-lettres que Pisistrate, « lui qui, d'après ce qu'on raconte, a le premier ras- « semblé les livres d'Homère, jusqu'alors dispersés, « dans l'ordre où nous les avons maintenant (1)? »

Certainement si ces bruits sur les travaux de Pisistrate eussent été sans crédit, Cicéron n'en eût pas parlé d'une manière si précise, et ne les eût pas fait servir d'argument à la thèse qu'il voulait soutenir.

Un siècle après Cicéron, nous voyons Flavius Josèphe, dans son traité contre Apion, discutant sur l'ancienneté des arts en Grèce, reproduire le même fait; et quoiqu'il ne nomme pas Pisistrate, le point essentiel de la réunion des poésies homériques d'abord chantées de mémoire, et écrites ensuite, est

---

(1) Quis doctior iisdem illis temporibus, aut cujus eloquentia litteris instructior, quam Pisistrati, qui primus Homeri libros, confusos antea, sic disposuisse dicitur, ut nunc habemus? (Cic. de Orat. III, 34.)

formellement exprimé : « En général, dit-il, il « n'existe parmi les Grecs, aucun écrit reconnu pour « plus ancien que les poèmes d'Homère, qui n'a « lui-même paru qu'après l'expédition de Troie; et « l'on prétend qu'il n'a point laissé ses poésies par « écrit, mais que, transmises par la mémoire, elles « furent dans la suite rassemblées en un tout formé « de la réunion des chants séparés; et que de là vien- « nent les différences nombreuses qu'on y trouve (1). » Ces dernières paroles expliquent ce que je développerai plus tard sur les diverses corrections des grammairiens d'Alexandrie; et ce qu'on peut conclure aussi d'un passage de Pausanias, qui dit, à l'occasion d'un nom de ville changé dans le catalogue d'Homère (2) : « Pisistrate, lorsqu'il rassembla les poésies « d'Homère qui existaient séparées et retenues de « mémoire en divers lieux, Pisistrate, dis-je, ou lui- « même, ou quelqu'un de ses collaborateurs, chan- « gea ce nom par ignorance (3). »

---

(1) ὅλως δὲ παρὰ τοῖς Ἕλλησιν οὐδὲν ὁμολογούμενον εὑρίσκεται γράμμα τῆς Ὁμήρου ποιήσεως πρεσβύτερον. Οὗτος δὲ καὶ τῶν Τρωϊκῶν ὕστερον φαίνεται γενόμενος· καί φασιν οὐδὲ τοῦτον ἐν γράμμασι τὴν αὐτοῦ ποίησιν καταλιπεῖν, ἀλλὰ διαμνημονευομένην ἐκ τῶν ᾀσμάτων ὕστερον συντεθῆναι, καὶ διὰ τοῦτο πολλὰς ἐν αὐτῇ σχεῖν τὰς διαφωνίας. (Flav. Jos. Cont. Ap. lib. I, § 2.)

(2) Ce vers est le 573ᵉ du second chant de l'Iliade; Pausanias prétend qu'on doit lire *Donouse*, ou *Donoèsse*, au lieu de *Gonoèsse* que porte le texte d'Homère.

(3) .... Πεισίστρατον δὲ, ἡνίκα ἔπη τὰ Ὁμήρου διεσπασμένα τε καὶ ἀλλαχοῦ μνημονευόμενα ἠθροίζετο, ἢ αὐτὸν Πεισίστρατον, ἢ τῶν τινα ἑταίρων μεταποιῆσαι τὸ ὄνομα ὑπὸ ἀγνοίας. (Liv. VII, c. 26.) Clavier traduit μνημονευόμενα par : *dont beaucoup n'avaient été conservés que de mé-*

Comme on voit, le nom de Pisistrate reparaît dans Pausanias ainsi que dans tous les passages que nous allons citer. C'est là, je n'en doute pas, ce qui a fait dire à Aulu-Gelle que Pisistrate avait le premier fondé une bibliothèque publique à Athènes (1); il ne pouvait guère y avoir de bibliothèques dans une ville où l'on écrivait Homère pour la première fois. Mais Aulu-Gelle jugeait l'Athènes de Pisistrate d'après la Rome des Antonins. Le grand mérite de Pisistrate est d'avoir compris que le seul moyen de ne pas perdre sans retour ces admirables poésies, était de les confier à l'écriture et d'en former un tout où serait conservé l'ordre naturel des événements; c'est ce que prouvent tous les auteurs déjà cités, c'est ce que confirment Élien, Libanius, Suidas, Eustathe. Élien : « Les « anciens chantèrent d'abord les poésies d'Homère par « morceaux détachés.... Ensuite Pisistrate les ayant « réunies, publia l'Iliade et l'Odyssée (2) ». Libanius : « Nous louons Pisistrate d'avoir fait un tout des poé- « sies composées par Homère (3) ». Suidas : L'Iliade et

---

moire. C'est interpréter la pensée de son auteur et non pas la rendre.

(1) Libros Athenis disciplinarum liberalium publicè ad legendum præbendos primus posuisse dicitur Pisistratus tyrannus. (Noct. Attic. VI, 17.)

(2) ὅτι τὰ Ὁμήρου ἔπη πρότερον διῃρημένα ᾖδον οἱ παλαιοί ....· ὕστερον δὲ Πεισίστρατος συναγαγὼν [αὐτὰ], ἀπέφηνε τὴν Ἰλιάδα καὶ Ὀδύσσειαν. (V. H. XIII, 14.)

(3) Πεισίστρατον ἐπαινοῦμεν ὑπὲρ τῆς τῶν Ὁμήρῳ πεποιημένων συλλογῆς. (Liban. Panegyr. in Julian. t. I, p. 170, Reisk.)

« l'Odyssée sont incontestablement son ouvrage. Il n'é« crivit point l'Iliade d'un seul jet, et n'en fit point un « tout suivi comme elle est maintenant; mais ayant « écrit chaque rhapsodie séparément, dans les diffé« rentes villes qu'il parcourait pour vivre, il les y laissa ; « dans la suite, elles furent réunies et mises en ordre « par plusieurs, mais surtout par Pisistrate, tyran des « Athéniens (1) ». Eustathe : « Le poème de l'Iliade « forme un tout parfaitement suivi et un ensemble « bien lié ; les grammairiens qui l'ont ainsi disposé, « l'ont fait, selon l'opinion commune, d'après l'ordre « de Pisistrate, tyran des Athéniens (2). »

Certes, d'après tout ce que nous venons de citer, on est forcé de convenir que jamais fait historique

---

(1) ποιήματα δὲ αὐτοῦ [Ὁμήρου] ἀναμφίλεκτα Ἰλιὰς καὶ Ὀδύσσεια· ἔγραψε δὲ τὴν Ἰλιάδα, οὐχ ἅμα, οὐδὲ κατὰ τὸ συνεχὲς, καθάπερ σύγκειται· ἀλλ' αὐτὸς μὲν ἑκάστην ῥαψῳδίαν γράψας ἐν τῷ περινοστεῖν τὰς πόλεις τροφῆς ἕνεκεν, ἀπέλιπεν. ὕστερον δὲ συνετέθη καὶ συνετάχθη ὑπὸ πολλῶν, καὶ μάλιστα ὑπὸ Πεισιστράτου, τοῦ τῶν Ἀθηναίων τυράννου (Suid. in voc. Ὅμηρος).

(2) ὅτι ἓν μέν τι σῶμα συνεχὲς δι' ὅλου καὶ εὐάρμοστον, ἡ τῆς Ἰλιάδος ποίησις. οἱ δὲ συνθέμενοι ταύτην, κατ' ἐπιταγὴν, ὥς φασι (a), Πεισιστράτου τοῦ τῶν Ἀθηναίων τυράννου, γραμματικοί. (Eust., p. 5, l. 31 et seq.)

(a) A l'occasion de cette expression ὥς φασι, qu'on retrouve aussi dans le passage de Josèphe, cité plus haut, je rapporterai une bonne note de M. Francéson : « Il n'est pas « inutile, dit-il, de remarquer, avec MM. Mérian et Wolf, que ce mot φασὶ (on dit) .... ne « se dit que des choses qu'on croit, et qu'on rapporte d'un accord commun, et non de « celles dont il n'y a que des témoignages isolés, ou sur lesquelles il ne court que des « bruits vagues ; pour ces dernières, on se sert des expressions φασὶν ἔνιοι, φασί τινές « (*quelques-uns disent*). On peut faire la même observation sur les mots latins *dicunt*, *fe-« runt*, *tradunt*, *perhibent*. » (*Essai sur la question si Homère a connu l'écriture, etc., par C. F. Francéson*. Berlin, 1818, p. 81.)

ne fut entouré d'un si grand nombre de preuves, ne fut appuyé sur de plus puissantes autorités, et ce qui n'est pas moins remarquable, pas une objection directe ne s'est élevée; du concours de tant de voix pas une voix ne s'est fait entendre pour démentir cette foule de témoignages. Ainsi à côté de l'opinion généralement répandue qu'Homère avait composé les deux poèmes, s'élève un fait non contesté qui la détruit entièrement. De sorte qu'il faut de toute nécessité, ou convenir que du temps de Pisistrate on n'avait aucune connaissance ni de l'Iliade ni de l'Odyssée, ou nier le travail qu'il fit exécuter. Mais peut-on nier un fait qui se reproduit de toutes parts, et qui n'est contesté par personne? Non sans doute, et si l'idée qu'il détruit a prévalu, c'est qu'elle est la plus naturelle, la plus vraisemblable même, je l'avoue, tandis que l'autre est beaucoup plus compliquée, et qu'elle exige un examen historique plus approfondi. Il est arrivé en cette circonstance ce qui arrive souvent; on admet vaguement un fait, sans s'apercevoir qu'il contrarie le sentiment reçu; ce n'est qu'ensuite et longtemps après que l'esprit de critique s'empare de ce fait, et l'examine dans toutes ses conséquences nécessaires.

Certainement si dans les temps qui précédèrent le règne de Pisistrate, il était sérieusement fait mention d'un exemplaire écrit soit de l'Iliade soit de l'Odyssée, ce serait de ce point-là qu'il faudrait partir, et que daterait la véritable origine des deux poèmes; mais loin

de découvrir aucune trace de manuscrit jusqu'à la cinquante-troisième olympiade, nous voyons au contraire qu'il n'exista jusqu'alors que des rhapsodes qui chantaient séparément les diverses actions relatives à la guerre de Troie et au retour d'Ulysse. « Les « anciens, dit Élien, chantèrent d'abord les poèmes « d'Homère par morceaux détachés; c'est ainsi qu'ils « récitaient, le Combat près des Navires, la Dolonie, « les Exploits d'Agamemnon, le Catalogue des Vais- « seaux, les Exploits de Patrocle, la Rançon du Ca- « davre d'Hector, les Jeux sur le tombeau de Patrocle, « la Violation des Serments, voilà pour l'Iliade; et « quant à l'autre poème, ils redisaient les Événements « de Pylos, et ceux de Lacédémone, la Grotte de Ca- « lypso, le Radeau construit par Ulysse, les Récits « chez Alcinoüs, la Cyclopie, l'Évocation des morts, « les Événements dans l'île de Circé, le Bain d'Ulysse, « le Meurtre des Prétendants, ce qui se passa dans « les champs et dans la demeure de Laërte (1). » Il est vrai que, selon Elien, ces morceaux détachés n'auraient été chantés en Grèce qu'avant Lycurgue, car répétant ce qu'avait déja dit Plutarque sur l'intro-

(1) Ὅτι τὰ Ὁμήρου ἔπη πρότερον διῃρημένα ᾖδον οἱ παλαιοί· ἶον ἔλεγον τὴν ἐπὶ Ναυσὶ μάχην, καὶ Δολωνίαν τινὰ, καὶ Ἀριστείαν Ἀγαμέμνονος, καὶ Νεῶν Κατάλογον, καί που Πατρόκλειαν, καὶ Λύτρα, καὶ ἐπὶ Πατρόκλῳ Ἆθλα, καὶ Ὁρκίων ἀφάνισιν. Ταῦτα ὑπὲρ τῆς Ἰλιάδος· ὑπὲρ δὲ τῆς ἑτέρας, τὰ ἐν Πύλῳ, καὶ τὰ ἐν Λακεδαίμονι καὶ Καλυψοῦς Ἄντρον, καὶ περὶ τὴν Σχεδίαν, Ἀλκίνου ἀπολόγους, Κυκλωπίαν, καὶ Νεκυίαν, καὶ τὰ τῆς Κίρκης, Νίπτρα, Μνηστήρων φόνον, τὰ ἐν ἀγρῷ, τὰ ἐν Λαέρτου (l. XIII, 14).

duction des poèmes d'Homère en Grèce par le législateur de Sparte, il ajoute immédiatement : « Plus « tard le Lacédémonien Lycurgue introduisit en Grèce « l'ensemble de la poésie d'Homère; ce fut là le fruit « de son voyage d'Ionie, lorsqu'il parcourut ces con« trées (1). » Toutefois, n'oublions pas la dernière phrase de ce chapitre d'Élien, phrase que nous avons déja citée page 17, et qui réduit à sa juste valeur ce qu'il vient de dire, la voici : « Dans la suite Pisi« strate rassemblant (l'ensemble des poésies d'Homère) « publia l'Iliade et l'Odyssée (2). » Ainsi même du récit d'Élien on ne peut conclure autre chose, sinon que d'après une ancienne tradition, Lycurgue ayant voyagé dans l'Asie Mineure, en aurait rapporté de mémoire quelques-uns de ces chants qui sous Pisistrate servirent à former les poèmes de l'Iliade et de l'Odyssée. Je dis *de mémoire,* car pour ce qui est de la phrase de Plutarque, que Lycurgue *écrivit ces poésies avec grand soin* (3), il ne faut y voir que la préoccupation d'un auteur qui juge toujours les siècles passés d'après les usages de son temps.

Non sans doute il n'est pas permis de croire à

---

(1) ὀψὲ δὲ Λυκοῦργος ὁ Λακεδαιμόνιος ἀθρόαν πρῶτον εἰς τὴν Ἑλλάδα ἐκόμιζε τὴν Ὁμήρου ποίησιν· τὸ δὲ ἀγώγιμον τοῦτο ἐξ Ἰωνίας, ἡνίκα ἀπεδήμησεν, ἤγαγεν (l. c.)

(2) ὕστερον δὲ Πεισίστρατος συναγαγὼν, ἀπέφηνε τὴν Ἰλιάδα καὶ Ὀδύσσειαν (l. c.)

(3) ἐγράψατο προθύμως, Plut. in Lyc., § IV, t. 1, 166 ed Reisk.

enfin mes observations sur l'Iliade où cette question est si souvent traitée relativement aux poèmes d'Homère (1), me dispensent, je crois, d'entrer de nouveau dans cette discussion. D'ailleurs j'ai hâte de toucher au berceau même de la poésie homérique.

Doit-on le chercher parmi les rhapsodes qui du temps de Solon et de Pisistrate redisaient tour à tour les exploits de la guerre d'Ilion et les malheurs d'Ulysse? Non certes, les rhapsodes ne faisaient que répéter des chants bien plus anciens; et peut-être les faits héroïques de cette guerre mémorable auraient-ils été perdus à jamais, si, dès le principe, ils n'avaient pas été reproduits sans cesse dans les sublimes inspirations des premiers chanteurs. Oui, c'est au moment où venait de se terminer une lutte douloureuse entre l'Europe et l'Asie, lorsque chacun s'entretenait des héros qui se signalèrent dans les champs troyens, et que chaque famille se livrait à la douce espérance de leur retour, c'est alors que naquirent ces premiers récits, encore tout empreints des merveilles qui se racontaient de toutes parts, qu'accueillait avec transport, et qu'exagérait encore l'imagination des peuples intéressés à cette vaste entreprise.

(1) Voyez les Observ. sur le v. 484 du second, 168 du sixième, 175 du septième, 428 du dixième, 568 du vingt-unième, et 804 du vingt-quatrième ch. de l'Iliade. Au reste, ceux qui désirent voir cette question traitée à fond et sans appel, doivent surtout consulter les prolégomènes de Wolf depuis la p. XL, § XII, jusqu'à la p. XCVI, § XXIII.

A peine dix ans s'étaient écoulés depuis la chute d'Ilion, que déja dans les palais des rois on chantait chaque jour tout ce que publiait la renommée sur les triomphes et les infortunes des Grecs. Au commencement même de l'Odyssée nous voyons Phémius introduit dans la salle des prétendants, et contraint de chanter au milieu d'eux (1). Quand Pénélope, du haut de ses appartements élevés, entend ce chantre divin qui célébrait le funeste retour des Grecs, elle accourt et demande en pleurant à Phémius de suspendre des récits qui brisent son ame de douleur, *car elle songe sans cesse à ce héros dont la gloire retentit dans toute la Grèce et jusque dans le milieu d'Argos* (2). Mais aussitôt Télémaque répond à sa mère : « N'empêche point Phémius de chanter « la funeste destinée des Grecs. Le chant qu'admirent « davantage les hommes est celui qui redit aux assi« stants les actions les plus récentes (3). »

Il en était de même dans le palais d'Alcinoüs. Là aussi une *muse inspirait au chanteur de célébrer les faits éclatants des héros, et de chanter un récit dont la renommée était montée jusque dans le ciel immense* (4). Ainsi Démodocus disait les actions

(1) Od. Α 154.

(2) Od. Α 326-44.

(3) Od. Α 350-2. νεωτάτη ἀοιδὴ, *la chanson la plus nouvelle*; c'est-à-dire, celle qui entretenait les auditeurs des faits les plus récents, et dont tout le monde s'occupait.

(4) Od. Θ 73-4.

des Grecs durant le siége de Troie. Il disait la querelle d'Ulysse et d'Achille qui s'adressèrent des paroles injurieuses dans un festin pour les sacrifices (1). Il disait l'aventure du cheval de bois construit par Épéus, la chute de la ville de Priam, les exploits d'Ulysse et tout ce qu'osa ce héros sous la puissante protection de Minerve (2). Comme les chants de Phémius avaient excité les regrets amers de Pénélope, de même ceux du chantre de Schérie émeuvent profondément le cœur d'Ulysse, qui pendant tous ces récits enveloppait sa tête dans son manteau pour dérober aux Phéaciens les larmes abondantes qui coulaient de ses yeux (3).

On peut juger par ces exemples quel vif intérêt inspiraient alors ces chants où se trouvait renfermée toute l'histoire d'une époque si glorieuse pour la Grèce. On ne les considérait point comme de simples fictions imaginées au hasard, mais comme la narration fidèle d'un évènement de la plus haute importance. Ce que dans les détails ils présentent de fabuleux et d'incroyable tenait à la croyance des peuples, à cet amour du merveilleux toujours si puissant parmi les hommes, surtout aux temps d'une civilisation encore dans son enfance.

Ces chanteurs (ἀοιδοί) jouent un très-grand rôle

(1) Od. Θ 75-7.
(2) Od. Θ 449-520.
(3) Od. Θ 84-92 et 521-31.

dans l'Odyssée, tandis qu'ils apparaissent à peine dans l'Iliade. Ils existaient cependant avant la guerre de Troie. Thamyris, dont il est parlé dans le catalogue des vaisseaux, et que les Muses *privèrent du chant* (παῦσαν ἀοιδῆς) (1), en était un sans doute. Il est probable qu'Achille lui-même appartenait à cette classe honorée, puisqu'il est dit dans l'Iliade qu'*il charmait son ame au son de la lyre, et qu'il chantait les faits glorieux des héros* (2). On voit aussi qu'avant son départ Agamemnon avait laissé dans son palais un chanteur pour *garder son épouse* (εἴρυσθαι ἄκοιτιν) (3), et ce ne fut même que lorsque Égisthe eut exilé le chanteur dans un désert pour être la proie des oiseaux du ciel, que Clytemnestre consentit à suivre l'infâme séducteur dans son palais (4). Tant il est vrai que même à cette époque encore toute grossière, on sentait déja l'alliance intime qui existe entre le sentiment moral et le développement de l'intelligence. Toutefois, pour revenir à notre sujet, le nom d'ἀοιδὸς ne se trouve que deux fois dans l'Iliade (5), tandis qu'il reparaît sans cesse dans l'Odyssée.

---

(1) Il. B 564-600.

(2) ἄειδε δ' ἄρα κλέα ἀνδρῶν (Il., I 189). Remarquez-que cette expression κλέα ἀνδρῶν est aussi appliquée à Démodocus (Od. Θ 74), endroit déja cité.

(3) Od. Γ 268.

(4) τὴν δ' ἐθέλων ἐθέλουσαν ἀνήγαγεν ὅνδε δόμονδε.
(Od. Γ 272).

(5) La première fois, au dix-huitième chant, dans un passage où

Certainement la grande expédition contre l'Asie, pour laquelle se leva la Grèce tout entière, dut faire naître un grand nombre de ces chansons, seuls monuments historiques avant que l'usage de l'écriture permette de consigner les faits d'une manière plus certaine et plus durable. Circonstance qui, du reste, se retrouve à l'origine de tous les peuples. Ainsi Tacite nous apprend que de son temps les Germains célébraient dans d'anciennes poésies les origines de leur nation. *C'est même*, dit-il, *la seule espèce d'annales et d'histoire en usage chez eux* (1). Ainsi les *Sagas* de la Suède (2); les *Koepemviser* des Danois (3); les *Nibelunguen* de l'Allemagne (4); les *Lais* bretons (5); les *Ballades* écossaises (6); les vieilles et barbares poésies consacrées, selon Éginhart,

---

ce mot n'est admis dans nos éditions que depuis Wolf (voyez les observ. sur le v. 604 du dix-huitième ch. de l'Iliade); et la seconde fois au v. 721 du vingt-quatrième chant de l'Iliade. Mais là même, ces chanteurs semblent plutôt destinés à faire entendre des lamentations sur le cadavre d'Hector, qu'à raconter des faits historiques.

(1) Quod unum apud illos memoriæ et annalium genus est. (Germ., § 2).

(2) Voy. Hist. des expéd. marit. des Normands, par Depping, p. VII et suiv. du discours prélimin., et les fragm. sur l'Islande, par Bonstetten. Un vol. in-8°; Genève, 1826, p. 32-3 et 36-7.

(3) Voyez le Bulletin des sciences histor., t. I, p. 275.

(4) Voyez le Globe, t. IV, p. 273.

(5) Voyez les Poésies de Marie de France publ. par De Roquefort, p. 26.

(6) Voyez Chants pop. de l'Écosse, recueillis et comment. par Walter-Scott, trad. par Artaud. Paris, 2 v. p. in-12 (1826).

à chanter les exploits guerriers des anciens rois (1); et les romances espagnoles desquelles Lopez de Véga a dit qu'*elles formaient une Iliade qui n'avait pas eu d'Homère* (2); tout démontre que la musique et le rhythme qui dans le principe marchent toujours ensemble (3), ont été les premières archives des nations. Partout on retrouve ces chants primitifs recueillis d'abord comme singularités curieuses, et qui plus tard offrent les plus précieux renseignements sur une époque de civilisation qui ne laisse ordinairement aucune trace après elle (4).

(1) Barbara et antiquissima Carmina, quibus veterum regum actus et bella canebantur, scripsit [Carolus M.] memoriæque mandavit (cap. XXIX, p. 170 de l'édition de Godefr. Bredow, *Helmstadii*, 1806). Ainsi voilà Charlemagne, nouveau Pisistrate, rassemblant les anciennes poésies du pays; mais la destinée de ces deux recueils n'a pas été la même; je le regrette. Malgré l'épithète de *barbara* qu'Eginhart donne à ces vers, que de précieux documents ils nous donneraient sur les mœurs de notre France sous les rois de la première race. M. Abel Hugo croit que ce recueil a existé dans la bibliothèque de Charles VI, et qu'il est maintenant en Angleterre (*Romances histor.* trad. de l'espagnol par A. Hugo, p. XXXVI); si cela est, formons des vœux pour que des érudits anglais le mettent en lumière.

(2) On a souvent réuni les romances du Cid pour en former ce qu'on appelle un *Romancèro*. Voyez entre autres celui qui a été publié d'après celui de D. Juan de *Escobar*, sous ce titre : *Romancero e Historia del muy Valeroso Caballero, el Cid Ruy Diaz de Vibar, en language antiguo. Impreso en Francoforto*. Un vol. pet. in-12, 1829. Sur le mot de Lopez de Véga, voy. le *Journal des Savants*, année 1822, p. 708.

(3) Voy. les *Chants populaires de l'Écosse* déja cités, t. I, p. 126.

(4) Voyez la *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, d'Aug. Thierry, t. I, p. 10 de la seconde édition.

*

La Grèce ne fait point exception à la règle commune; déja du temps de l'Odyssée ils étaient en grand nombre, ainsi que le témoignent ces paroles d'Ulysse : « Une muse chérit *la tribu des chanteurs*, φῦλον ἀοιδῶν (1). » Ils étaient distingués par les rois, qui les comblaient de faveurs et les faisaient participer à leurs festins. « Héraut, dit Ulysse dans « ce même discours, porte cette viande à Démodocus « pour qu'il mange; dis-lui combien je le félicite mal- « gré ma tristesse. Entre tous les mortels qui vivent « sur la terre, ces chanteurs sont surtout dignes de « nos hommages et de nos respects (2). » Et plus loin : Démodocus, de tous les hommes, c'est toi « que je louerai davantage, toi qui fus instruit par « une Muse fille de Jupiter, ou par Apollon (3) ». Ailleurs ce même Démodocus est présenté comme *honoré par les peuples* (4). En toute occasion les chanteurs reçoivent les épithètes de *divins*, d'*harmonieux*, de *très-illustres* (5), leur voix est semblable à celle des dieux (6); car ils instruisent les hommes par de douces paroles, et quand ils chantent, chacun se plaît à les écouter (7). Ils s'animent aux

(1) Od. Θ, 481.
(2) Od. Θ, 477-80.
(3) Od. Θ, 486-7.
(4) Od. N, 28.
(5) Cf. Od. Θ, 17; A, 346; A, 325.
(6) Od. Λ, 371.
(7) Od. P, 518-20.

accents de la lyre (1), mais eux seuls sont leur maître, ils ne recoivent d'enseignements que de la Muse ou du Dieu qui les inspire (2). Leurs chants assurent la célébrité dans l'avenir (3), parce qu'ils racontent l'histoire des temps passés avec une grace merveilleuse; et quand Alcinoüs veut louer Ulysse de ses récits, il lui dit : « Tu nous as habilement raconté « l'histoire des maux qu'éprouvèrent et tous les Grecs « et toi-même, comme aurait pu le faire un chan- « teur (4). »

Tels sont les traits distinctifs de ces hommes doués du génie natif et sublime que la nature semble prodiguer dans sa jeunesse, et qui peu de temps après le siége de Troie commencèrent à célébrer dans leurs chants tout ce qu'en publiait la renommée. Cependant ici se présente une observation importante; quoique ce soit l'Odyssée qui m'ait fourni tous mes exemples, ce n'est ni dans la Grèce proprement dite, ni dans les îles occidentales, que naquirent les poésies homériques. Sans doute les évènements ont dû se passer en Grèce à peu près comme l'Odyssée les raconte; sans doute Phémius dans les palais d'Ulysse, et Démodocus dans les fêtes de l'île Schérie, chantaient les malheurs des Grecs; mais ce ne sont ni les

(1) Od. Δ 17 et χ' 332.
(2) Od. Χ 347-8.
(3) Od. Γ 204-θ' 580.
(4) Od. Λ 367-8.

chants de Phémius, ni ceux de Démodocus que le temps nous a transmis. Les évènements racontés dans l'Odyssée, comme ceux de l'Iliade, sont bien fondés sur une tradition certaine; mais les traditions relatives à l'Odyssée ne furent exprimées que postérieurement à celles de l'Iliade, et les unes et les autres aux lieux mêmes où les grands exploits venaient de s'accomplir. De tout ce que je viens de rapporter, il ne faut donc conclure autre chose sinon que les chants sur la guerre de Troie commencèrent à se faire entendre presque immédiatement après la chute d'Ilion; mais ce fut dans cette contrée de l'Asie Mineure qui dans la suite reçut le nom d'Ionie (1), qu'ils prirent naissance; ce fut là qu'on chanta d'abord la valeur d'Achille, de Diomède, des deux Ajax, la puissance d'Agamemnon, le courage d'Hector et la noble douleur du vieux Priam. Et ce fut là aussi que plus tard on chanta les infortunes d'Ulysse, les voyages du beau Télémaque, les plaintes touchantes de Pénélope et l'audace des prétendants. Le dialecte ionien qui domine également dans l'Iliade et l'Odyssée en démontre évidemment l'origine commune, car jamais l'ionien ne fut le langage des Grecs d'Europe. D'ailleurs, comme nous l'avons vu, ce ne fut qu'environ au temps de Lycurgue qu'on eut en Grèce la première connaissance de ces anciennes

(1) Touchant l'origine assez obscure de ce nom, voyez les observations sur le v. 685 du treizième chant de l'Iliade.

poésies, et c'est de l'Asie Mineure que cette connaissance est arrivée (1).

Il faut bien croire que lorsque la guerre fut terminée, la plupart des Grecs qui s'étaient rendus au siége de Troie, se décidèrent à rester dans le pays de la conquête, où les attachaient à la fois leur victoire, la fertilité du sol et la beauté du climat. Ce ne furent que les chefs possesseurs d'états puissants dans la Grèce, et ceux de leurs compagnons attachés à leur fortune, qui résolurent de retourner dans l'ancienne patrie. D'ailleurs une politique toute naturelle devait fixer les Grecs en Asie; en effet, de quoi leur eût servi de triompher, s'ils n'avaient pas formé des établissements sur les côtes asiatiques pour s'assurer la libre navigation de la mer Égée, seul vrai motif de la guerre, car l'injure faite à Ménélas n'en avait été que le prétexte. La protection que dans la suite obtinrent les nombreuses colonies qui vinrent s'établir en Asie prouve, qu'en grande partie, ce pays appartenait à des hommes de race hellénique. Avant la chute d'Ilion, à peine les Grecs parvinrent-ils à s'emparer de l'île de Rhodes; aussi dès que les premiers bruits de guerre retentirent, ceux qui l'habitaient se hâtèrent

(1) Voyez pages 21, 53 et suiv. Les historiens ont attribué à Lycurgue ce qui n'appartient qu'à son époque. Les Grecs ont toujours eu grand penchant à personnifier, et c'est même à cet anthropomorphisme qu'est dû le nom d'Homère, que j'adopte aussi, car il exprime tout naturellement une idée qu'on ne pourrait rendre que par une périphrase.

d'envoyer des secours à leurs concitoyens, et l'on voit dans le Catalogue que Tlépolème partit de Rhodes avec neuf vaisseaux (1).

D'après ces conjectures qui ne sont pas seulement des probabilités, on peut se faire une idée de l'enthousiasme que devaient inspirer les récits de ces premiers chanteurs qui, sous l'inspiration du génie et de la victoire, redisaient en vers harmonieux les maux soufferts, la gloire acquise et les succès obtenus. Quel charme devaient trouver les vainqueurs dans cette poésie toute ornée des richesses que la nature a prodiguées sur les doux rivages de l'Ionie, et toute animée des actions mémorables qu'elle racontait à ceux mêmes qui peut-être en furent autrefois les témoins! Certes sous ce rapport les poésies homériques prennent une bien autre importance que si nous les envisageons seulement comme une œuvre littéraire plus ou moins parfaite; et l'histoire vivante de cette époque héroïque inspire un bien plus vif intérêt que les plus brillantes fictions habilement calculées pour former un plan magnifique sans doute, mais sur lequel personne n'est d'accord.

Au reste, mon but n'est point ici de rechercher quelle nature de plaisir doit faire naître la lecture des poésies homériques, mais d'en découvrir la véritable origine. Je crois que nous y sommes parvenus,

(1) Il. B 653-4.

guidés à la fois par les indications de l'histoire, et les inductions les plus naturelles de l'analogie. Maintenant la vérité résulte avec évidence du simple narré des faits, et les villes nombreuses où l'on prétend qu'Homère avait reçu le jour sont enfin découvertes (1). Vico dit avec raison : « Si les *peuples de la* « *Grèce* ont tant discuté sur la *patrie* d'Homère, si « presque tous le voulurent pour *leur concitoyen*, « c'est que les peuples grecs furent eux-mêmes *cet* « *Homère* (2). »

Oui, sans doute, ce fut des villes de Colophon, de Smyrne, de Milet, de Chios, d'Éphèse que sortirent ces tribus de chanteurs (φῦλα ἀοιδῶν) qui racontaient les exploits des héros dans les fêtes, les assemblées publiques et les palais des rois; et ce fut

(1) L'opinion commune n'attribue qu'à sept villes l'honneur d'être la patrie d'Homère, parce qu'on se fonde sur ce distique si connu rapporté par Aulu-Gelle :

ἑπτὰ πόλεις διερίζουσι περὶ ῥίζαν Ὁμήρου.
Σμύρνα, Ῥόδος, Κολοφὼν, Σαλαμὶν, Χίος, Ἄργος, Ἀθῆναι.

« Sept villes se disputent sur le berceau d'Homère : Smyrne, « Rhodes, Colophon, Salamine, Chios, Argos, Athènes ;

(Noct. Att., l. III, c. XI).

mais le nombre en est bien plus considérable, et Lucien, après avoir rapporté le nom de plusieurs, a raison d'ajouter, ἢ μυρίας ἄλλας, *ou mille autres encore* (Demosth. Encom., t. III, p. 497, ed. Hemsterh.).

(2) Comme ma traduction diffère un peu de celle de M. Michelet, voici le texte : « Che perciò *i popoli greci* cotanto contesero della di lui (Omero) *patria*, e'l vollero quasi tutti *lor cittadino*; perchè essi *popoli greci* furono *quest' Omero* (Principi di scienz. nuov., *Napoli* 1811. vol. III, p. 33).

au moment même où venait de tomber Ilion qu'une poésie toute nationale recueillit ces traditions héroïques pour les confier à la mémoire des hommes.

Seulement il est probable que les chants relatifs à l'Iliade commencèrent immédiatement après la guerre, et ceux qui sont relatifs à l'Odyssée quelques années plus tard. Je crois qu'on peut en fixer à peu près l'époque au temps où les Héraclides rentrèrent dans le Péloponèse, c'est-à-dire 80 ans après la guerre (1). Cette révolution dut rejeter en Asie presque tous les partisans des Atrides, et l'on peut supposer qu'alors on s'entretint plus spécialement des malheurs que les chefs des Grecs éprouvèrent à leur retour. C'est alors sans doute que ceux qui venaient d'Europe parlaient d'Ulysse, de Télémaque, de Pénélope, et les chanteurs *qui ne savaient rien par eux-mêmes*, *mais qui n'entendaient que la voix de la Renommée* (2), recueillaient avec avidité ces traditions nouvelles, parce que celles sur le siége de Troie commençaient à s'épuiser. Quand la colonie ionienne vint s'établir en Asie soixante ans après le retour des Héraclides (3), elle dut apporter d'autres détails sur l'histoire des *Retours*, et comme celui d'Ulysse était le plus remarquable, celui qui fournissait le plus d'incidents,

(1) Thucyd., I, 12; et Clem. Alexand. Strom., l. I, p. 336 in-fol. Lutet., 1629.

(2) Ἡμεῖς δὲ κλέος οἶον ἀκούομεν, οὐδέ τι ἴδμεν (Il. B 486).

(3) Clem. Alex. loc. cit.

c'est aussi celui qui donna lieu à plus de récits divers et dont s'emparèrent un plus grand nombre de *chanteurs*.

A la vérité, je sais que l'histoire proprement dite se tait entièrement sur cette circonstance des *chanteurs*, mais à défaut nous avons l'Odyssée même, monument authentique, irrécusable, parce que l'Odyssée, comme l'Iliade, ne peint que des mœurs réelles et positives; non que ces poëmes donnent les faits exactement, tels qu'ils se sont passés, mais ils les reproduisent tels que les concevait l'opinion générale, et sous le rapport des mœurs, des usages, des habitudes, l'Iliade et l'Odyssée sont l'expression la plus nette et la plus franche de la civilisation durant les deux premiers siècles qui suivirent immédiatement la prise d'Ilion. Or, d'après tout ce que nous avons vu plus haut, il n'est pas permis de révoquer en doute l'existence des chanteurs; ils font partie essentielle de la société; ils sont honorés des rois et des peuples; eux seuls sont chargés de transmettre les faits historiques à la postérité, et leur établissement ne paraît pas être d'une époque récente. Voilà ce qu'on ne saurait contester, et ce qu'on doit légitimement opposer au silence des historiens plus modernes.

Cependant, malgré ce silence des historiens, il est possible d'entrevoir encore la vérité, même à travers le voile des fables les plus grossières. Ce qu'on raconte

des *Branchides* qui dans Milet desservaient le temple d'Apollon Didyméen (1); ce que dit Varron de leur chef *Branchos*, qui dans un bois se permit d'embrasser Apollon, dont il reçut une baguette et une couronne, et qui s'étant mis ensuite à prophétiser, disparut aussitôt pour ne plus reparaître (2); ce que rapporte Conon de ce même *Branchos*, qui fut le plus beau des hommes et qu'Apollon aima (3); qui, par la suite, adopta le fils d'une femme esclave, auquel il enseigna l'art d'annoncer les oracles, et que pour cette raison il nomma *Evangelos*, chef des *Evangelides* chez les Milésiens (4); tous ces contes bizarres, dis-je, ne semblent-ils pas indiquer quelque tradition corrompue sur nos premiers chanteurs? Je ne veux pas donner trop d'importance à mes conjectures, mais ce mot de *Branchos* exprimant tout ce qui se rapporte à l'action de la voix; celui d'*Evangelos*, tout ce qui se rapporte à la publication d'une heureuse nouvelle; ces réunions d'hommes sous les noms de *Branchides* et d'*Evangelides*, et les fables inventées pour en expliquer l'origine, toutes ces choses doivent recéler un fait primitif, qui peut-être n'est pas sans quelque rapport avec ces tribus

(1) Suid. voc. Βραγχίδαι. Plin., Hist. nat., l. V, c. XXXI, ed. Millero.

(2) Schol. Statii in Theb., VIII, 198. Cf. Strab., l. XIV, p. 634.

(3) Phot. Bibl. gr., col. 441.

(4) Phot. in ead., 452.

de chanteurs, dont j'ai parlé plus haut. J'abandonne cette idée à la critique; mais quand un usage est tombé en désuétude depuis long-temps, ce n'est que par occasion qu'il en échappe quelques traces chez les anciens. Encore faut-il les saisir au milieu de toutes les absurdités qu'enfantent les bruits populaires (1).

Je reviens aux poésies homériques. S'il est vrai, comme je le suppose avec grande vraisemblance, que les chants dont se compose l'Odyssée ne remontent pas au-delà du second avènement des Héraclides dans le Péloponèse, on conçoit sans peine que la civilisation qui reçut un grand mouvement de l'expédition asiatique, dut faire de sensibles progrès pendant les soixante ans écoulés depuis la guerre de Troie jusqu'à cette époque. C'est par là que s'explique le système des *chorizontes* qui pensaient que l'Odyssée n'était pas du même auteur que l'Iliade (2), question

---

(1) Ainsi, veut-on savoir comment Varron (endroit cité du schol. de Stace) dit qu'on expliquait ce nom de *Branchos?* c'est que sa mère étant enceinte de lui, vit en songe le soleil lui entrer par le *gosier* (en grec βράγχος) et lui ressortir par le *ventre*, διὰ τῆς γαστρὸς δὲ καὶ τῶν αἰδοίων διεξελθεῖν (Phot., col. 441). C'est toujours sur la fausse interprétation étymologique d'un nom propre, qu'on a imaginé les fables relatives à celui qui le portait (voyez les observations sur les v. 1 du premier, 370 du cinquième, et 402 du sixième chant de l'Iliade).

(2) Touchant les chorizontes, voy. les observ. sur le v. 356 du second ch. de l'Il.

agitée parmi les Grecs long-temps avant Sénèque (1); et c'est là ce qui justifie aussi les remarques ingénieuses de M. Benjamin Constant, sur les différences que ce spirituel écrivain a cru remarquer entre les deux poèmes (2).

Cependant à mesure que la civilisation se perfectionnait, et qu'on s'éloignait de l'évènement principal, le feu poétique perdait aussi de sa force et de son éclat. C'est ainsi que Vico, dont le génie pénétrant avait si bien trouvé le véritable Homère près de cent ans avant que Wolf l'ait prouvé, c'est ainsi, dis-je, qu'il interprète cette opinion de Longin, que l'Odyssée appartenait à la vieillesse d'Homère (3). « Le « *jeune Homère compose l'Iliade*, dit-il, quand *la* « *Grèce est dans sa jeunesse.... Vieux*, il composa « *l'Odyssée*, lorsque *la Grèce* tempère par la *ré*-« *flexion* son génie poétique (4). » Cette réflexion est parfaitement juste, mais je crois que Vico va trop loin, quand il pousse son Homère, c'est-à-dire la poésie homérique, jusqu'au temps de Numa, 460 ans après la chute d'Ilion (5). Numa est de près de deux

(1) De Brevitat. vit., § XIII.

(2) De la Religion, t. III, p. 409 et suiv.

(3) De Sublim., § IX, p. 39, ed. Pearce.

(4) Così *Omero* compose *giovine l'Iliade*, quando era giovinetta la *Grecia*..... ma *vecchio* compose poi l'*Odissea*, quando la *Grecia* aveva alquanto raffredato gli animi con la riflessione (t. III, p. 34).

(5) Princip. di scienz. nuov., t. III, 31, ed. de Naples, 1811, 3

siècles postérieur à Lycurgue, et alors quand Homère pour la première fois arrivait de l'Ionie dans la Grèce, on n'imaginait plus depuis long-temps de nouveaux chants héroïques.

Ils ont dû cesser dans la période qui suivit l'établissement de la colonie ionienne, durant les cinquante dernières années du second siècle après la guerre de Troie. A cette époque, le génie des peuples fut singulièrement modifié : les rapports entre les nombreux colons et la métropole devinrent plus fréquents de jour en jour, et les vaisseaux de guerre ne tardèrent pas à faire place aux vaisseaux marchands. Ces nouvelles mœurs apparaissent déja dans l'Odyssée; on y voit des marchands phéniciens parcourir la mer Égée, pour y porter des objets de goût et de parure (1); les navigateurs thesprotes trafiquent avec Dulichium (2); les rois eux-mêmes voyagent pour échanger de l'airain contre du fer (3); et les emplois d'un chef de vaisseau marchand, d'une espèce de subrécargue, y sont clairement dési-

---

v. in-8°. Je ne crois pas non plus, comme Vico le dit au même endroit, que l'Homère de l'Odyssée appartienne à la Grèce occidentale; j'en ai dit plus haut les raisons.

(1) Od. O 415-... μυρί' ἄγοντες ἀθύρματα, scil. Φοίνικες, et plus loin un de ces Phéniciens présente un collier d'or enchâssé dans de l'ambre, qu'examinent avec soin une reine et ses suivantes, et dont elles demandent le prix (l. c. 457-62).

(2) Od. Ξ 334-5.

(3) Od. Α 180-4.

gnés (1). Tout cela prouve que les esprits changeaient de direction. On se plaisait tous les jours davantage aux jouissances d'une vie tranquille, et l'on cherchait à se procurer les douceurs du repos sous le beau ciel de l'Ionie. La poésie elle-même, qui, jusqu'alors, n'avait exprimé que les premiers besoins d'une société nouvelle encore toute émue de sa conquête, ne tarda pas à devenir à son tour un objet de luxe. On n'inventa plus de nouveaux chants sous l'influence d'une inspiration soudaine, mais on trouvait un vif plaisir à les entendre. Les *rhapsodes* succédaient aux chanteurs, c'est le second âge de la poésie homérique.

Les *rhapsodes*, comme l'indique ce nom, *chantaient des vers cousus*. On doit entendre par là qu'ils commencèrent à réunir dans une seule *rhapsodie*, tout ce qui tenait au même sujet, pour donner à leurs récits une plus grande dimension, et les rendre plus dignes d'une certaine pompe théâtrale. Il ne faut pas confondre ce premier travail avec celui de Solon dont j'ai déja parlé (2). Solon fit sur l'ensemble de toutes les *rhapsodies* ce que ceux-ci fai-

---

(1) Ἀρχὸς ναυτάων, οἵτε πρηκτῆρες ἔασιν
φόρτου τε μνήμων, καὶ ἐπίσκοπος ᾗσιν ὁδαίων.
(Od. Θ 162-3).

« chef de nautonniers, commerçants, registre de la cargaison, ins-
« pecteur des marchandises. »

(2) Voyez ci-dessus page 24.

saient sur chacune en particulier. Ainsi, par exemple, un *rhapsode*, dans le principe, pour donner plus de durée à sa récitation, put joindre ensemble trois ou quatre chants primitifs, la dispute d'Achille et d'Agamemnon, le voyage à Chryse, la prière de Thétis, et l'assemblée des dieux; un autre groupait les exploits de Diomède, ou ceux d'Agamemnon, ou ceux de Patrocle, et formait ainsi des récits de six à neuf cents vers qui comportent environ deux heures de déclamation, terme au-delà duquel l'attention de l'auditeur ne saurait être soutenue. Telle est du moins la seule manière raisonnable d'expliquer le nom de *rhapsode*, dont la signification n'est pas douteuse. Je sais bien pourtant qu'on a chicané sur cette étymologie: selon Boileau le mot de *rhapsode* ne vient point de ῥάπτειν, *joindre, coudre ensemble*, mais de ῥάβδος, *branche*, parce que ceux qui chantaient les vers d'Homère avaient une branche de laurier à la main; c'est à cause de cela, dit Boileau, qu'on les nommait *chantres de la Branche* (1). Il y a ici confusion; entendons-nous bien sur les dénominations que reçurent ceux qui récitaient des anciens vers; ils furent nommés *rhapsodes*, parce qu'ils *chantaient des vers cousus*, expression consacrée par Pindare, comme nous le verrons dans peu; ils furent aussi nommés *rhabdodes*, parce qu'ils chantaient

(1) IIIe réflex. crit., t. III, p. 233, ed. de St-Marc, 1547.

avec une branche de laurier à la main (1). Car, comme il paraît souvent dans l'Iliade et l'Odyssée, la coutume était alors, qu'un orateur public eût à la main un *sceptre*, *une branche*, pour aider les gestes devant une grande foule assemblée (2). Mais puisque les deux noms appellatifs exprimaient des attributions très-distinctes, nous ne devons pas les confondre. Les récitateurs de vers eurent bien encore d'autres noms : celui d'*arnodes*, parce que dans de certains combats de l'esprit on donnait un agneau à celui qui avait le mieux déclamé(3); celui de *stichodes*, chanteurs de vers (4); celui aussi d'*Homérides* ou *Homéristes* (5), et enfin celui d'*hypocrites*, qui en grec signifie *comédiens* (6).

De ces diverses dénominations, celle de *rhapsode* a prévalu. Le verbe ῥαψῳδεῖν est passé dans la langue grecque, pour exprimer le chant, ou la récitation de toute espèce de vers; et dans toutes nos éditions

---

(1) Eust., p. 6, l. 24.

(2) A cette occasion voy. les observ. sur le v. 567 du vingt-troisième ch. de l'Iliade.

(3) Eust., l. c., 26-7.

(4) Eust., l. c., 25. Aussi parce que la branche qu'on tenait à la main en récitant, était nommée στίχος par quelques uns (sch. Pind. Nem., II, 2).

(5) Pind., l. c. — Ath. Deipn., XIV, 620 B. Harpocr. voc. ὁμηρίδαι, etc.

(6) Diod. Sicul., XIV, § 109 et XV, 7. Cette dénomination ne leur a été donnée que très-tard, et par analogie avec les représentations théâtrales qui avaient lieu depuis long-temps.

d'Homère, depuis celle de Florence, jusqu'à celle de Wolf, c'est le mot *rhapsodie* (ῥαψῳδία) qu'on emploie pour désigner chacun des vingt-quatre chants de l'Iliade et de l'Odyssée. Le nom de *rhapsode* l'a même emporté sur celui d'*Homéride*, qui peut-être est plus ancien, car je ne crois pas que dans les temps antérieurs à Pindare aucun auteur se soit servi du mot *rhapsode* (1), Pindare lui-même n'emploie que le mot *Homéride*, mais le passage où il se trouve mérite d'être rapporté.

ὅθεν περ καὶ Ὁμηρίδαι
ῥαπτῶν ἐπέων ταπόλλ' ἀοιδοὶ
ἄρχονται Διὸς ἐκ προοιμίου (2)

Ce qui signifie littéralement : « De même que les « Homérides, chanteurs de vers cousus, commencent « dès le principe par implorer Jupiter, etc. » Voilà l'emploi des *Homérides* bien clairement exprimé; mais qu'étaient réellement ces *Homérides* et d'où leur venait ce nom? Timée le sophiste, auteur d'un lexique sur Platon, dit simplement que les *Homérides* étaient ceux qui *récitaient ou expliquaient les vers d'Homère* (3).

---

(1) Hérodote, qui vivait environ 30 ans après Pindare, est le plus ancien auteur où se trouve le nom de *rhapsode* (Cf. V, 67).

(2) Nem., II, 1-3. Pour la transcription des vers, je suis l'édition de Boeckh.

(3) οἱ τὰ Ὁμήρου ὑποκρινόμενοι (v. Ὁμηρίδαι). Timée vivait environ 300 ans après J.-C. Photius donne la même définition.

Cette explication de Timée est relative à divers passages de Platon, où l'on trouve le mot *Homérides*, mais sans qu'il soit possible d'en rien conclure (1).

Valérius Harpocration, qui a fait sur les dix grands orateurs athéniens un lexique plus détaillé que celui de Timée sur Platon, dit, à l'occasion de ce nom employé par Isocrate (2), que les *Homérides* étaient une famille, originaire de Chios, selon Axousilaüs, et qui tirait son nom du poète Homère, selon Hellanicus, dans son livre intitulé l'*Aglantiade;* il ajoute que Séleucus niait cette étymologie; celle que donnait Séleucus était dérivée du mot *otage*, en grec ὅμηρος (3).

Suidas n'a fait que copier Timée et Harpocration (4). Le scholiaste de Pindare, à l'endroit cité, dit que les *Homérides* étaient des descendants d'Homère, et qu'ils chantaient ses poésies tour à tour ἐκ διαδοχῆς. Il parle ensuite, comme étant le plus célèbre des *Homérides*, d'un Cinéthus de Chios, qui lui-même faisait des vers, qui fut l'auteur de l'hymne à Apollon, et qui, le premier, chanta les vers d'Homère à Syracuse (5). « Les habitants de Chios, dit

(1) Cf. le dial. intitulé Ion, t. IV, p. 179. Bip., la Rép., l. X, t. VII, p. 292 Bip., et le dial. intitulé Phèdre, t. X, p. 333 Bip.

(2) A la fin de l'Éloge d'Hélène.

(3) In v. Ὁμηρίδαι. Harpocration vivait du temps de Libanius, dans le IVe siècle ap. J.-C.

(4) In v. Ὁμηρίδαι. Voyez aussi le lexique de Photius à ce même mot.

(5) Sch. in Nem., II, v. 2.

« Strabon, réclament Homère, et pour preuve, ils « citent ceux qu'on nomme Homérides qui sont issus « de ce poète (1). » Enfin l'auteur anonyme du Grand dictionnaire étymologique, dit plus vaguement encore que c'était une certaine famille, γένος τι (2).

Tels sont, je crois, les seuls renseignements que l'antiquité nous a laissés sur les *Homérides*. D'après ces témoignages, doit-on supposer qu'en effet les *Homérides* sont les descendants d'Homère, et qu'un poète de ce nom, né dans l'île de Chios, a réellement existé? Doit-on admettre qu'il fut un de ces premiers chanteurs, dont il est parlé plus haut, et que c'est à lui qu'il faut attribuer la plupart de ces chants qui, dans la suite, formèrent les deux poèmes de l'Iliade et de l'Odyssée? ce n'est pas rigoureusement impossible, mais, je l'avoue, ce n'est pas très-probable. D'ailleurs on l'admettrait que la question resterait toujours la même, car il ne s'agit pas de savoir si jamais dans l'Asie Mineure, plus ou moins long-temps après la guerre de Troie, l'un de ces chanteurs primitifs eut le nom d'Homère, et fut un des plus illustres, mais si réellement il a composé l'ensemble d'un poème épique d'environ quinze mille vers, avec une exposition, un nœud, un dénouement, et de manière à présenter une suite non interrompue. Or voilà ce qui ne

(1) L. XIX, p. 645.
(2) In v. Ὅμηρος, p. 623, l. 52.

saurait se concilier avec ce que nous avons déja dit. Pour composer un ouvrage de cette étendue, l'usage facile de l'écriture est indispensable. En supposant même qu'un homme puisse le concevoir de mémoire, comment le transmettra-t-il aux autres, si son ouvrage entier n'est pas retenu par le lien matériel de l'écriture qui en fasse un tout réel et compacte? Privé de ce moyen l'auteur eût été obligé de rassembler pendant douze ou quinze jours de suite le même auditoire pour lui donner une idée de la marche graduée, de l'intérêt principal tel qu'il l'aurait imaginé. Mais encore, quand bien même le premier auteur eût conçu et exécuté cette pensée, comment aurait-on pu conserver, durant l'espace de plusieurs siècles, un plan si vaste dans la mémoire des hommes? Enfin si cela eût été ainsi, à quoi bon ce travail de Pisistrate, si célèbre dans l'antiquité? Car c'est là l'immense difficulté qui reparaît sans cesse dans l'histoire des poésies homériques.

Qu'étaient donc réellement ces *Homérides*, dont le nom est si souvent répété? Ils étaient ce que dit Pindare: *les chanteurs de vers cousus* (1); et si les *Branchides* et les *Évangélides* (2) ont pu appartenir à la tribu des premiers chanteurs, il est probable que les *Homérides* leur ont succédé: ce sont ceux qui

(1) Pind., l. c.
(2) Voyez page 40.

commencèrent à réunir, à *coudre* les premiers chants. En effet, ce mot *Homérides* signifie *les rassembleurs*, ceux qui *chantent ensemble*, ceux qui *s'accordent pour chanter*. Les explications d'Hésychius ne laissent aucun doute sur le sens du verbe ὁμηρεῖν (1), dérivé de l'adverbe ὁμοῦ, *ensemble*, et du verbe ἐρέω, *je dis*. L'auteur de la Théogonie a employé dans la même acception le participe féminin du verbe ὁμηρεύω, qu'il applique aux muses (2).

Une fois que les *Homérides*, sortis probablement de l'île de Chios, se furent répandus dans le monde, *chantant ensemble* ou *s'accordant pour redire les chants anciens*, et que l'habitude fut prise de leur donner ce nom dérivé de leur emploi, on ne manqua pas dans la suite de chercher à ce nom une autre origine plus conforme aux idées populaires; et comme à Milet les *Branchides* et les *Evangélides* avaient fait imaginer les aventures bizarres d'un *Branchos* et d'un *Evangélos*, peut-être n'est-ce qu'au nom d'*Homérides* qu'on a dû cet *Homéros*, sur lequel on a débité tant de fables et raconté tant d'histoires si dénuées de toute vraisemblance (3); de sorte que, dans

(1) Ὁμηρεῖν, ὁμοῦ ἡρμόσθαι, καὶ συμφωνεῖν. Voy. aussi le mot ὁμηρεῦσαι.

(2) Théogon., v. 38-9.

(3) Voyez la vie d'Homère faussement attribuée à Hérodote, celle que nous avons sous le nom de Plutarque, et toutes les traditions recueillies par Suidas au mot Ὅμηρος.

ce cas, les *Homérides* ne seraient pas descendus d'*Homère*, mais au contraire le nom d'*Homère* serait résulté de celui d'*Homérides*; et par ce goût si naturel aux Grecs de tout personnifier, de ce qu'il existait des *Homérides*, ils en ont conclu leur *Homère*.

Quant au nom de *rhapsodes*, je crois qu'il est dû à la définition même du nom d'*Homérides* qui l'a précédé; et que de ῥαπτῶν ἀοιδοὶ, scil. ἐπέων, phrase généralement usitée du temps de Pindare, on a fait le mot contracté ῥαψῳδοὶ, véritable synonyme de celui d'*Homérides*, comme le prouvent le scholiaste de Pindare (1), Athénée (2), et le Lexique d'Hesychius (3); mot qui dans la suite a seul prévalu, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Il serait assez difficile de dire précisément quelle fut la destinée des *rhapsodes*, dans la Grèce, durant l'espace de temps qui s'écoula depuis Lycurgue jusqu'à Pisistrate; nous n'avons sur ce point aucun renseignement bien positif, et nulle part les anciens n'ont traité directement cette question, mais de quelques lignes citées incidemment dans leurs ouvrages, on peut entrevoir la vérité, ou du moins à

---

(1) Toujours la même scholie sur le second vers de la seconde Némée.

(2) L. XIV, p. 620 B. Il est vrai qu'Aristoclès, cité par Athénée, dit *Homéristes* et non *Homérides*.

(3) Ὁμηρεῖδαι, αἱ ῥαψῳδίαι, où l'on doit lire: Ὁμηρεῖδαι, οἱ ῥαψῳδοί.

quelle époque les rhapsodes pénétrèrent dans cette contrée.

Je ne dirai point avec Platon que Phémius fut le *rhapsode* d'Ithaque (1); Phémius appartient à la classe des chanteurs primitifs, de même que Thamyris de Thrace. Leurs vers ne sont point arrivés jusqu'à nous, et c'est de l'Asie Mineure que sont venus les chants homériques. Je ne pense pas non plus que « Homère et Hésiode furent à Délos les premiers « qui chantèrent dans des hymnes nouveaux, en « *cousant une chanson* ». Les vers attribués à Hésiode, où se trouve cette opinion, sont bien postérieurs aux siècles hésiodéens (2); et l'on ne doit pas ajouter grand foi à ce que dit Nicoclès, qu'Hésiode fut le premier qui ait *rhapsodié* (3).

Le premier des *rhapsodes* qui paraisse dans la Grèce, avec quelque autorité historique, est Terpandre, que les uns disent de Lesbos, les autres d'Arnée, les autres de Cyme (4); toujours est-il que Terpandre était né dans l'Asie Mineure. D'après Hiéronyme que cite Athénée, Terpandre aurait été con-

---

(1) In Ione, t. IV, p. 185 bip.

(2) Voici ces vers cités dans la même scholie de *Pindare* :

Ἐν Δήλῳ τότε πρῶτον ἐγὼ, καὶ Ὅμηρος ἀοιδοὶ
μέλπομεν, ἐν νεαροῖς ὕμνοις ῥάψαντες ἀοιδήν.

(3) Ῥαψῳδῆσαι δέ φησι πρῶτον τὸν Ἡσίοδον Νικοκλῆς, toujours la même scholie.

(4) Suidas in voc. Τέρπανδρος.

temporain de Lycurgue; mais Hellanicus suppose que Terpandre fut le premier qui remporta le prix aux fêtes *Carnées*, instituées long-temps après Lycurgue (1). L'opinion d'Hiéronyme me paraît la plus probable. Pindare, cité de même par Athénée au même endroit, dit que Terpandre inventa un instrument nommé *barbiton*; Plutarque nous apprend que Terpandre fonda le premier établissement de musique à Sparte (2), qu'il avait composé une mélodie spéciale pour les vers d'Homère (3), et qu'il fut aussi l'auteur de ces sortes de préambules adressés aux dieux, par lesquels débutaient les rhapsodes avant de chanter les poésies homériques (4). En effet, Clément d'Alexandrie le cite comme auteur d'un hymne à Jupiter (5). Il paraît, d'après le même auteur, qu'il adapta un mode particulier de chant aux lois lacédémoniennes (6). Enfin, selon Diodore de Sicile, que cite Tzetzès, Terpandre apaisa par la douceur de ses chants une violente sédition à Sparte, si bien que les deux partis se réconcilièrent et s'embrassèrent en pleurant (7). Cependant, comme il apporta

(1) Athen. Deipn., l. XIV, p. 635 E. F.

(2) De Musicâ, t. X, p. 659, ed. Reisk.

(3) Même traité, p. 653.

(4) Même traité, p. 656.

(5) Strom., l. VI, p. 658, ed. in-fol., 1629.

(6) Τοὺς Λακεδαιμονίων νόμους ἐμελοποίησε (Strom., I, 308). Puisqu'on chantait les lois, l'écriture n'était certainement pas en usage.

(7) Diod. Sicul., t. II, p. 639, ed. Wesseling. Cf. Suid. voc.,

quelque modification dans la musique du pays, chose importante alors, ou, selon Plutarque, comme il avait ajouté une corde à la cithare, les Ephores le blâmèrent, et firent suspendre son instrument à une cheville (1). Il y a là une expression de Plutarque qui doit être remarquée, parce qu'il caractérise Terpandre, τῶν ἡρωϊκῶν πράξεων ἐπαινέτην, *le panégyriste des actions héroïques*, ce qui semble prouver qu'il s'agissait alors de chants relatifs à la guerre de Troie.

Soit que l'on considère ce nom de *Terpandre* comme le nom propre d'un homme qui ait réellement existé, ou comme épithète d'un nom propre, car *Terpandre* signifie *qui charme les hommes*, soit enfin qu'on le prenne en ce sens pour un nom collectif, car les historiens ne s'accordent pas non plus entre eux ni sur l'époque, ni sur le lieu de sa naissance; tout ce qu'on doit raisonnablement conclure de toutes ces citations, c'est qu'environ au temps de Lycurgue, par suite des communications entre l'Asie et l'Europe, les *Homérides* commencèrent à introduire dans la Grèce ces chants nationaux, et par là produisirent une sorte de révolution dans les esprits qui ne fut pas sans influence sur les mœurs des peuples, puisque les magistrats se

---

Μετὰ Λέσβιον ᾠδόν, *Après le chanteur lesbien*, proverbe en reconnaissance de ce bienfait.

(1) Lacon. instit., t. VI, p. 885, ed. Reisk.

crurent obligés d'intervenir. Peut-être ne faut-il voir dans ces séditions apaisées, que le commerce des Muses adoucissant un peu la férocité des caractères; et ces lois mises en musique n'indiquent sans doute que la nécessité qui commençait à se faire sentir de graver dans la mémoire des hommes quelques règles essentielles dans la vie civile. Je ne serais pas surpris que ce ne soit là l'origine de tout ce qu'on a raconté sur cette fameuse législation de Lycurgue (1). De là aussi l'opinion reçue, que l'ancienne sagesse des Grecs était surtout liée à la musique (2). De là enfin la double signification du mot νόμος, qui signifie également *loi* et *chanson* (3).

C'est à la même époque sans doute que Stésandre de Samos fit connaître à Delphes les chants homériques : « Timomachus, dans ses Cypriaques, dit Athé« née, nous apprend que Stésandre de Samos.... fut

(1) Voyez ce que je dis au sujet des lois de Lycurgue, dans un petit mémoire intitulé : *De l'influence des lois sur les mœurs, et de l'influence des mœurs sur les lois*, p. 10 et 11. In-8° d'une feuille 1/4. *St-Étienne*, 1830.

(2) ἡ παλαιὰ τῶν Ἑλλήνων σοφία τῇ μουσικῇ μάλιστα εἶναι δεδεμένη. Je lis δεδεμένη avec Casaubon, au lieu de δεδομένη (Ath. Deipn., l. XIV, p. 632, C.)

(3) Aristote s'exprime d'une manière très-précise à cette occasion : « Pourquoi, dit-il, appelle-t-on *Nomes* (*lois*) ce qui se chante? « C'est parce qu'avant qu'on eût connaissance des lettres, on « chantait les lois, pour qu'elles ne fussent pas livrées à l'oubli. » (Problemat., § XIX, quest. 28). Il y eut même de ces sortes de chansons qui furent connues sous le nom spécial de *Nomes de Terpandre* (Jul. Polluc. Onomastic., l. IV, c. IX, § 65).

« le premier qui, dans Delphes, *chanta sur la ci-
« thare* les combats décrits par Homère, en commen-
« çant par l'Odyssée (1). » Cette prédilection des Delphiens en faveur de l'Odyssée venait probablement de ce que ces peuples ayant de fréquents rapports avec les îles de Céphalénie et d'Itaque par la mer de Corinthe, les chants relatifs à ces îles étaient ceux qui d'abord les charmèrent davantage.

Quoique Athénée ne dise pas que Stésandre ait été contemporain de Lycurgue, ce fut certainement peu de temps après que les poésies homériques furent connues à Lacédémone, qu'elles se répandirent successivement parmi les autres peuples de la Grèce. Alors, dans chaque ville, ne tardèrent pas à s'établir des jeux de musique et de poésie, consacrés surtout à chanter les faits héroïques sur le siége d'Ilion et le retour des principaux chefs. On peut conclure d'un passage d'Hérodote qu'un établissement de ce genre existait à Sicyone avant Pisistrate; car cet historien, parlant de Clisthènes, homme puissant à Athènes après les fils de Pisistrate, dit qu'il imita son aïeul maternel, nommé Clisthènes comme lui; or cet aïeul, qui par conséquent devait être antérieur à Pisistrate, étant tyran de Sicyone, et se trouvant en

(1) Voici les propres expressions d'Athénée, ou plutôt de Timomachus : πρῶτον ἐν Δελφοῖς κιθαρῳδῆσαι τὰς καθ' Ὅμηρον μάχας, ἀρξάμενον ἀπὸ τῆς Ὀδυσσείας (Deipn., l. XIV, p. 638, A. B).

guerre avec Argos, *défendit aux rhapsodes de lutter dans Sicyone pour les vers homéréiens, parce que ces vers étaient entièrement consacrés à célébrer de nombreuses louanges en faveur des Argiens et d'Argos* (1).

S'il en était ainsi dans Sicyone, on est certainement en droit de conclure que dans Argos et dans toute l'Argolide on chantait d'autant plus les vers *homéréiens*, qu'ils étaient consacrés spécialement à la louange du pays.

Si, comme il paraît, Athènes n'a pas été la première à recueillir les poésies homériques, lorsqu'elles commencèrent à se faire entendre dans la Grèce, cependant cette ville, où devait se former un jour le précieux dépôt qui nous a conservé ces chants antiques, ne resta pas long-temps étrangère au mouvement qui se faisait sentir de toutes parts. En effet Isocrate, dans son Panégyrique, loue *les ancêtres* d'avoir établi *des combats de musique* dans lesquels on récitait les vers d'Homère, afin d'inspirer à la jeunesse une vive admiration pour ceux qui se signalèrent dans les champs troyens, et le désir d'imiter leurs glorieux exploits (2). Il est très permis de croire que par *les*

(1) Ῥαψῳδοὺς ἔπαυσε ἐν Σικυῶνι ἀγωνίζεσθαι τῶν ὁμηρείων ἐπέων εἵνεκα, ὅτι Ἀργεῖοί τε καὶ Ἄργος τὰ πολλὰ πάντα ὑμνέαται (Hérod., l. V, 67). Remarquez cette expression ἀγωνίζεσθαι τῶν ὁμηρείων ἐπέων εἵνεκα. Les vers *homéréiens* étaient ceux chantés par les *Homérides*.

(2) Panegyr., § XLII, ed. de Nathan Morus, *Lipsiæ*, 1786. Re-

ancêtres (οἱ πρόγονοι), Isocrate entend parler des temps qui précédèrent Pisistrate; c'est l'interprétation la plus naturelle.

C'était dans ces exercices publics que durant les fêtes luttaient ensemble les *Homérides* ou *rassembleurs*, qui plus tard furent nommés *rhapsodes* (1); ils luttaient non-seulement sous le rapport de la déclamation, ou plutôt du chant, mais encore sous celui de l'arrangement des chansons primitives. Aussi c'était à qui réciterait les morceaux les plus étendus, les plus intéressants et les plus pathétiques. Il y fallait déjà un certain art pour lier ensemble plusieurs chansons primitives, pour en former des ῥαπτὰ ἔπεα d'une certaine dimension; et comme il existait une grande rivalité entre eux, que le vainqueur recevait un prix (2), chaque rhapsode cherchant à triompher de son antagoniste, ne voyait que son sujet, sans s'inquiéter de ce qu'avait dit celui qui venait de chanter, ni de ce que dirait celui qui le suivait. De là une énorme confusion dans l'enchaînement naturel des événements, surtout lorsque plusieurs rhapsodes, comme il est probable, se succédaient durant la même

---

marquez dans Isocrate cette expression ἔν τε τοῖς τῆς μουσικῆς ἄθλοις, ce qui répond aux *didascalies* dont parle le scholiaste de Denys de Thrace, cité p. 9.

(1) Il y avait une *fête des rhapsodes* pendant les saturnales, mais qui n'existait plus du temps de Cléarque, disciple d'Aristote (Athen. Deipn., l. VII, p. 275, B).

(2) Voyez ci-dessus page 46.

représentation. C'est à ce grave inconvénient que Solon voulut remédier quand il ordonna qu'un *rhapsode reprendrait où l'autre aurait fini* (1).

Mais rien n'était fait tant qu'on laissait toutes ces poésies au caprice de ceux qui les redisaient en public, et que dans de simples *didascalies* on les abandonnait à l'incertitude de leur mémoire. Plus les faits chantés dans ces vers inspiraient un puissant intérêt, plus ils étaient glorieux pour les Grecs, en leur retraçant avec une énergique vérité la brillante conquête de l'Asie, plus on sentit la nécessité de réunir ces chants divers, de les ordonner, de les fixer d'une manière durable, enfin de *revêtir d'un corps* ces récits jusque-là si fugitifs; et comme l'imprimerie venait d'être inventée, depuis à peine trente ans, lorsque parut à Florence la première édition d'Homère (2); de même à peine dans la Grèce l'écriture commença-t-elle à devenir d'un usage un peu facile, qu'on résolut de lui confier ces poétiques archives où se trouvaient consignés les héroïques exploits des ancêtres.

C'est ainsi que toujours conduits par le fil historique, et ne cessant de nous appuyer sur l'autorité des anciens, nous voici ramenés au point d'où nous étions partis, à cette époque de Pisistrate tellement

---

(1) Voyez page 24.
(2) En 1488.

attestée par l'antiquité entière, que j'ai dû la prendre comme la base de toute la narration, et qui maintenant ouvre devant nous le troisième âge de la poésie homérique.

On comprend bien, sans qu'il soit besoin de le dire, que je n'ai pas la prétention d'expliquer précisément comment s'est opérée, au temps de Pisistrate, la réunion des diverses rhapsodies, sous les noms génériques d'Iliade et d'Odyssée; mon intention n'est pas ici de renouveler la fable des soixante et dix grammairiens dont parle le Scholiaste de Denys de Thrace (1). Cependant cette circonstance est trop importante dans l'histoire de la poésie homérique, pour que je ne cherche pas à donner quelque idée sur ce travail, et c'est dans les poèmes eux-mêmes que je tâcherai de découvrir les lumières qui doivent éclairer ce nouveau point historique.

Avant que nous fussions en possession de la précieuse découverte faite par Villoison du fameux manuscrit de Saint-Marc (2), le nom de *diaskévaste* (3)

---

(1) Voyez page 9 et 10.

(2) Homeri Ilias ad veteris codicis veneti fidem recensita, scholia in eam antiquissima edidit Joh. Bap. Casp. d'Ansse de Villoison. *Venetiis*, 1788, in-fol. Emmanuel Bekker a réimprimé ces scholies in-4° à Berlin, en 1825, avec d'importantes améliorations; cependant cette seconde édition ne dispense pas toujours de la première.

(3) ὁ διασκευαστής. L'analogie de l'orthographe exigerait qu'on écrivît en français *diascévaste*; si j'adopte *diaskévaste*, c'est pour reproduire autant que possible la véritable prononciation du mot grec.

était à peine connu; il n'en était fait mention qu'une fois par hasard, dans les petites scholies (1); pourtant cette dénomination mérite d'être remarquée, car il n'est pas douteux que les *diaskévastes* furent aux *Homérides*, ce que ceux-ci, long-temps avant, avaient été aux premiers *chanteurs*. Ce sont eux vraisemblablement qui choisirent, dans le grand nombre, les rhapsodies relatives au même événement, pour les disposer de la manière la mieux suivie et dans l'ordre le plus intéressant; ou du moins, comme on peut supposer que les Homérides avaient déja réuni entre elles plusieurs *rhapsodies*, ce furent les *diaskévastes* qui revirent ce premier travail, qui le corrigèrent, et se chargèrent par des vers intermédiaires d'adoucir les transitions qui leur paraissaient trop brusques (2).

Ce n'était point là le sens qu'on donnait autrefois au mot *diaskévastes*, et Meric Casaubon, le premier et le seul qui je crois ait cherché à interpréter cette expression, à l'occasion du passage cité plus haut, dit que par-là on doit entendre le poëte lui-même (3). Cette explication n'est plus admissible aujourd'hui; dans une foule de passages des scholies de Venise, le *diaskévaste* est critiqué comme ayant

(1) Brev. schol. in Od. Λ 583; la même phrase du scholiaste se retrouve à peu près textuellement dans Eustathe, p. 1701, l. 26.

(2) Sur le sens de ce mot, et du verbe διασκευάζειν, voyez Wolf, § XXIV, des Prolégom., et surtout la note 14.

(3) De nupera Homeri editione dissertatio, p. 167.

interpolé des vers étrangers à la composition originale; sans cesse on y relève ces malheureux *arrangeurs*, pour avoir gâté le poëte primitif, et lui avoir attribué des traditions, des usages, et des expressions qui n'appartenaient pas à son époque. En général le fond de ces observations est vrai; et les *diaskévastes*, en arrangeant les poésies primitives, ont souvent plus consulté les mœurs et les traditions de leur temps que celles des siècles qui suivirent le siége d'Ilion. Souvent, pour vouloir bien faire, ils sont tombés dans de singulières méprises. Ainsi, selon les scholies de Venise, au seizième chant de l'Iliade, on doit retrancher quatre vers que le *diaskévaste* aurait ajoutés, d'après l'opinion de son temps, qu'Achille avait conçu pour Patrocle un attachement honteux (1). Au chant huitième de l'Iliade, un *diaskévaste* aurait admis l'usage des quadriges, ignoré dans les siècles héroïques (2). C'est aussi probablement à un *diaskévaste* que l'on doit l'addition d'un vers sur le fils d'Achille (3). La fausse interprétation des mots θυμὸν ὄρινεν a fait ajouter vingt vers au troisième chant de l'Iliade, par un *diaskévaste* (4).

---

(1) Voyez les observ. sur le v. 97 du seizième ch. de l'Iliade, où je traduis la scholie de Venise qui se rapporte à ce passage.

(2) Voyez les observ. sur le v. 185 du huitième ch. de l'Il., et cf. sch. Ven. I 400.

(3) Voy. les observ. sur le v. 326 du dix-neuvième ch. de l'Iliade.

(4) Voy. les observations sur le v. 395 du troisième ch. de l'Il., cf. sch. Ven. Δ 208.

Enfin, au onzième chant de l'Odyssée, passage déja cité, c'est le faux emploi d'un verbe par le *diaskévaste* qui faisait qu'Aristarque soupçonnait d'interpolation les onze vers relatifs à Tantale (1).

Mais où le travail des *diaskévastes* est digne de remarque, c'est lorsqu'il s'agit d'établir un point de suture entre deux *rhapsodies*. Alors ils avaient coutume de supposer un entretien de deux divinités touchant les événements qui se passaient sur la terre; car les idées religieuses et morales se rattachant à toutes les actions, ils pouvaient aisément, par ce moyen, lier les faits qui n'avaient pas entre eux une suite naturelle.

On trouve au septième chant de l'Iliade une conversation de cette nature, que les plus habiles critiques, Aristarque, Aristophane et Zénodote ont regardée comme une interpolation; elle comprend vingt-deux vers (2); il s'agit en cet endroit des fortifications que font les Grecs autour de leur camp. En supprimant les vers critiqués avec raison par les anciens, voici quel est le texte:

440. ἔκτοσθεν δὲ βαθεῖαν ἐπ' αὐτῷ τάφρον ὄρυξαν
441. εὐρεῖαν, μεγάλην· ἐν δὲ σκόλοπας κατέπηξαν.
442. Ὡς οἱ μὲν πονέοντο καρηκομόωντες Ἀχαιοί·
465. Δύσετο δ' ἠέλιος, τετέλεστο δὲ ἔργον Ἀχαιῶν·
466. βουφόνεον δὲ κατὰ κλισίας, καὶ δόρπον ἕλοντο·

(1) Brev. sch. in Odyss. Λ 583. Sch. Ven. B 104, cf. Pindar. schol. Olymp., I, 97.

(2) Sch. Venet. H 443, AV.

mot à mot : « En avant de ces travaux, ils creusèrent « un fossé profond, large et grand; et dans l'intérieur « ils plantèrent des pieux. C'est ainsi que travaillaient « les Grecs à la longue chevelure.

« Mais le soleil se coucha, et le travail des Grecs « fut achevé ; ils égorgèrent les bœufs parmi les tentes, « et prirent le repas du soir. »

Il est à présumer que la rhapsodie finissait à ces mots : *C'est ainsi que travaillaient les Grecs à la longue chevelure ;* et que pour éviter la transition trop brusque avec les mots suivants : *mais le soleil se coucha,* le *diaskévaste* imagina une assemblée des dieux, et tâcha d'amener plus naturellement la fin du jour en racontant ce qui se passait dans l'Olympe pendant que les Grecs se livraient à leurs travaux. C'est même ainsi qu'une autre scholie de la même édition justifie cette conversation entre Neptune et Jupiter (1). Quoi qu'il en soit, l'opinion de Zénodote, d'Aristophane et d'Aristarque sur l'interpolation n'en est pas moins fondée (2); et quant au défaut de liaison, il tient à la manière dont ces poésies furent réunies en un seul corps d'ouvrage.

(1) Παρεκτείνων τὸ ἔργον, τὴν τῶν θεῶν ἀγορὰν παρέλαβεν· ἄτοπον γὰρ ἦν εἰπεῖν, « ὣς οἱ μὲν πονέοντο, » εἶτα εὐθὺς « δύσετό τ' ἠέλιος. » (sch. Ven. H 443, BLV.)

(2) Il est bien possible que dans le nombre des manuscrits consultés par Aristarque, Aristophane et Zénodote, les plus estimés ne portassent pas les vers suspects.

Si cet exemple était le seul, on pourrait supposer que ce n'est qu'un hasard dans un si grand ouvrage; mais j'en pourrais citer bien d'autres, s'il s'agissait ici d'entrer en discussion sur ce point. Qu'il me suffise d'avoir indiqué comment on a dû procéder dans la grande réunion des poëmes homériques; pour les détails, je renvoie à mes observations, où j'ai traité avec soin cette question si curieuse des interpolations (1); interpolations qui se montent de 12 à 1500 vers pour la seule Iliade (2); et qu'on ne saurait admettre dans un poëme fait d'un seul jet, ni concilier avec une composition, surtout admirable, dit-on, par les justes proportions de l'ensemble. Quand on examine de près cette quantité de vers rejetés sur les plus graves autorités, on est loin de l'assertion de Boileau :

Chaque vers, chaque mot court à l'événement (3)

et peut-être Boileau lui-même eût-il été fort embar-

(1) Voyez entre autres les observations sur les v. 179 du onzième, 431 et 677 du seizième, 356 du dix-huitième, 359 du dix-neuvième, 125 du vingtième, 505 du vingt-unième, et 165 du vingt-deuxième ch. de l'Iliade. Tous ces passages renferment des exemples analogues à celui que je viens de rapporter. Voyez aussi les observations sur le v. 620 du quatrième de l'Odyssée, où la suture des deux rhapsodies saute aux yeux d'une manière évidente.

(2) Knight a donné une édition où plus de 2000 vers sont supprimés, et en général par de très-bonnes raisons. J'en parle en détail dans mes observations.

(3) Art poét., ch. III, v. 306.

rassé de répondre, si on lui eût demandé quel est cet événement? Serait-ce par hasard les funérailles d'Hector qui terminent le poème? Mais au temps de Boileau, comme à celui de Macrobe, on tenait pour article de foi que trois choses étaient également impossibles : « Arracher la foudre à Jupiter, à Hercule « sa massue, et un vers à Homère (1). »

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce plan de l'Iliade sur lequel on a tant raisonné; continuons à chercher quelle fut la destinée des poésies homériques sous la nouvelle forme qu'elles viennent de recevoir. Cette forme, comme on le pense bien, ne s'obtint pas tout d'un coup; comme les formes précédentes, elle fut l'ouvrage du temps et de la civilisation, mais dans une progression plus rapide. On fit d'abord des essais d'une certaine étendue, puis on ajoutait chaque jour à ce nouveau travail, soit pour y joindre d'autres *rhapsodies*, soit pour les lier par des vers intermédiaires et leur choisir la place qui semblait être la plus convenable. L'usage de l'écriture permettait déja de se livrer à cette sorte de critique. Tout cela fut commencé sous le règne de Pisistrate, ou du moins peu de temps avant. Mais Pisistrate, homme éloquent et plein de goût pour les lettres, s'associant à tout ce qui les rendait florissantes, donna, il n'en faut pas douter, un grand élan à cette belle

(1) Macrob. Saturnal, l. V, c. 3.

entreprise. Voilà pourquoi toute la gloire lui en est restée. De là aussi cette tradition conservée jusqu'à Eustathe, que Pisistrate fit insérer dans le poème *la Dolonie* (1), dont Homère avait fait un ouvrage à part qu'il n'avait pas joint aux autres parties de l'Iliade (2). Cela veut dire que de toutes les rhapsodies qui par les soins de Pisistrate furent réunies en un seul corps d'ouvrage, une des dernières fut celle qui traitait de l'expédition d'Ulysse et de Diomède, lorsqu'ils pénétrèrent durant la nuit dans le camp des Troyens pour enlever les chevaux de Rhésus. Le fait rapporté par Eustathe ne peut s'expliquer autrement. En effet, comment supposer que si l'on avait possédé un poème parfait dans son ensemble, on eût été, sans motif, y *coudre* un autre petit poème qui présentait aussi un tout complet en lui-même? cela n'est pas croyable. Mais, je l'avoue, on est en droit de conclure de cette tradition sur Pisistrate que déjà avant lui il existait un commencement de réunion, à laquelle il donna d'heureux développements. Peut-être même que son plus grand mérite est d'avoir employé sa puissance à fixer la

(1) C'est le dixième chant de nos éditions.

(2) Φασὶ δὲ οἱ παλαιοὶ τὴν ῥαψῳδίαν ταύτην ὑφ' Ὁμήρου ἰδίᾳ τετάχθαι, καὶ μὴ ἐγκαταλεγῆναι τοῖς μέρεσι τῆς Ἰλιάδος, ὑπὸ δὲ Πεισιστράτου τετάχθαι εἰς τὴν ποίησιν (Eust., p. 785, l. 41 seqq.). Les mêmes expressions se retrouvent dans une scholie tirée du manuscrit de Pierre Victor; vid. scholia in Homeri Iliad. ex recensione Imman. Bekkeri, *Berolini*, 1825, p. 273.

rédaction générale à peu-près telle que nous l'avons aujourd'hui.

Quand une fois les poésies d'Homère formèrent un tout complet, quand ces poèmes furent confiés à des monuments matériels et durables, qu'on put les lire, les étudier avec soin, les prendre, les quitter, les reprendre à loisir sans attendre l'occasion d'une fête ou d'un sacrifice public, ils ne tardèrent pas à devenir l'objet d'une critique nouvelle. Les philosophes, voyant le succès populaire qu'obtenaient ces poésies depuis si long-temps, s'emparèrent des premiers manuscrits pour les commenter, et pour expliquer par des allégories les idées de physique qui commençaient à se répandre dans le monde. Alors il ne s'agissait plus d'apprendre et de redire ces chants merveilleux que les peuples écoutaient avec ravissement; ni d'entendre ces histoires lamentables qui remplissaient de trouble l'âme de Pénélope, et qui faisaient couler les larmes d'Ulysse, mais de rechercher dans tous ces événements comment ils servaient de voile à quelque système de morale ou de métaphysique. Déja vers la 63e olympiade, et peu de temps après la mort de Pisistrate, Théagène de Regio, trouvant qu'il était impie de faire combattre les dieux, expliquait le vingtième chant de l'Iliade par la lutte des éléments; pour lui Apollon et Vulcain ne sont que du feu, Neptune n'est que de l'eau, Junon n'est que de l'air, Diane est la lune, il en est de même de

toutes les autres divinités (1). Peu de temps après, et vers la soixante et dixième olympiade, Anaxagore de Clazomène est le premier qui compose un livre pour établir que la poésie d'Homère est un véritable traité sur la justice et la vertu (2); pour lui déja la déesse Iris n'est autre chose que les rayons du soleil réfléchis par les nuages (3). Métrodore de Lampsaque, disciple d'Anaxagore, suivait les traces de son maître (4). Stésimbrote de Thase, qui vivait à peu près à la même époque, Stésimbrote, cité par Platon et par Xénophon (5), soutenait gravement, à l'occasion d'un vers d'Homère, que les Barbares ne mangeaient pas du pain fait avec la farine de blé, mais seulement celui qu'on faisait avec la farine d'orge (6).

On voit par là combien la poésie homérique changea promptement de caractère, aux yeux des hommes les plus éclairés. A peine fut-elle écrite qu'elle devint aussitôt une œuvre littéraire comme une autre, sur laquelle chacun raisonna, discuta selon ses vues, sans remonter à l'origine, tant l'esprit humain aime à s'appuyer sur un fait positif. Le nom d'Homère était une tradition reçue de longue date, il ne manquait

(1) Vid. sch. Venet. Υ 67, p. 553, *a* l. 13-33, ed. Imm. Bekkeri, in-4°.
(2) Diog. Laert., l. II, § 11.
(3) Sch. Ven. Ρ 547.
(4) Diog. Laert., l. c., et sch. Venet. Κ 252.
(5) In Ione, t. IV, p. 179 Bip., et Sympos., c. III, § 6.
(6) Sch. Venet., Φ 76.

que son ouvrage; dès qu'il fut trouvé, on ne s'enquit plus du reste; car dans ces temps de subtilités philosophiques, nul ne s'occupait des recherches d'authenticité.

Cependant, comme les copistes ne disparurent pas subitement après l'invention de l'imprimerie, de même les rhapsodes subsistèrent encore après les premières transcriptions des poésies homériques. Les copies ne furent pas d'abord très-nombreuses; elles n'étaient et ne pouvaient être d'un usage général; pendant long-temps encore ce fut dans les grandes solennités que la foule se portait pour entendre les vers d'Homère. Il paraît même que les *rhapsodes*, prévoyant sans doute le dommage qui devait résulter pour eux de cette transcription des poésies, affectaient dans leurs récits alternatifs un ordre différent de celui que portaient les copies faites par Pisistrate; de sorte qu'Hipparque, son fils, les contraignit de suivre l'ordre adopté. Ainsi Solon fit une loi sur les rhapsodes *pour que l'un reprît où l'autre avait fini* (1); et Hipparque *força les rhapsodes, aux Panathénées, à réciter les poésies d'Homère alternativement, et par ordre, comme ils le font encore maintenant* (2). C'est donc bien à tort qu'on a

(1) Voyez ci-dessus page 24.

(2) Καὶ ἠνάγκασε τοὺς ῥαψῳδοὺς Παναθηναίοις ἐξ ὑπολήψεως ἐφεξῆς αὐτὰ (τὰ ἔργα Ὁμήρου) διϊέναι, ὥσπερ νῦν ἔτι οἵδε ποιοῦσι (Plat. in Hipparch., t. V, p. 262 bip.)

confondu la phrase de Diogène de Laërce, et celle de Platon, ou de tel autre auteur du dialogue intitulé Hipparque (1); elles se rapportent à deux personnages très-distincts, à deux faits de dates éloignées, et placés dans des circonstantes différentes.

Un des plus célèbres et des plus anciens rhapsodes depuis Pisistrate est Cinéthus de Chios, selon quelques-uns, auteur de l'hymne à Apollon, et le premier qui, vers la fin de la soixante-neuvième olympiade, quelques années après la mort d'Hipparque, *rhapsodia* la poésie d'Homère en Sicile (2). Mais Eustathe l'accuse d'avoir gâté les poèmes homériques, et d'y avoir introduit des vers suspects (3).

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que, plus on s'éloigne de l'époque de Pisistrate, plus l'art des *rhapsodes* s'en va diminuant, et perd de son caractère propre. Non seulement ce ne sont plus ces chanteurs illustres auxquels les rois confient la garde de leurs épouses; ces hommes divins qu'honorent les rois et qu'admirent les peuples; non seulement ce ne sont plus ces Homérides qui apaisent des séditions, qui chantent les lois, et ajoutent une corde à la lyre;

(1) A ce sujet, voyez un article d'une excellente érudition et de la plus saine critique, intitulé : Quelques Remarques historiques et littéraires sur les dialogues dits socratiques, par M. Letronne (Journal des Savants, ann. 1820, p. 673 et suiv.).

(2) Πρῶτος ἐν Συρακούσαις ἐραψῴδησε τὰ Ὁμήρου ἔπη (Pind. schol. in Nem., II, 1).

(3) Eust., p. 6, l. 39.

mais déja même ils sont bien loin de ces *rhapsodes* qui avaient une assez grande influence pour qu'un tyran de Sicyone se crût en droit de les supprimer; et la période que nous parcourons est toute différente. Deux choses tendirent à diminuer l'importance des rhapsodes : d'abord l'usage des copies écrites, et ensuite les représentations théâtrales, auxquelles sans doute eux-mêmes donnèrent naissance (1), et qui par leur nature étaient bien plus propres aux jeux de la scène, que des fragments d'un long poème qu'on trouvait beaucoup plus commode de lire à tête reposée.

Aussi voyons-nous qu'alors les rhapsodes tâchaient de soutenir leur crédit par des moyens étrangers à leur art; ils cherchaient à captiver l'attention par des costumes extraordinaires; quand ils récitaient l'Odyssée, ils paraissaient en public couverts d'un manteau de pourpre (violet); et ceux qui récitaient l'Iliade avaient un manteau teint en rouge (2). La branche de laurier, la couronne d'or, les artifices de la déclamation, tout était mis en œuvre; mais ces accessoires matériels, pour ainsi dire, hâtaient leur déca-

(1) L'agneau accordé en prix aux récitateurs des premiers vers, et le bouc qui fut aussi le prix de ceux qui tentèrent les premiers essais de la tragédie, ne semblent-ils pas indiquer quelques rapports, et jeter quelques lumières sur la véritable origine de la tragédie?

(2) Eust., p. 6, l. 5-7.

dence bien loin de la prévenir, et les rhapsodes étaient entrés déja dans d'autres voies. Ils ne se contentaient plus de réciter les vers d'Homère; mais revêtus d'habits magnifiques (1), ou bien assis sur un trône au milieu d'un théâtre (2), ils se mirent à disserter sur le poète lui-même, avec une sorte d'enthousiasme exagéré qui semblait tenir de l'inspiration, mais qui dans le fond n'était qu'une déclamation ampoulée et ridicule.

Tels étaient en effet les *rhapsodes* du temps de Platon. « Il faut, dit Socrate, que le *rhapsode* soit « pour ses auditeurs l'interprète de l'esprit même du « poète (3); » tout le dialogue, intitulé Ion, où se trouve cette pensée, n'a été composé que pour prouver combien cette prétendue interprétation homérique était fausse, et combien elle tenait peu à la véritable connaissance de l'art ou de la science (4); Platon s'attache surtout à prouver qu'elle n'était au contraire que le résultat d'une admiration factice, à laquelle le rhapsode s'abandonnait, non par une intime conviction, mais seulement pour produire de l'effet, et gagner son argent (5). De telle sorte que

(1) Plat. in Ione, t. IV, p. 178 Bip.

(2) Athen. Deipn., l. XIV, p. 620 C.

(3) Plat., l. c., p. 179.

(4) Δῆλον ὅτι τέχνῃ καὶ ἐπιστήμῃ περὶ Ὁμήρου λέγειν ἀδύνατος εἶ (p. 183): « Il est clair que tu es incapable de parler d'Homère, soit sous le « rapport de l'art, soit sous celui de la science. »

(5) Voici les propres paroles de Platon : ὡς ἐὰν μὲν κλαίοντας αὐτοὺς

le philosophe, après s'être moqué de son malheureux rhapsode par la plus sanglante ironie sur la prétendue *force divine* qui le transporte (1); après l'avoir mis en contradiction manifeste avec lui-même, et l'avoir enfin réduit à l'absurde, Socrate finit par lui dire avec un souverain mépris: « Va, mon cher Ion, je « t'accorde ce qui te paraît si beau, d'être un divin, « mais fort ignorant louangeur d'Homère (2). »

Xénophon, contemporain de Platon, ne fait pas plus de cas des rhapsodes, qu'il traite de la nation la plus stupide du monde, et qui ne comprennent rien au véritable sens du poète (3).

Quelques années après, dans le récit d'une fête splendide, donnée par Alexandre-le-Grand, à l'occasion de son mariage, on voit le rhapsode Alexis de Tarente arriver immédiatement après les bateleurs et les faiseurs de tours, θαυματοποιοί (4); plus tard ils vont même égayer les repas des particuliers; et quand on réunissait ses amis, on avait des rhapsodes qui chantaient non seulement des vers d'Homère, mais

καθίζω, αὐτὸς γελάσομαι, ἀργύριον λαμβάνων· ἐὰν δὲ γελῶντας, αὐτὸς κλαύσομαι, ἀργύριον ἀπολλύς (p. 190). « Ainsi donc si je parviens à « les faire pleurer, moi je ris en emportant l'argent; mais s'ils « rient, c'est moi qui pleurerai de le perdre. »

(1) In Ione, page 203.

(2) In Ione l. c.

(3) Sympos., c. 3, § 6, conf. Memorabil., l. IV, c. 2, § 10.

(4) Deipn., XII, 538 E.

ceux d'Archiloque, de Mimnerme ou de Phocylide(1); ils disparaissent enfin, ne laissant après eux qu'un nom dégénéré, comme celui de nos *jongleurs*, qui eurent aussi leur beau temps à une certaine époque de notre monarchie (2). Les rhapsodes ont subi la destinée de toutes les institutions humaines; florissantes tant qu'elles servent aux besoins réels de la société, elles déclinent et périssent enfin du moment qu'elles deviennent inutiles.

Après avoir rapidement tracé, pour ne plus y revenir, l'histoire des rhapsodes qui se lie si essentiellement à l'histoire même des poésies homériques, reprenons les choses où nous les avons laissées, et continuons à examiner quel fut le sort de ces poésies, lorsque enfin réunies par l'écriture elles présentèrent un corps d'ouvrage tout entier. Les philosophes, comme je l'ai déja dit (3), s'en emparèrent presque aussitôt pour y chercher un appui à leurs systèmes, et les expliquer par des allégories; mais ils ne furent pas les seuls qui s'en occupèrent, et ces ouvrages, sous la nouvelle forme qu'ils avaient acquise, ne tardèrent pas à devenir l'objet de critiques d'un autre genre. On conçoit aisément que dans un temps où l'usage de l'écriture présentait encore de si

---

(1) Deipn., XIV, 620 B.

(2) Voyez les Mém. de l'Académ. des inscript. et belles-lettres, t. XV, p. 581-2.

(3) Voyez les pages 69, 70.

grandes difficultés, les copies qu'on faisait de ces poèmes dussent être remplies de fautes, et que la manière dont leurs différentes parties avaient été recueillies de la bouche des *Homérides* ou des *rhapsodes* ait dû y apporter une foule d'irrégularités et de nombreuses variantes. C'est à faire disparaître les fautes, à épurer les textes et à choisir entre ces variations diverses, que s'appliquèrent les critiques de cette époque. En un mot, leur but était de corriger les erreurs des premiers copistes, et de perfectionner le travail des *diaskévastes*. Cet âge, à proprement parler, fut celui des *éditeurs;* j'emploierais cette expression si elle rendait toute l'idée de οἱ διορθοῦντες, expression qu'on trouve dans les scholies de Venise (1), et qui signifie non-seulement ceux qui publient, qui mettent en lumière, mais encore ceux qui corrigent, qui redressent, qui rectifient. Après avoir donné l'explication de ce mot, qu'on me permette, pour simplifier, de franciser l'expression, et de dire les *diorthontes* comme nous avons dit les *diaskévastes*, qui les précédèrent dans l'arrangement des poésies homériques. C'est aux *diorthontes* qu'on dut autrefois les nombreuses éditions, ou plutôt les *diorthoses* de *Marseille*, de *Chio*, de *Sinope*, d'*Argos*, qui furent les matériaux sur lesquels travaillè-

(1) Sch. Ven. Φ 363.

rent les grammairiens d'Alexandrie, mais qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

Avant d'arriver à cette époque des Alexandrins où les poèmes d'Homère reçurent leur forme définitive, arrêtons-nous un instant à celle des *diorthontes* qui la prépara. Nous n'avons encore que bien peu de lumières sur cette période de l'histoire des poèmes homériques, quoique déja, mais en petit nombre, des monuments écrits nous permettent de saisir quelques faibles traces de ce nouveau travail, et que nous ne soyons plus uniquement réduits comme pour les *diaskévastes* aux lueurs toujours incertaines des conjectures et des inductions.

Antimaque de Colophon, poète lui-même (1), est, je crois, le plus ancien *diorthonte*, dont le travail, du moins en partie, soit arrivé jusqu'à nous. Selon Apollodore, cité par Diodore de Sicile (2), Antimaque vivait au temps d'Artaxercès, fils de Darius, vers la quatre-vingt-treizième olympiade; c'est-à-dire environ 150 ans après Pisistrate, et près d'un siècle avant Aristote. Quelques variantes de sa *diorthose* nous ont été conservées par le scholiaste de

---

(1) Ces principaux ouvrages sont un poème intitulé *la Thébaïde*, et une élégie intitulée *Lydé*, nom de sa femme, et qu'on a nommée improprement *la Lydienne*. Voyez sur Antimaque une bonne note de Kuster dans son éd. de Suïdas, v. Ἀντίμαχος.

(2) L. XIII, p. 390 vet. ed., et t. I, p. 630, § 108, ed. Wesseling.

Venise (1); elles ne sont pas d'une grande importance. Il y a même tout lieu de croire que d'autres travaux du même genre avaient précédé celui d'Antimaque, car au XXIV[e] chap. de l'Iliade, il admet trois vers que plus tard les critiques ont retranchés, sans doute sur des autorités plus anciennes. Dans ce passage, Antimaque s'est contenté de changer un verbe qui ne lui paraissait pas, avec raison, avoir un sens satisfaisant (2).

C'est à-peu-près vers le même temps qu'il faut supposer que vivait Hippias de Thase, dont Aristote nous a conservé une correction sur le vers 15 du second chant de l'Iliade; elle prouve jusqu'à quel point les Grecs ont toujours porté l'esprit de subtilité : je renvoie à ce que j'en ai dit ailleurs (3). Ce qu'il y a de sûr, c'est que la fin de ce vers, soit qu'on suive la leçon d'Hippias ou celle d'Aristote, n'est plus la même que dans nos éditions. Comme les corrections d'Hippias ont surtout rapport à l'accentuation (*κατὰ προσῳδίαν*), de manière à changer entièrement le sens de la phrase, c'est à lui sans doute qu'il faut en attribuer une du même genre, que cite le même

(1) Cf. sch. Ven. Α 298, 423, 598. Ε 461. Γ 59. Φ 607. Χ 336. Ψ 870-1. Ω 71-3.

(2) Cf. sch. Venet. Ω 71-3, où il change ἰάσομεν en ἀμήχανον. Sur une autre correction d'Antimaque au XXIII[e] ch. de l'Il., v. 870-4, voyez Eust., p. 1334, l. 8.

(3) Voyez les obs. sur les v. 14-5 du second chant de l'Il.

Aristote (1), et qui est relative au vers 328 du XXIII[e] chant de l'Iliade. Ces sortes de corrections avaient ordinairement pour objet de justifier Homère des reproches qu'on lui adressait. Aristote le dit positivement à l'occasion de la dernière correction que je viens de rappeler. Ses paroles méritent d'être citées textuellement : τὸν Ὅμηρον ἔνιοι διορθοῦνται πρὸς τοὺς ἐλέγχοντας (2). L'expression de διορθοῦνται, employée en cette circonstance, prouve que ce travail des *diorthontes* était souvent fort arbitraire, et souvent aussi dans la simple vue de soutenir un système. Que cela suffise pour faire apprécier la différence qui existe entre eux et les éditeurs ordinaires.

Aristote ne s'est pas borné à nous faire connaître les corrections introduites dans le texte d'Homère par ses prédécesseurs, il a travaillé aussi sur le même sujet, il a donné sa *diorthose*. Dans cette grande attention que chacun portait aux poésies homériques, son esprit, si riche en belles connaissances, ne pouvait rester étranger à l'action générale ; et la fameuse édition de la Cassette en est un irrécusable témoignage, tout au moins pour l'Iliade.

Plutarque, en parlant de cette édition, emploie l'expression que nous venons de remarquer dans

---

(1) Sophist. Elench., c. 4, t. III, p. 530, ed. bip.
(2) Soph. Elench., l. c.

Aristote au sujet d'une correction d'Hippias (1); d'où il résulte qu'au temps où écrivait cet auteur, l'opinion était qu'Aristote avait corrigé l'exemplaire qu'Alexandre renferma dans la riche cassette enlevée aux trésors de Darius. Mais ce qui est assez étonnant, et ce que Wolf avait déja remarqué (2), c'est que le scholiaste de Venise, qui nous fait connaître un si grand nombre de *diorthoses*, ne dise pas un mot du travail d'Aristote; il est difficile d'admettre que Ptolémée, fils de Lagus, qui peu de temps après la mort d'Alexandre fonda la belle bibliothèque d'Alexandrie, ait négligé d'y déposer le précieux manuscrit d'Homère, d'abord corrigé par Aristote, et qu'ensuite Alexandre commenta lui-même avec Anaxarque et Callisthènes (3). C'est ce qui a fait supposer, non sans motif, à Wolf, que ces mots αἱ κατὰ ἄνδρα qu'on trouve deux fois dans les scholies de Venise (4), pourraient bien se rapporter à l'édition de la Cassette, corrigée par Aristote, que le

---

(1) Voici le passage de Plutarque : καὶ τὴν μὲν Ἰλιάδα τῆς πολεμικῆς ἀρετῆς ἐφόδιον καὶ νομίζων καὶ ὀνομάζων (Ἀλέξανδρος), ἔλαβε μὲν Ἀριστοτέλους διορθώσαντος, ἣν ἐκ τοῦ νάρθηκος καλοῦσιν (Alex., § 8, t. IV, p. 19, ed. Reisk.).

(2) Proleg., § XL, p. CLXXXIII.

(3) Voici comment s'exprime Strabon au sujet de cette *Diorthose :* φέρεται γοῦν τις διόρθωσις τῆς Ὁμήρου ποιήσεως, ἡ ἐκ τοῦ νάρθηκος λεγομένη, τοῦ Ἀλεξάνδρου μετὰ τῶν περὶ Καλλισθένην καὶ Ἀνάξαρχον, ἐπελθόντος καὶ σημειωσαμένου τινὰ, ἔπειτα καταθέντος εἰς νάρθηκα (lib. XIII, 594).

(4) Il., Χ 108 et Ψ 88.

scholiaste désigne comme *l'homme* ou *le critique* par excellence. Au reste, et quoi qu'il en soit, ces deux corrections ne sont pas très-importantes, de même que celles qui nous sont données par le scholiaste de Venise sous le propre nom d'Aristote. Ce sont quelques différences dans l'orthographe (1), ou quelques changements de mots (2), qui ne peuvent nous donner qu'une idée fort imparfaite de tout le travail aristotélique. Ce qui peut-être serait plus digne d'attention, ce sont les différences qui existent entre les citations d'Aristote et nos éditions actuelles; je les ai notées très-attentivement dans mes remarques sur Homère (3), mais rien ne prouve que ces différences appartiennent aux corrections d'Aristote. Elles résultent vraisemblablement des nombreuses variantes qui existaient dans les premiers manuscrits, car on peut faire les mêmes observations sur Platon, et sur d'autres auteurs anciens (4).

Si nous n'avons presque aucune notion sur les corrections de détail qu'a faites Aristote au texte de

(1) Ainsi, Il. Φ 254, il écrit μελανόςου θηρητῆρος au lieu de μέλανος τοῦ θ. Ψ 88 ἀστραγάλησιν, ioniquement au lieu de ἀστραγάλοισι.

(2) Il. Ψ 88 ἐρίσσας au lieu de χολωθείς. X 108 κάλλιον au lieu de κέρδιον. Ω 340 πτέρωτα au lieu de πέδιλα.

(3) Voyez entre autres les observ. sur les v. 14, 192 et 196 du second, 591 du neuvième, 340 du vingt-quatrième ch. de l'Iliade, 398 du quinzième, 121 du dix-neuvième de l'Odyssée.

(4) Voyez les obs. sur les v. 8 du troisième, 84 et 218 du quatrième, 251 du sixième, 547 du huitième ch. de l'Iliade, etc., etc.

l'Iliade, nous avons du moins son jugement sur l'ensemble des poèmes homériques, et quoique cette opinion purement littéraire soit étrangère à l'histoire de ces poèmes, on l'a trop souvent opposée comme principal argument au système historique, pour ne pas nous y arrêter un instant et l'examiner avec quelque attention. En effet, nous dit-on, comment supposer qu'Aristote, ce génie si vaste, si bon observateur, ait pu admettre sans contestation le fait des poèmes d'Homère, composés par lui dans une vue unique, si réellement ces poèmes n'avaient pas une telle origine? Comment se fait-il que dans un temps bien plus rapproché que le nôtre de cette origine, il n'en ait eu aucune connaissance, même traditionnelle? ou s'il l'a eue, comment n'en a-t-il fait nulle mention? Ne doit-on pas en conclure ou que la tradition n'existait pas de son temps, ou, si elle existait, qu'il ne l'a pas jugée digne d'être réfutée? Ces objections sont puissantes, mais elles ne sont pas insolubles. Je dirai d'abord que vivre à une époque rapprochée d'un fait, n'est pas toujours une raison pour en être mieux instruit, au contraire le premier instinct de notre esprit est d'admettre les faits tels qu'on nous les présente. Plus le fait est merveilleux, incroyable, plus l'imagination s'en empare avec amour, elle l'adopte, en fait son bien propre; alors c'est presque un sacrilège que d'y toucher et d'élever contre lui le plus léger doute. Ce n'est que plus tard qu'il est permis de

l'examiner, avec toutes les circonstances qui l'accompagnent et le modifient, pour l'apprécier à sa juste valeur. Cette espèce de critique est toujours la dernière; on commence d'abord par raisonner long-temps sur le fait tel qu'il est admis, son existence convenue est mise en dehors de la discussion, et ce n'est qu'après bien des disputes qu'on finit par où l'on aurait dû débuter; on cherche enfin à éclairer la question à sa base, on veut se rendre compte du fait lui-même, savoir s'il est réellement au fond ce qu'il paraît être, et d'ordinaire ce dernier examen prouve que les raisonnements antérieurs sont tous partis d'une fausse donnée; c'est presque toujours l'histoire de la dent d'or (1).

Au reste cette marche, quoiqu'elle semble opposée à tout bon système de raisonnement qui demande qu'on s'occupe d'abord à connaître l'objet en question, est cependant la plus naturelle, et même la plus logique dans l'ordre des choses. En effet, le premier soin ne doit pas être de prouver les faits, mais de les réunir. Car ce n'est que de la comparaison entre un grand nombre de faits que résulte leur juste appréciation; c'est par là qu'ils se détruisent ou se confirment. Aussi voyons-nous les anciens auteurs presque

(1) Sur la prétendue dent d'or du jeune Cristophe Mullern de Weildorst, village de Silésie, voyez l'ouvrage d'Antoine Vandale, de *Oraculis veterum ethnicor.*, p. 442 et suiv. de l'édition in-4°. Amstelod., 1700.

uniquement occupés à conserver des traditions; ils accueillent, ils notent tout ce qu'ils voient, et tout ce qu'on raconte; les rapports, faux ou vrais, incertains ou positifs, sont déposés par eux dans leurs ouvrages comme les instruments qui doivent servir un jour à faire découvrir la vérité (1).

Tel était en général le génie de l'antiquité; tel fut en particulier le génie d'Aristote qui représente à lui seul toute l'antiquité. Le savant M. Cuvier a parfaitement démontré qu'Aristote s'est spécialement

(1) Même chose est arrivée dans l'histoire littéraire proprement dite, pour l'authenticité des ouvrages. Dans les 15ᵉ, 16ᵉ et 17ᵉ siècles, les savants se contentaient de publier les manuscrits qu'ils trouvaient, sans trop s'inquiéter du véritable auteur. Il leur suffisait qu'un nom célèbre fût en tête pour le lui attribuer, cela même donnait du prix à la découverte; et les choses devaient être ainsi. L'emploi de ces premiers explorateurs était seulement de recueillir les matériaux; plus tard la mission de la critique fut de les examiner et de rendre à chacun ce qui lui appartenait. Bentley s'est acquis en ce genre une grande célébrité, il a ouvert la carrière et montré la route. Sa dissertation sur les lettres de Phalaris est un chef-d'œuvre de sagacité et d'érudition. Qu'il me soit permis de citer aussi sa dissertation sur les lettres de Socrate et de ses disciples, dans laquelle il rapporte une preuve bien frappante de ce que j'ai dit, que ce n'est pas toujours une raison pour bien juger un fait que d'être rapproché du temps où il s'est passé. Hermippus, qui vivait cent ans après la mort de Socrate, dit que Polycrate avait écrit pendant le jugement un plaidoyer contre ce philosophe; et Phavorinus, près de cinq cents ans plus tard, observe que ce factum ne peut avoir été composé qu'après la mort de Socrate, puisqu'il y est question d'une muraille bâtie par Conon environ six ans après que Socrate avait bu la ciguë (v. Diog. Laert., II, 39, et Bentleii op. philolog., p. 52).

occupé à rassembler les faits comme étant le principe de toute instruction; et si en histoire naturelle il a donné des préceptes généraux d'une si grande exactitude, c'est que dans cette science les généralisations sont plus faciles, et pour ainsi dire plus près des faits particuliers. Mais en physique, par exemple, où les faits sont plus compliqués, et bien moins aisés à constater, quand il a voulu généraliser, il est tombé dans de graves erreurs (1). Il est parti du même principe pour établir ses préceptes généraux en littérature. Dans le nombre des poèmes qui de son temps avaient été composés à l'imitation de l'Iliade et de l'Odyssée, ceux-ci, sans aucune comparaison, étaient infiniment supérieurs à tous les autres (2); il dut donc les présenter comme le vrai modèle de toutes les compositions épiques. N'oublions pas que, lorsque Aristote traçait ces règles, déja depuis deux cents ans l'Iliade et l'Odyssée étaient écrites et généralement attribuées à Homère; personne n'en faisait aucun doute; des philosophes beaucoup plus rapprochés de l'époque de Pisistrate avaient, comme je l'ai dit plus haut, consacré cette opinion; de sorte que tout na-

(1) Cette opinion de M. Cuvier est tirée de son cours sur l'histoire des sciences naturelles, et j'ai supposé que l'analyste de ses leçons avait fidèlement reproduit sa pensée. (Voyez le feuilleton du journal intitulé *le Temps*, n° du 10 janvier 1830.)

(2) διὸ.... θεσπέσιος ἂν φανείη Ὅμηρος παρὰ τοὺς ἄλλους (De Arte poet., c. XXIV, t. V, p. 263, ed. bip.

turellement Aristote prit les choses au point où elles en étaient, et raisonna sur les idées unanimement adoptées de son temps. Nous ne devons donc rien conclure contre le système historique, ni du génie d'Aristote, ni de l'époque où il a vécu; tout s'explique d'une manière simple, en y regardant de près. Nous ne devons pas conclure surtout que les traditions sur Pisistrate n'existaient pas alors, elles existaient sans doute, mais d'une manière générale, vague, et sans que nul songeât à en tirer les conséquences légitimes qui en découlent nécessairement. Voilà comment s'explique cette marche parallèle de deux opinions contradictoires durant tant de siècles, et comment a dû prévaloir long-temps, non l'opinion la plus vraie, mais la plus vraisemblable, celle qui présentait à l'esprit la solution la plus prompte et la plus facile. Enfin, comme dernière observation, il aurait fallu qu'Aristote eût examiné la question sous le point de vue actuel, et l'eût combattue, pour que son autorité fût complète. Qu'il me soit donc permis de reprendre la suite de notre narration.

La période que nous venons de parcourir nous conduit à celle de l'école d'Alexandrie qu'on peut appeler l'âge des *grammairiens;* ce sont eux qui mirent la dernière main aux ouvrages du poète. Ces deux époques ont entre elles de grands rapports, puisque à ces deux époques les critiques se sont surtout appliqués à corriger le texte d'Homère. Ce qui

les distingue, c'est que les premiers, sans autres guides que leurs propres idées, sans autre règle que leur goût, eurent une marche entièrement arbitraire, et leurs corrections furent toutes conjecturales; tandis que le travail des *grammairiens* consista surtout à collationner toutes les *diorthoses* de l'âge précédent, et à choisir entre les leçons celles qui leur paraissaient les meilleures, ce qui les rapproche beaucoup plus de la fonction d'éditeurs proprement dits.

Plusieurs circonstances favorables mirent à leur disposition une foule immense de matériaux que chacun d'eux put consulter à son gré. Après la mort d'Alexandre-le-Grand l'Égypte échut en partage au fils de Lagus, Ptolémée-Soter, qui acheva de bâtir la ville d'Alexandrie, où il établit le siége de son empire. Ce prince, non moins illustre guerrier que politique habile, se montra surtout protecteur éclairé des lettres qu'il cultiva lui-même avec succès (1); il s'empressait d'attirer à sa cour tous les hommes les plus distingués de cette époque. Il vivait dans l'intimité de Démétrius de Phalère, orateur célèbre (2); il écrivait à Théophraste pour l'attirer auprès de lui (3); il confiait à Zénodote l'éducation de ses enfants et le

(1) Il écrivit une histoire d'Alexandre dont Arrien a profité. (Voyez la préf. d'Arrien.)

(2) Plut. *de Exilio*, t. VIII, p. 374, ed. Reisk.

(3) Diog. Laert., V, § 37.

soin de veiller à cette vaste bibliothèque dont il avait jeté les fondements (1).

Les règnes de ses successeurs, Ptolémée Philadelphe et Ptolémée Évergètes, ne furent pas moins utiles aux savants et aux lettrés. Ces rois ne cessaient d'employer tout le crédit de leur puissance à se procurer les nombreux ouvrages que l'usage de l'écriture avait déja répandus dans le monde depuis près de trois siècles. On voyait chaque jour aborder dans le port d'Alexandrie des vaisseaux chargés de livres venant de tout l'univers connu. Les Ptolémées faisaient transcrire exactement ces ouvrages, puis ils en remettaient les copies aux propriétaires et gardaient les originaux pour la bibliothèque (2). Le nombre en fut bientôt considérable; et s'il faut s'en rapporter à Flavius Josèphe, au temps de Ptolémée Philadelphe, la bibliothèque contenait déja deux cent mille volumes (3).

Dans cette riche collection, comme on le pense bien, les exemplaires de l'Iliade et de l'Odyssée ne furent pas oubliés. Le scholiaste de Venise cite sept *diorthoses* principales : celle d'*Antimaque*, celles d'*Argos*, de *Chios*, de *Crète*, de *Cypre*, de *Marseille* et de *Sinope*. En outre plusieurs autres désignées

---

(1) Suid. in v. Ζηνόδοτος.
(2) Galen., t. V, p. 411.
(3) Antiq. Jud., XII, c. 2, § 1.

par des épithètes, ou des titres particuliers, comme celles de *l'homme par excellence* (αἱ κατὰ ἄνδρα); celles *des anciens* (αἱ παλαιαὶ, ἀρχαῖαι); celles *du peuple* (αἱ δημώδεις); celles *de divers* (αἱ πλείους); celles *des villes* (αἱ πολιτικαὶ ou αἱ τῶν πόλεων, ou ἀπὸ τῶν πόλεων); enfin *les vulgaires* (αἱ εἰκαιότεραι), *les communes* (αἱ κοιναί), et *les plus élégantes* (αἱ χαριέσταται ou αἱ χαριέστεραι).

Zénodote d'Éphèse fut le premier qui mit en œuvre ces précieux documents. C'est en ce sens, je crois, qu'il faut entendre cette phrase de Suidas qui, en parlant de Zénodote, dit qu'*il fut le premier correcteur d'Homère* (1). On l'accuse d'avoir mis beaucoup d'audace dans sa critique; il supprima près de 500 vers dans la seule Iliade, et entre autres passages l'épisode entier du bouclier d'Achille; il adopta des vers qui ne se trouvent plus dans nos éditions (2), et ses corrections grammaticales sont souvent reprises avec assez d'amertume par les scholiastes qui nous les ont conservées (3). Plusieurs, en effet,

(1) Πρῶτος τοῦ Ὁμήρου διορθωτὴς ἐγένετο (v. Ζηνόδοτος). L'expression de διορθωτὴς employée ici par Suidas me semble moins bonne que celle d'Athénée, qui caractérise le travail de Zénodote par le mot de ἔκδοσις au lieu de διόρθωσις (Deipn., l. I, p. 12 E).

(2) Voyez les observ. sur le v. 55 du second, et 806 du cinquième chant de l'Iliade, etc., etc.

(3) V. le scholiaste de Venise Α 68. Θ 501. Ι 637, vel 641, Μ 34, etc.

méritent cette censure (1); il y en a même de si extraordinaires qu'on en doit nécessairement conclure que Zénodote ne les admettait que sur l'autorité des anciens manuscrits. En effet, comment supposer que de son chef il ait donné des leçons qui renferment des fautes grossières contre la langue (2), ou qui sont entièrement inintelligibles (3)? Il est bien plus raisonnable de penser que ces erreurs provenaient de l'ignorance des premiers copistes, dans un temps où l'écriture était encore un art si nouveau, mais que Zénodote aura cependant admis, par respect pour l'antiquité des monuments qu'il consultait (4); de sorte qu'au lieu de conclure avec Timon que *le meilleur manuscrit d'Homère était, parmi les plus anciens, celui qui n'avait pas été corrigé* (5),

---

(1) Au ch. 3 de l'Il., v. 56, Zénodote écrit Τρῶες λειήμονες au lieu de δειδήμονες, qui est la seule expression propre. Au ch. XII, v. 153, il écrit λάεσσιν au lieu de λαοῖσιν, quoiqu'il soit question de *peuples* en cet endroit, et non de *pierres*. Voyez aussi les endroits cités à la note précédente, et bien d'autres encore.

(2) Il. A 68, où le scholiaste, à l'occasion du mot ἐκαθέζετο, dit positivement que Zénodote ne veut pas qu'Homère sache parler grec: οὐκ ἐᾷ δὲ ἑλληνίζειν τὸν Ὅμηρον.

(3) C'est ce que dit encore le même scholiaste à l'occasion d'une leçon de Zénodote ἀδιανόητον δὲ γίνεται τὸ λεγόμενον. (Il. V, E 53.)

(4) Ainsi au dix-septième chant de l'Iliade il supprime trois vers sur l'autorité de la *diorthose* de Chios. (Sch. Ven. P 134.)

(5) Φασὶ δὲ καὶ Ἄρατον πυθέσθαι αὐτοῦ (Τίμωνος), πῶς τὴν Ὁμήρου ποίησιν ἀσφαλῶς κτήσαιτο; τὸν δὲ εἰπεῖν, εἰ τοῖς ἀρχαίοις ἀντιγράφοις ἐντυγχάνοι, καὶ μὴ τοῖς ἤδη διωρθωμένοις. (Diog. Laer. in Tim. IX, 113.) Consultez en cet endroit les observations de Casaubon et de Ménage.

je crois au contraire que ces premiers textes étaient ceux qui avaient le plus d'irrégularités. La proposition de Timon serait juste, si le premier manuscrit eût été de la main d'Homère ; mais c'est précisément parce que les plus anciens exemplaires ont été l'ouvrage de tant de mains différentes qu'ils ont donné lieu à de si nombreuses corrections ; et, comme je viens de le dire, le tort de Zénodote est peut-être d'avoir eu trop de confiance à celles des *diorthoses* qui passaient pour être d'un âge plus reculé.

Zénodote ne se borna point à son édition, ou plutôt à sa *récension* d'Homère, pour me servir d'une expression adoptée par les philologues qui ont écrit en latin; il fit en outre un travail particulier pour l'interprétation des mots homériques; Athénée nous en a conservé un exemple (1). Ces divers travaux acquirent une grande célébrité à Zénodote, son nom était passé en proverbe comme celui d'Aristarque; et le poète Bibaculus, pour exprimer la savante critique de Caton, disait que c'était *le cœur de Zénodote et le foie de Cratès :*

En cor Zenodoti, jecurque Cratetis (2).

Cette *récension* de Zénodote était nécessaire pour débrouiller un peu le chaos de toutes les *diorthoses*

(1) Athénée, lib. I, p. 12. B. C. dit que Zénodote expliquait δαὶς ἐΐση (repas égal) souvent employé dans Homère, par δαὶς ἀγαθή (bon repas).

(2) Suetonii de grammat. illustr. C. XI ad calc.

rassemblées dans la bibliothèque d'Alexandrie, et fixer les idées sur leurs différentes leçons. Après lui vint Aristophane de Byzance, qui avait été son disciple. Il suivit en plusieurs occasions les leçons de Zénodote (1). Mais déja il supprime un moins grand nombre de vers. C'est-à-dire que, parmi les *diorthoses* soumises à son examen, il préférait celles où se trouvaient certains vers qui n'étaient point dans quelques autres. Ces dernières devaient être les plus anciennes; parce que tous les critiques, depuis le travail de Pisistrate, cherchèrent toujours à ménager, par des vers intermédiaires, les transitions trop brusques d'une rhapsodie à l'autre (2). Souvent aussi la manie de compléter une pensée (3), l'intérêt d'une ville, d'une famille (4), une mythologie différente (5), une réflexion mise en marge (6), ont fait ajouter successivement des vers qui ne se trouvaient pas dans les *diorthoses* précédentes. Il n'est donc pas très-exact de dire que Zénodote retranchait des vers (ἠθέτει);

---

(1) Conf. sch. vén. Δ 137, Θ 290, I 158, N 71, Π 223, etc. etc.

(2) J'en ai cité un exemple plus haut, voy. pag. 64 et 65.

(3) Voyez mes observations sur le vers 339 du cinquième chant de l'Iliade.

(4) Voyez les observations sur le vers 557 du second chant de l'Iliade et sur le vers 251 du sixième.

(5) Voyez les observations sur le vers 385 du vingt-unième chant de l'Iliade.

(6) Voyez les observations sur le vers 59 du cinquième chant et 720 du vingt-quatrième chant de l'Iliade.

car pour cela il aurait fallu qu'il existât une édition modèle qui fût la règle commune, et c'était justement à cela que travaillait Zénodote : non, il ne retranchait pas, mais parmi les *diorthoses* s'attachant à l'autorité des plus anciennes qui ne portaient pas certains passages, il ne les admettait pas dans sa *récension.*

Aristophane suivit une route peu différente, et prit pour guide des *diorthoses* plus récentes, non seulement pour ce qui regarde les interpolations, mais encore les expressions mêmes d'Homère (1). Le but d'Aristophane était surtout de conformer le plus possible les poèmes homériques aux idées reçues de son temps, c'est-à-dire, de ne pas tant rechercher les anciennes formes, que de donner plus de suite à la narration, plus de liaison à la marche des idées, plus d'unité et plus d'ensemble aux poèmes, plus de grace à la diction. A mesure que les Alexandrins se livraient à l'exercice de la critique littéraire, ils s'efforçaient d'effacer ces archaïsmes, qui leur paraissaient être opposés à l'élégance du poëte. Cette époque d'Alexandrie est une époque toute classique, comme celle

(1) Il est bien possible que plusieurs expressions de Zénodote vivement censurées ou taxées par le scholiaste de n'être pas homériques, étaient au contraire les plus anciennes ; telles sont ἀρνέων, ou peut-être ἀρνείων, comme ἱππείων, (Il. Λ 736) au lieu de ἀρνῶν (Il. Γ 173) ἄας pour ἐσαύριον (Θ 470.) ἴχματα pour ἴχνια (N 71), etc. etc.

d'Auguste et de Louis XIV. Ptolémée Philadelphe, successeur de Ptolémée Soter, institua des jeux en l'honneur des Muses et d'Apollon; il proposa des récompenses, établit des juges (1), et par ces brillants concours il donna sans doute une heureuse impulsion aux belles-lettres; mais ces institutions, fondées par un monarque puissant, tendaient à ramener tous les ouvrages de l'esprit à des règles générales de style et de composition. Le jugement du prince et de sa cour est celui qu'on s'efforçait d'obtenir; le goût était pur, châtié, mais uniforme. Aussi les critiques de ces temps-là étaient bien moins occupés à rétablir les anciens textes qu'à composer un ouvrage d'une lecture plus agréable et plus facile; et ce qu'on peut reprocher peut-être à ces hommes si recommandables d'ailleurs, c'est de n'avoir pas senti avec assez d'énergie les naïves beautés des poésies primitives. Telles furent aussi les qualités dominantes des poètes de cette période. On ne retrouve point dans la Pléiade Alexandrine de ces génies vigoureux qui s'élèvent au risque de tomber, qui font jaillir la lumière au sein des ténèbres, mais de ces esprits délicats, ornés, qui rasent le rivage toujours à la même hauteur, qui imitent plutôt qu'ils n'inventent, et qui, pour employer l'expression dont Quintilien caractérise l'un d'eux, se *maintiennent toujours dans une juste mesure* (æquali

(1) Voyez les mém. de l'Acad. des inscriptions, t. XIII, p. 338.

mediocritate), *que toutefois on ne doit pas mépriser* (1).

Ce fut donc à épurer les poèmes homériques, à les dépouiller de cette rouille de vétusté qu'y avait laissée la *récension* de Zénodote que s'appliqua principalement Aristophane. C'était un homme fort savant. Vitruve rapporte de lui un trait qui, s'il est vrai, prouverait qu'il avait lu tous les ouvrages de la bibliothèque d'Alexandrie (2). Athénée cite plusieurs ouvrages d'Aristophane, entre autres deux traités, l'un sur les mots *attiques*, et l'autre sur les mots *lacédémoniens* (3), d'où il est permis de conclure qu'il avait une connaissance approfondie de la langue grecque et de ses différents dialectes.

Malgré tant de titres, la renommée d'Aristophane a presque entièrement disparu devant celle d'Aristarque de Samothrace, dont le nom ne tarda pas à devenir le synonyme de critique habile (4). Les temps modernes ont ratifié le jugement de l'antiquité, peut-être un peu sur parole, mais sans toutefois partager le fanatisme de certains scholiastes qui veulent

---

(1) C'est en parlant d'Apollonius de Rhodes que Quintilien s'exprime ainsi : « non tamen contemnendum edidit opus, æquali quadam mediocritate (lib. X, c. 1, p. 630, ed. Capper.). »

(2) Voyez l'Essai historique sur l'école d'Alexandrie par Matter, t. I, p. 131 et suiv.

(3) Deipn. XIV, 619 B, et III, 77 A.

(4) Horat. A. p. 445-50; Cicer. ep. ad Attic. l. I. ep. XIV.

que l'autorité d'Aristarque l'emporte même sur celle de la raison et de la vérité (1).

Comme nous ne connaissons point les *récensions* de Zénodote et d'Aristophane, on ne peut savoir en quoi celle d'Aristarque en différait. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il s'est servi des travaux de ses devanciers, comme il est tout simple de le supposer, et comme le prouvent plusieurs passages du scholiaste de Venise, où l'on voit qu'Aristarque tantôt blâmait, tantôt approuvait les leçons déja proposées (2). C'est ainsi qu'en profitant de ces travaux antérieurs, en les corrigeant, en les modifiant d'après ses propres idées, Aristarque est parvenu à nous donner l'Iliade et l'Odyssée à peu près telles que nous les avons aujourd'hui. C'est lui qui par sa *récension* ou ses deux *récensions* (3) a fixé définitivement le sort de ces poèmes. Il est même très-probable que c'est sur le

---

(1) Καὶ ἐπεκράτησεν ἡ Ἀριστάρχου, καίτοι λόγον οὐκ ἔχουσα (sch. Ven. Α 572). καὶ μᾶλλον πειστέον Ἀριστάρχῳ ἢ τῷ Ἑρμαππίᾳ, εἰ καὶ δοκεῖ ἀληθεύειν. (sch. V. Δ 235.)

(2) Conf. sch. Ven. Ζ 4, Η 127, Ι 212, Ξ 162, Υ 138 et 808.

(3) Malgré l'autorité d'Ammonius (Sch. Ven. Κ 397), qui fut un disciple d'Aristarque, il faut bien admettre que ce dernier fit deux *récensions* d'Homère, puisqu'elles sont citées fort souvent dans le scholiaste de Venise (Il. Β 131, Γ 416, Δ 282; Θ 405), que souvent ce même scholiaste donne les deux leçons différentes (Δ 527, Ε 132, 181, Ζ 174, Θ 213), et qu'enfin plusieurs scholies disent positivement qu'Aristarque avait d'abord adopté certains jugemens sur lesquels il était revenu ensuite. (Il. Κ 398, Τ 386.) Conf. brev. Sch. Il. Ι 653.

propre ouvrage d'Aristarque qu'ont été faites les scholies de Venise, comme on est en droit de le supposer d'après l'avertissement qui se trouve à la fin de chacun des livres (1), et comme le démontre toute la suite de ces scholies où le nom d'Aristarque est si souvent reproduit.

Certainement, pour qu'Aristarque se soit acquis l'immense célébrité dont il a toujours joui, il fallait qu'il fût doué d'un rare génie de critique et d'une admirable sagacité; mais ce dont on ne saurait douter, c'est qu'Aristarque ne soit entré dans la carrière ouverte par Aristophane, et qu'il ne se soit bien moins appliqué à nous rendre l'Homère primitif des anciens chanteurs, que l'Homère châtié de la cour des Ptolémées. Son but a été surtout de donner un ouvrage qui fût selon les règles exactes d'un poème épique dans toute son intégrité, comme on le concevait alors. Il apporta certainement à ce travail un goût fort exercé, mais ce goût était celui de son temps. Quand il retranchait des vers, quand il adoptait ou proposait une leçon, on sent qu'il était sous l'influence des circonstances qui l'environnaient; on sent que la plupart de ses conjectures appartiennent à des mœurs plus polies, à des idées morales d'un ordre plus élevé que celles des siècles héroïques. J'en don-

(1) Παράκειται τὰ Ἀριστονίκου σημεῖα καὶ τὰ Διδύμου περὶ τῆς Ἀρισταρχείου διορθώσεως.

nerai deux exemples qui feront mieux comprendre que tout ce que je pourrais dire, dans quel esprit ont été rédigées les deux *récensions* d'Aristarque.

Au neuvième chant de l'Iliade, lorsque les envoyés des Grecs arrivent auprès d'Achille, ce héros, selon l'usage, leur offrit un splendide festin, et ils ne commencèrent les discours qu'après s'être abondamment rassasiés de vin et de viande,

Αὐτὰρ ἐπεὶ πόσιος καὶ ἐδητύος ἐξ ἔρον ἕντο,

mais Aristarque observe que les envoyés ayant déja pris leur repas dans la tente d'Agamemnon, on ne doit pas dire qu'ils mangèrent abondamment, mais que seulement ils goûtèrent des mets *pour reconnaître la politesse d'Achille*, ἵν' ὅσον χαρίσασθαι τῷ Ἀχιλλεῖ; de sorte qu'au lieu de ἐξ ἔρον ἕντο, *ils s'en rassasièrent*, on doit lire ἂψ ἐπάσαντο, *ils en goûtèrent de nouveau* (1), expression qui nous représente des habitudes entièrement opposées à celles des rudes vainqueurs d'Ilion.

Le second exemple est encore tiré du neuvième chant de l'Iliade. Lorsque Phénix, le vieux gouverneur d'Achille, raconte les aventures de sa jeunesse, il nous apprend qu'irrité des injustices de son père, il *fut sur le point de l'immoler*; *mais qu'un Dieu suspendit sa colère, offrant à son esprit quelle serait sa renommée parmi le peuple, quel serait son opprobre aux yeux des hommes, si parmi*

(1) Sch. Ven. in Il. I 222.

tous les Grecs il était appelé parricide (1). Plutarque, dans son traité sur *la manière de lire les poètes*, dit qu'Aristarque retranchait ces vers par un sentiment de crainte, φοϐηθεὶς, (*metuens*) (2), ce qui signifie sans doute qu'Aristarque *craignit* de laisser subsister des vers où le vénérable Phénix exprimait une intention si criminelle et si indigne de son caractère. En effet aucune des éditions d'Homère ne porte les quatre vers cités, et sans Plutarque nous ignorerions entièrement les scrupules exagérés d'Aristarque.

Quelquefois aussi un manque de propriété dans l'expression lui faisait ajouter des vers, et changer entièrement la phrase homérique (3).

---

(1) Il. I 458-61.

(2) De Audiend. Poet. t. VI, p. 95, ed. Reisk.

(3) Il en existe un exemple remarquable au seizième chant de l'Iliade, où le verbe οὐτάζειν est employé pour exprimer qu'un coursier est frappé par un trait lancé de loin, quoique l'usage d'Homère soit, en ce cas, de se servir du verbe βαλεῖν. (Voyez les observations sur le vers 288 du treizième chant de l'Iliade.) Ainsi on lit dans toutes nos éditions:

ὁ δὲ Πήδασον οὔτασεν ἵππον
ἔγχεϊ δεξιὸν ὦμον. (Il. Π 477-8.)

Voici comment Aristarque proposait d'écrire ce passage:

ὁ δὲ Πήδασον ἀγλαὸν ἵππον
τόν ῥά ποτ' Ἠετίωνος ἑλὼν πόλιν ἤγαγ' Ἀχιλλεὺς,
ὃς καὶ θνητὸς ἐὼν ἕπεθ' ἵπποις ἀθανάτοισιν
τὸν βάλε δεξιὸν ὦμον. Sch. Ven. Π 467.

Observons que le second et le troisième vers de cette citation ne sont qu'une répétition de deux vers qui se trouvent plus haut dans le même chant appliqués aussi au cheval Pédase. (Il. Π 153-4.)

Cette dernière leçon, que je rapporte en note, ainsi que celle relative aux envoyés des Grecs, n'étant dans aucune de nos éditions, il est à présumer qu'elles ne se trouvaient point non plus dans les deux *récensions* d'Aristarque, mais qu'elles étaient données comme simples conjectures dans un ouvrage spécial sur l'Iliade et l'Odyssée (1), ou peut-être tirées des Commentaires d'Aristarque souvent cités dans le scholiaste de Venise (2). Selon Suidas, Aristarque avait composé huit cents livres de commentaires (3). Tous ne se rapportaient pas à Homère ; il est souvent cité par le scholiaste de Pindare (4), par celui d'Aristophane (5) ; Quintilien rapporte son jugement sur Archiloque (6), et Varron parle de son opinion sur quelques points de grammaire (7). C'est sans doute dans ses nombreux ouvrages qu'il montra cette rare perspicacité qui lui fit donner le surnom de Devin par le philosophe Panétius (8).

Pour revenir à ce qui regarde Homère, Aristarque

---

(1) Ἐν τῷ περὶ Ἰλιάδος καὶ Ὀδυσσείας Ἀρίσταρχος προφέρεται, κ. τ. λ. (Sch. Ven. I 349-50.)

(2) Conf. sch. Ven. Β 125, 135, Ξ 382, etc. etc.

(3) Voc. Ἀρίσταρχος.

(4) Sch. in Olymp. I, 97 ; II, 16, 29 ; V, 1 ; VII, 19, etc.

(5) Sch. in Ran. 134, 310, etc. ; in Equit. 485, 562, etc.

(6) L. X, c. 1.

(7) De ling. lat. VIII, init. Conf. Aul. Gell. II, 25.

(8) ὃν [Ἀρίσταρχον] μάντιν ἐκάλει Παναίτιος ὁ Ῥόδιος φιλόσοφος. (Athen. l. XIV, p. 634.)

fit un travail spécial sur ce que les Grecs appellent la *prosodie*, c'est-à-dire la prononciation des accents, principalement dans la poésie d'Homère (1); peut-être même est-il le premier qui ait imaginé ces sortes de signes destinés à fixer dans l'écriture les différentes inflexions de voix du langage. Ce fut lui aussi qui, pour rendre plus facile la lecture des deux poèmes, les divisa en vingt-quatre parties, en marquant chacune d'elles d'une lettre de l'alphabet (2). Eustathe, qui nous apprend cette circonstance, cite positivement Aristarque, le coryphée des grammairiens, et ensuite Zénodote (3); non le Zénodote d'Éphèse dont il a été parlé, mais un autre Zénodote d'Alexandrie, qui fit même un livre contre Aristarque pour avoir voulu supprimer des vers à Homère (4).

Depuis lors Aristarque en a souvent été censuré; et son fameux *obel*, signe du retranchement, a trouvé de vifs contradicteurs (5). Cependant, ainsi que je l'ai déja dit, il fut en cela moins hardi que Zénodote d'Éphèse et qu'Aristophane de Byzance; mais comme sa *récension* est la seule qui soit restée, c'est sur

(1) Conf. Sch. Ven. Γ 20.

(2) Voyez mes observations préliminaires sur le premier chant de l'Iliade.

(3) Eust. p. 5, l. 33. Conf. l'ouvrage sur la poésie d'Homère attribué à Plutarque, § 2, p. XXX, ed. Barnes.

(4) Suid. v. Ζηνόδοτος Ἀλεξανδρεύς.

(5) Voyez Bayle, art. Aristarque, note K.

lui seul, jusqu'à ce qu'on ait connu le manuscrit de Venise, qu'a porté le reproche. Avant qu'on sût comment Homère était parvenu aux Alexandrins, on supposait qu'Aristarque, de son autorité privée, avait supprimé des vers écrits par Homère lui-même, et l'on ne pouvait concilier cette critique audacieuse avec la superstitieuse admiration dont le poète était l'objet; ce qui, à la vérité, était assez contradictoire. Aujourd'hui nous sommes mieux à portée d'apprécier son travail, qui fut moins hardi que celui de ses prédécesseurs. Il est même très-possible que souvent Aristarque, au lieu de retrancher absolument tels ou tels vers, se soit borné, par un sentiment de réserve, à les marquer d'un obel, sauf à donner ses motifs dans les commentaires; si cette conjecture est fondée, ce sont ses doutes qui l'ont fait accuser de témérité. En effet, si partout il eût agi comme pour les quatre vers relatifs à Phénix, et que le hasard seul nous a fait connaître, nous n'aurions rien su de ses hardiesses, puisque c'est lui qui nous a fait Homère tel que nous l'avons.

Je ne terminerai point cette période des grammairiens sans parler de Cratès de Mallos. Il fut le contemporain et le rival d'Aristarque, et comme lui il eut la gloire d'être surnommé l'*Homérique*(1), mais non pas à si juste titre. Cratès vivait à la cour de

(1) Suidas, voc. Κράτης.

Pergame, où régnait une généreuse émulation et un vif désir d'égaler les Ptolémées dans leur amour pour les lettres. Il est rare que les maîtres de la terre offrent un si noble but à leur ambition. Les rois Attaliques, comme dit Strabon, avaient fondé une riche bibliothèque à Pergame, à l'exemple des rois d'Égypte (1). Ils s'entouraient aussi des savants les plus distingués, et Cratès fut un de ceux qui jouirent de leur faveur (2). Il tenait à Pergame le même rang qu'Aristarque dans la ville d'Alexandrie. Il eut une école, des disciples nombreux, par conséquent des sectateurs zélés (3), ce qui n'est pas toujours la preuve qu'on a raison; mais ce qui souvent est un moyen sûr d'acquérir de la célébrité. C'est vraisemblablement à cette circonstance qu'il dut le surnom glorieux d'*Homérique*, épithète que la postérité n'a pas confirmée.

Cratès fit aussi des commentaires sur les poésies d'Homère (4), et si j'entends bien un passage de Suidas, il réunit en neuf parties seulement les vingt-quatre qui formaient, selon Aristarque, la division

---

(1) Strab. l. XIII, p. 609.

(2) Attale, roi de Pergame, le chargea d'une ambassade à Rome. (Suet. de Grammat. illustr. c. 2.)

(3) Conf. Sch. Ven. Il. Γ 155, O 365; et Dion. Halicarn. t. 5, p. 630 et 661, ed. Reisk.

(4) Conf. Sch. Ven. O 193. Κράτης ἐν δευτέρῳ ὁμηρικῶν: *Cratès dans le second livre des Homériques.*

de l'Iliade et de l'Odyssée (1). Jusque dans les moindres détails on sent la différence de leurs vues (2), et dans l'interprétation générale du sens homérique, chacun a sa manière très-distincte, mais celle d'Aristarque est sans contredit la meilleure. Celui-ci, en se livrant à ses conjectures, a bien pu rester sous l'influence de son siècle et d'une civilisation plus avancée, mais du moins il explique toujours le poète par le poète lui-même, il n'y cherche que ce qui s'y trouve; tandis que Cratès s'est jeté dans les questions les plus alambiquées et les plus fausses applications. Il ne découvre que de froides allégories dans les chants inspirés du poète, et que de vains systèmes d'astronomie dans ses plus belles images (3). Cette doctrine, qu'il n'avait adoptée peut-être que par un sentiment de contradiction et de rivalité, n'était pas nouvelle, et s'est maintenue long-temps après lui;

---

(1) Voici la phrase de Suidas: συνέταξε [Κράτης] διόρθωσιν Ἰλιάδος καὶ Ὀδυσσείας ἐν βιβλίοις (fors. εἰς βιβλία) Θ. Ce que Kuster traduit ainsi: *scripsit correctionem Iliadis et Odysseæ libris IX. Scripsit correctionem*, ne rend pas συνέταξε διόρθωσιν, et ne présente pas un sens clair. En effet que signifie *écrire une correction en* 9 *livres?* διόρθωσις ne peut s'entendre que d'une édition corrigée, et non d'un travail critique où certaines corrections sont proposées. Si Suidas emploie le mot συνέταξε au lieu de διεῖλε, ou de κατέτεμε, c'est qu'il avait dans la pensée la division d'Aristarque qui était en 24 parties. Villoison qui cite ce passage escamote la difficulté en disant διόρθωσιν, *composuit* (Proleg. p. 29.).

(2) Conf. Sch. Ven. I 169, Φ 323, Ω 253.

(3) Conf. Heracl. Alleg. Homer. c. 27; sch. Ven. Σ 239; Eust. p. 1140, l. 47; Strab. l. I, p. 3 et 31, l. III, p. 157, etc.

mais la raison publique en fit bientôt justice, et le génie d'Aristarque l'emporta. La *récension* de Cratès, faite dans un si malheureux esprit, fut dès le principe sans aucune autorité, et c'est à son puissant antagoniste qu'est restée la gloire de nous avoir transmis les poèmes d'Homère dans la forme que désormais ils conserveront toujours.

C'est ici que finit l'histoire proprement dite des poésies homériques, puisqu'elles n'ont plus de nouvelles transformations à subir. Ainsi nous les voyons naître sur ces rivages mêmes où s'accomplirent les exploits qu'elles célébraient, et parmi les hommes qui purent en être les témoins. La renommée, seule muse de l'histoire dans ces âges poétiques, continua longtemps d'inspirer les chanteurs pour conserver la mémoire des anciens âges; car, comme le dit très-bien M. de Châteaubriand : « Les hommes chantent d'abord, ils écrivent ensuite (1). » Cependant peu à peu les traditions s'effacent, et le génie de l'inspiration disparaît avec elles. Mais les chants ne sont point perdus, les Homérides ou rhapsodes les recueillent avec soin et les redisent dans les grandes solennités. Ces chants pénètrent en Grèce à peu près vers le temps de Lycurgue, et leur apparition dans ces contrées est le signal d'une amélioration sensible dans les mœurs. Les rhapsodes acquièrent tous les jours

(1) Préface des Études historiques.

une plus haute importance ; ils s'établissent dans les principales villes de la Grèce, et conservent ainsi le dépôt sacré de la grande renommée des ancêtres. Solon en fait l'objet d'une loi, et Pisistrate, quand l'usage de l'écriture commence à s'introduire, ordonne qu'on réunisse tous ces chants divers pour qu'ils soient transcrits dans l'ordre naturel des événements ; lui-même sans doute ne fut point étranger à ces nobles travaux. C'est alors que ceux que nous avons nommés *diaskévastes* recueillent de toutes parts les chants des Homérides, et parviennent à former un ensemble régulier. Mais comme les rudiments de l'écriture durent offrir dans la transcription de nombreuses irrégularités, les *diorthontes* s'appliquent à faire disparaître les aspérités de ces premiers essais ; chacun d'eux, dans les corrections proposées, ne suit que l'impulsion de son esprit ; de là les différences notables entre les manuscrits qui ne tardèrent pas à se répandre sur tous les points du monde civilisé, et qui, par le concours d'heureuses circonstances, sont tous rassemblés dans un même lieu pour être soumis à l'investigation des critiques les plus éclairés. C'est enfin dans Alexandrie que les grammairiens, comparant avec soin ces monuments précieux, parviennent, après des efforts successifs, à fixer la forme définitive de l'Iliade et de l'Odyssée. Une fois le sort de ces deux ouvrages invariablement arrêté, ils prennent rang à la tête des classiques, et, comme toutes les œuvres du même genre, ils devien-

nent le patrimoine des critiques, des philosophes et des rhéteurs. Désormais il n'est plus question pour eux de corriger ou d'arranger les poèmes d'Homère, mais de les examiner en eux-mêmes, dans leurs rapports avec l'histoire, la mythologie, la grammaire, ou les beautés littéraires qu'ils présentent.

Ce genre de travaux reçut de grands développements au sein de cette école d'Alexandrie, dont je viens de signaler les plus importants résultats. Zénodote, Aristophane, Aristarque, ne furent pas les seuls qui se livrèrent à l'étude d'Homère. Le nombre de ceux qui s'occupaient de semblables recherches est considérable. Fabricius, dans sa Bibliothèque grecque, rapporte les noms de cent vingt-trois commentateurs ou éditeurs d'Homère, dont les ouvrages sont perdus, et la plupart appartiennent à l'époque des Alexandrins (1). Eustathe, les petites scholies et les scholies de Venise ajoutent encore une foule de noms à cette nombreuse liste. Alors presque tous ceux qui s'occupaient de belles-lettres, prenaient pour texte les ouvrages de notre poète. On l'expliquait, on le commentait, on le parodiait de toutes les façons. Zoïle, dont le nom en critique est une injure, comme celui d'Aristarque est un éloge, le censurait avec autant

(1) Biblioth. gr. lib. II, c. 5; t. I, 330 seqq. vet. ed.

d'amertume que d'ignorance (1). Timolaüs de Larisse interprétait l'Iliade de la manière la plus bizarre; après chaque vers d'Homère, il en ajoutait un de sa composition pour développer la pensée du poète (2). D'autres sans doute, à l'exemple de Cratès le Thébain, s'essayaient à parodier les vers d'Homère(3), et je ne doute pas que ce ne soit à quelque auteur de cette époque littéraire que nous devions la Batrachomyomachie, quoique Suidas l'attribue à Pigrès, frère de la reine Artémise, ainsi que le Mar-

---

(1) Ovide a dit:

Ingenium magni detrectat livor Homeri
Quisquis es, ex illo, Zoile, nomen habes.

(Remed. Am. v. 365.)

Pour avoir une idée des critiques de Zoïle, on peut consulter mes observations sur les v. 4 et 20 du cinquième chant de l'Iliade. Mais ses observations eussent-elles été plus pitoyables encore, fallait-il que Ptolémée Philadelphe le fit périr du dernier supplice, comme le rapporte Vitruve (lib. VII, præf. t. I, pag. 175, ed. Schneid.)? Mieux vaut encore être critique impertinent que tyran fanatique et cruel.

(2) Voici le commencement de ce travail bizarre qui nous a été conservé par Eustathe :

Μῆνιν ἄειδε, θεὰ, Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος,
[ἣν ἔθετο Χρύσου κεχολωμένος εἵνεκα κούρης.]
Οὐλομένην, ἣ μυρί' Ἀχαιοῖς ἄλγε' ἔθηκεν
[μαρναμένοις ὅ τε Τρωσὶν ἄτερ πολέμιζον ἄνακτος.]
Πολλὰς δ' ἰφθίμους ψυχὰς Ἄϊδι προΐαψεν
[Ἕκτορος ἐν παλάμῃσι δαϊζομένων ὑπὸ δουρί.]

(V. Eust. p. 1379, l. 51 et suivantes.)

(3) Diogène de Laërce, VI, 85, cite quelques vers de Cratès où il parodie un discours d'Ulysse (Od. T 172.)

gitès (1). Ce dernier ouvrage est à regretter : il eût été curieux de connaître un poëme qu'Aristote dit positivement être une œuvre d'Homère (2). Cela valait mieux que les combats des héros grecs et troyens parodiés par des rats et des grenouilles. Je suppose aussi que la vie d'Homère, qui nous est parvenue sous le nom d'Hérodote, ainsi que les petites pièces de vers qu'elle renferme, appartiennent au siècle des Ptolémées. Enfin ce fut sans doute à l'époque alexandrine que naquit le système des *chorizontes* dont le scholiaste de Venise parle fort souvent, et qui soutenaient que l'Iliade et l'Odyssée ne sont pas du même auteur (3).

Quand les Lagides eurent cessé de régner en Égypte, Alexandrie, quoique sous la domination romaine, et malgré les ravages qu'elle éprouva pendant la guerre de César, fut encore pendant long-temps l'asile des études homériques. Un des noms les plus célèbres de cette époque fut celui de Didyme, surnommé *l'homme*

---

(1) Suidas, voc. Πιγρής. Ce Pigrès, selon le même Suidas, avait fait sur Homère un travail semblable à celui de Timolaüs; à chaque vers d'Homère, il en ajoutait un pentamètre de sa façon. Ainsi après le premier vers :

Μῆνιν ἄειδε, θεὰ, Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος

il ajoutait:

Μοῦσα σὺ γὰρ πάσης πείρατ' ἔχεις σοφίης.

(2) Art. poet. c. V, t. V, p. 202, ed. bip.

(3) Il. B 356, 649, K 476, etc. etc. Conf. Senecæ de brevitate vitæ lib., t. II, p. 70 bip.

aux entrailles de fer (χαλκέντερος), pour exprimer son infatigable opiniâtreté au travail (1). Didyme vivait du temps d'Auguste; il fut auteur d'un Commentaire sur l'Iliade, cité deux fois par Ammonius (2). L'auteur du Grand Étymologique indique aussi en deux endroits le Commentaire de Didyme sur le quatrième chant de l'Odyssée (3). C'est à lui que quelques auteurs ont attribué le recueil connu sous le nom de Petites Scholies (*Brevia Scholia*), je ne sais trop sur quel fondement, puisque lui-même se trouve cité dans ces scholies (4), et bien d'autres auteurs qui vécurent après lui (5).

En général, le nom d'aucun scholiaste n'est arrivé jusqu'à nous. Leur travail, quoique très-précieux et très-utile, était un travail sans gloire. Tout l'emploi des scholiastes consistait à colliger les opinions des commentateurs d'Homère sur différents points de grammaire, d'histoire ou de mythologie; ils ne donnent rien d'eux-mêmes, et ne font que rapporter, souvent sans critique, ce qu'ils ont recueilli de toutes parts. On ne peut pas trop dire non plus à quelle

(1) Δίδυμος, χαλκέντερος κληθεὶς, διὰ τὴν περὶ τὰ βιβλία ἐπιμονήν. (Suid. in voc.)

(2) De adfin. verbor. different. voc. λητουργεῖν et χλαμύς.

(3) Voc. περισκέπτω et σκύρος.

(4) Brev. schol. in Il. Α 400, Δ 475, Χ 126.

(5) Entre autres, Plutarque in Il. Ο 125; Quintus Calaber, Il. Β 219; Pausanias, Odyss. Β 300, etc.

époque furent exécutées ces sortes de compilations où chacun pouvait ajouter la glose de quelque ancien grammairien, sur un vers ou sur un passage d'Homère; il y en a même une qui cite Suidas, quoiqu'il date de la fin du neuvième siècle de notre ère (1). Au reste, ce qui est assez remarquable, c'est que parmi ces nombreux jugements que rapportent les scholiastes, il n'en est point qui traitent des beautés littéraires de notre poète; ce qui prouve que dans tous ces commentaires (τὰ ὑπομνήματα), on considérait rarement la question sous ce point de vue (2). Ce n'était que dans des traités particuliers, comme celui sur la *Rhétorique*, par Aristote, celui de l'*Arrangement des mots*, par Denys d'Halicarnasse, et celui du *Sublime*, par Longin, que les beautés poétiques d'Homère étaient incidemment examinées, et que son style était présenté comme le plus parfait modèle à imiter.

Après Didyme, Apion son disciple s'acquit une grande célébrité par ses travaux sur Homère. Sénèque nous apprend qu'au seul nom du poète, Apion était accueilli avec empressement dans toutes les villes de

(1) Conf. sch. Ven. p. 447, A 57, ed. Bekkeri.

(2) Selon Suidas, Télèphe de Pergame, qui vivait vraisemblablement sous l'empereur Lucius Verus, avait fait un ouvrage sur *les figures de rhétorique employées par Homère*, περὶ τῶν παρ' Ὁμήρῳ σχημάτων ῥητορικῶν (Suid. voc. Τήλεφος); mais ce traité particulier pouvait bien n'être qu'un travail technique, sans égard au style général du poète.

la Grèce (1). Eustathe le cite très-fréquemment. Selon Hesychius (2), Apion avait fait un dictionnaire des mots homériques semblable à celui d'Apollonius, qui vivait à la même époque, et que Villoison nous a fait connaître (3); mais aucun des ouvrages d'Apion n'est parvenu jusqu'à nous.

C'est ce qu'il faut dire malheureusement de tous les travaux homériques des Alexandrins. Nous n'en connaissons plus que quelques faibles lambeaux, dans les citations des scholiastes et d'Eustathe, ou simplement les titres de leurs ouvrages que nous ont transmis Athénée, Étienne de Byzance, Harpocration, Suidas, le Grand Étymologique, Ammonius, etc. Ces ouvrages étaient, ou des *commentaires*, τὰ ὑπομνήματα (4), ou des *explications*, αἱ ἐξηγήσεις (5), ou

(1) Epist. LXXXVIII.

(2) Voyez le commencement de sa lettre à Euloge, qui sert de préface à son lexique.

(3) Apollonii sophistæ Lexicon gr. Iliadis et Odysseæ primus e codice manuscripto sangermanensi in lucem vindicavit.... animadvers. perpetuis illustravit, et versionem lat. adjecit J. B. Casp. Dansse de Villoison, cum prolegomenis, etc. Lutetiæ Parisior. 1773, 2 vol. in-4°. En 1788, Hermann Tollius en fit paraître une deuxième édition à Leyde, un vol. in-8°, sans prolégomènes et sans version latine, mais contenant XIII Excursus du nouvel éditeur.

(4) Naucrates d'Érythrée (Steph. Byzant. voc. Ἐρυθρά.) Eust. p. 267, l. 2. Théon fit un commentaire sur l'Odyssée (Étym. M. v. Πύελος), ainsi qu'Asclépiades (Ammonius in Ἅμα).

(5) Demetrius Ixion (Suidas in h. v.). Seleucus (Suid. in h. v. cf. Athen. V, p. 188, F.)

des dissertations, αἱ μελέται (1), ou enfin des recherches sur les poésies d'Homère, αἱ ζητήσεις ὁμηρικαί (2). Quelquefois ces recherches avaient pour objet des parties purement spéciales ; Antisthènes avait composé divers traités sur quelques personnages des deux poèmes, tels que Calchas, Ulysse, Télémaque, Hélène, Pénélope, le Cyclope, etc. (3). Apollodore, Apollonius et Ménogène avaient travaillé sur le Catalogue des navires (4). Héracléon l'Égyptien avait fait un Commentaire sur le dix-huitième chant de l'Iliade (5). Philostrate le jeune avait aussi parodié, pour mieux l'expliquer sans doute, ce même chant dix-huitième de l'Iliade, du moins le passage où se trouve la description du Bouclier (6). Nicanor avait traité de la ponctuation (7) ; Philoxène et Aristonicus, des signes critiques (8). Ptolémée Pindarion avait écrit sur le véritable caractère de la poésie homérique (9) ; Ptolémée Épithetès, sur les blessures décrites dans

---

(1) Plutarque avait écrit quatre livres de *dissertations homériques* (μελέται ὁμηρικαί), qui n'existent plus (brev. schol. in Il. O 625).

(2) Soteridas d'Épidaure (Suid. in h. v.).

(3) Diogène Laërt. VI, 17 et 18.

(4) Strab. l. IX, p. 405 ; brev. sch. in Il. Θ 284 ; Eust. p. 263, l. 36-8.

(5) Etym. M. voc. ῥαδανίζειν. Conf. Eust. p. 106, l. 37 et 524, l. 16.

(6) Suid. in v. Φιλόστρατος Νερβιανοῦ.

(7) Suid. in v. Νικάνωρ ὁ Ἑρμείου.

(8) Suid. in v. Φιλόξενος Ἀλεξανδρεύς, et Etymol. M. in v. λύχνος, ἔρσαι, ὀπή.

(9) Suid. in v. Πτολεμαῖος..... ὃς ἐπεκαλεῖτο Πινδάριον.

Homère (1) ; Hérodianus, Ptolémée Ascalonite et Tyrannion, sur la prosodie (2), c'est-à-dire sur l'accentuation des mots. Enfin Hermias et Stratoclès s'étaient occupés de la tactique de l'auteur de l'Iliade (3).

Au milieu de ces recherches et de ces dissertations, dont il ne nous est plus permis aujourd'hui de connaître l'importance, l'esprit de subtilité qui n'a jamais abandonné les commentateurs d'Homère s'était réveillé à cette époque avec une nouvelle ardeur; Porphyre, qui vivait au troisième siècle de notre ère, nous apprend qu'on avait coutume, dans le Musée d'Alexandrie, de proposer des problèmes homériques sur lesquels chacun apportait une solution (4). Le scholiaste de Venise nous a conservé plusieurs exercices de ce genre qui nous donnent l'idée de ces puériles arguties où le nom d'Aristote se trouve quelquefois (5). Ainsi au troisième chant de l'Iliade, lorsque Pâris vaincu par Ménélas adresse des paroles très-passionnées à son épouse Hélène, on demandait comment un guerrier si faible dans les combats pouvait être si brave en amour. Entre autres solutions, Aristote dit que c'est avec raison, parce que Pâris est toujours

(1) Suid. in v. Πτολεμαῖος..... ὁ Ἐπιθέτης κληθείς.

(2) Suid. in v. Μεμνῆτο et in v. Πτολεμαῖος Ἀσκαλωνίτης. Ammonium in v. στραφυλήν.

(3) Ælian. de Tact. c. 1.

(4) Ἐν τῷ Μουσείῳ τῷ κατὰ Ἀλεξάνδρειαν νόμος ἦν προβάλλεσθαι ζήτημα καὶ τὰς γινομένας λύσεις ἀναγράφεσθαι. (Sch. Ven. I 684 vel 688.)

(5) Sch. Ven. Γ 276, 441, etc.

représenté comme très-enclin à l'amour; et qu'en général l'abstinence ne fait qu'irriter les désirs (1). Ailleurs on examine pourquoi Homère donne au lait l'épithète de *blanc*, attendu qu'il n'y a pas de lait noir (2). Dans un autre passage on recherche combien de fois le poète a employé le nom de l'Aurore (3). Au neuvième de l'Iliade, à l'occasion de Phénix reçu par Pélée, on demande comment ce héros a pu donner pour précepteur à son fils Achille, celui qui s'était uni à la concubine de son père (4). Je ne rapporterai point les réponses sophistiquées qui sont faites à ces questions, c'est toujours la solution qui se présente naturellement qu'on évite avec le plus de soin; je n'ajouterai pas non plus de nouvelles citations que je pourrais multiplier beaucoup; mais j'ai dû rapporter ces exemples, car maintenant il ne s'agit plus de poursuivre l'histoire des poésies homériques, c'est un fait accompli, mais de connaître l'histoire des opinions diverses auxquelles ces poésies ont donné naissance.

L'introduction du christianisme dans le monde contribua beaucoup à modifier les jugements des auteurs païens sur les poésies d'Homère. Les premiers pères de l'Église attaquaient avec un zèle ar-

(1) Sch. Ven. Γ 441.
(2) Sch. Ven. Δ 434.
(3) Sch. Ven. Θ 1.
(4) Sch. Ven. I 480.

dent cette mythologie ridicule qui ne pouvait soutenir l'examen d'une raison plus éclairée et d'une morale plus sévère. Athénagoras et saint Justin reprochaient amèrement au prince des poètes ses peintures licencieuses et ses fausses idées de la divinité (1). Eusèbe recueillait précieusement les passages de Platon et d'Œnomaüs, où ceux-ci combattaient les idées d'Homère (2). Bientôt les défenseurs de la poésie mythologique sentirent la nécessité de déplacer la question. Ils convenaient en effet que tout n'était pas également admissible dans les anciennes poésies. Plutarque, dans son traité *sur la manière de lire les poètes*, veut qu'on apporte à cette lecture une grande réserve philosophique et qu'on apprenne aux jeunes gens à distinguer soigneusement dans ces ouvrages l'erreur de la vérité (3). Dion Chrysostôme mettait en parallèle Homère et Socrate, et disait que ce poète s'efforçait, à la fois, d'instruire les hommes par la fable et par l'histoire (4). Phavorinus, contemporain de Plutarque, composait un livre sur la philosophie d'Homère (5). Le

(1) S. Justini oper. exhort. ad Græc. p. 7 et 8, et Athenagoræ, p. 296-7, ed. in-folio, 1742.

(2) Eusebii Præp. Evang. p. 227, 229, 618, 619, ed. in-f°, 1628.

(3) Ἐν ποιήμασι προσφιλοσοφητέον. (de Aud. Poet. t. VI, p. 54 seqq. ed. Reisk.)

(4) Orat. LV, 558 seqq.

(5) Suid. in v. Φαβωρῖνος.

même Œnomaüs, dont Eusèbe nous a conservé quelques fragments, écrivait sur le même sujet (1); et plus tard Longin, dans ses Questions homériques, examinait si ce poète pouvait être considéré comme philosophe (2). Ce fut à cette époque, sans doute, qu'on renouvela les systèmes de Théagènes, d'Anaxagoras et de Métrodore (3), et que très-probablement parut le petit traité sur les *Allégories homériques* (4), ouvrage qui nous est parvenu sous le nom d'Héraclide, mais qui n'est point l'Héraclide contemporain d'Aristote, et dont Diogène de Laërce nous a donné la vie (5). Porphyre expliquait aussi allégoriquement la description de l'antre des Nymphes (6). Enfin dans le cinquième siècle, Proclus fit un traité particulier sur les divinités d'Homère, ouvrage qui fut commenté par Syrianus dont il avait été le disciple (7).

---

(1) Suid. in v. Οἰνόμαος.

(2) Cet ouvrage de Longin ne nous est pas parvenu; v. Suid. in voc. Λογγῖνος; conf. Senecæ epist. LXXXVIII, t. III, p. 353, Bip.

(3) Voyez ci-dessus les pages 69 et 70.

(4) Allegoriæ homericæ quæ sub Heraclidis nomine feruntur editæ a Nic. Schow. *Goetting*, 1782. C'est encore à cet Héraclide que l'on attribue un ouvrage du même genre sur les voyages d'Ulysse, expliqués allégoriquement, dont voici le titre: « Incerti scriptoris « græci Fabulæ aliquot homericæ de Ulixis erroribus, ethice expli- « catæ. *Lugd. Batavor.* 1745. » Ce livre a été aussi attribué à Porphyre, et à Nicéphore Gregoras. Voy. Valckenaer, Dissert. de Scholiis in Homer., inéd., p. 143.

(5) Conf. in Diog. Laert. Menagii observ. l. V, 87, p. 226.

(6) Porphyrius, de Antro Nymphar. *Amstelod.*, 1792, in-4°.

(7) Suid. in voc. Πρόκλος et Συριανός.

Depuis cette époque jusqu'à la renaissance des lettres, on n'aperçoit presque plus aucune trace de travaux homériques. Le seul ouvrage, dans ce long intervalle, relatif à notre poète, et qui mérite une mention particulière, ce sont les Commentaires d'Eustathe, archevêque de Thessalonique, qui vivait dans le douzième siècle; car je ne crois pas qu'on doive rappeler ici ce que nous connaissons de Tzetzès, qui vivait à peu près dans le même temps. Le livre d'Eustathe, immense travail d'érudition, est surtout précieux parce qu'il nous a conservé une foule de remarques extraites d'anciens commentateurs d'Homère, qui, sans lui, ne seraient pas parvenus jusqu'à nous. On y trouve réunis une multitude de faits relatifs à l'histoire, à la mythologie, aux usages des temps héroïques, de nombreuses observations de littérature, de philologie, et de grammaire. Cependant Eustathe ne s'est point borné au rôle de compilateur, souvent il joint à ses citations ses propres jugements; mais ce n'est pas la partie la plus recommandable de son ouvrage, quoique madame Dacier l'ait presque toujours pris pour guide.

Ce ne fut qu'environ deux cents ans plus tard, en 1488, que parut à Florence la première édition d'Homère donnée par le savant Démétrius Chalcondyle l'Athénien (1). Certes, la tâche n'était

---

(1) Comme cette édition ne porte point de titre en tête du vo-

pas aisée, et pour une telle entreprise, il était besoin d'un homme aussi versé que Chalcondyle dans l'étude des lettres grecques. Les manuscrits qu'il avait à sa disposition étaient fort incomplets, et dans aucun, même parmi les plus anciens, on ne retrouvait le poète dans toute son intégrité (1). Démétrius fut, en beaucoup d'occasions, obligé de s'aider d'Eusthate, qui, dans ses Commentaires, citait souvent les vers d'Homère, et de comparer ces citations avec le texte des manuscrits (2). Ce travail exigeait une vaste érudition, une connaissance approfondie de la langue, un goût exquis, et ce n'est pas sans raison qu'Alde, dans l'épître dédicatoire de son édition d'Euripide, disait à Chalcondyle que lui seul par sa doctrine rappelait le goût d'Athènes (3). Cette édition

---

lume, voilà celui qui a été composé par M. Debure dans sa bibliographie instructive, n° 2493. « Homeri [poetarum principis] opera; scilicet Ilias, Odyssea, Batrachomyomachia, et Hymni, græce: ad MSS « codices et Eustathii ineditos tunc commentarios; labore et in- « dustria Demetrii Chalcondylæ Atheniensis, et Demetrii Creten- « sis, cum præfatione latina Bernardi Nerlii typographi ad Petrum « Medices, et græca Chalcondilæ; præmissis Herodoto, ac Plutar- « cho de vita Homeri, et Dionis Chrysostomi dissertatione. *Flo- « rentiæ, typis Bernardi et Nerii Tanaïdis Nerlii Florentinorum : nono « mensis decembris*, anno 1488, 2 vol. in f°.

(1) C'est ce que dit positivement Bernard Nerlius dans son épître dédicatoire à Pierre de Médicis, en parlant d'Homère : *qui ob incuriam et negligentiam librariorum, ita sui dissimilis videbatur, ut in nullo fere codice quamvis perveteri integer agnosceretur.*

(2) Conf. la même épître dédicatoire.

(3) Sed quoniam Athenæ jam diù nullæ sunt, tecum, qui solus

est en deux volumes in-folio : le premier comprend le texte de l'Iliade, précédé de la vie d'Homère par le pseudo-Hérodote; de celle attribuée à Plutarque, et du quarante-troisième discours de Dion Chrysostôme sur Homère. En tête de chaque chant, soit de l'Iliade, soit de l'Odyssée, est un argument sommaire des matières qu'il renferme. Le second volume contient l'Odyssée, la Batrachomyomachie et les Hymnes, à l'exception de l'Hymne V à Cérès, et de l'Hymne XXVII à Bacchus, qui tous deux ont été découverts beaucoup plus tard. Enfin cette édition est terminée par une petite pièce attribuée à Homère, dans le pseudo-Hérodote, et qui ne fait pas ordinairement partie des Hymnes. Elle est adressée aux habitants de Néon-Tichos pour réclamer d'eux les bienfaits de l'hospitalité. Peut-être en terminant ainsi son édition, Chalcondyle faisait-il allusion à sa propre destinée, car lui aussi était forcé d'abandonner sa patrie et de demander l'hospitalité à des peuples étrangers. Un autre Démétrius, natif de l'île de Crète, appelé le *Milanais*, parce qu'il avait fixé sa résidence à Milan (1), donna ses soins à

---

tua doctrina nobis illas repræsentas, hanc visum est deflere calamitatem (p. 2 ej. ed.)

(1) Voyez l'histoire littéraire typographique de Milan, par Joseph Ant. Sassy, col. 423 et 424, où il établit l'existence de deux Démétrius, et combat l'opinion de Mattaire, qui a confondu Démétrius de Crète avec Démétrius Chalcondyle Athénien (Cf. Annal. typograp. Mattairi, t. I, p. 262).

l'exécution typographique de ce bel ouvrage (1).

J'ai cru devoir insister sur cette première édition, parce qu'elle est la base, sur laquelle toutes les autres se sont formées. Je ne les suivrai point dans leurs nombreux détails, parce que mon but n'est point de faire une bibliographie d'Homère. J'indiquerai donc sommairement les publications qui, pendant les trois siècles suivants, ont contribué à l'intelligence du poète.

Observons d'abord, comme une singularité assez remarquable, que deux traductions latines de l'Iliade, l'une en vers et l'autre en prose, ont été publiées plusieurs années avant la première édition du texte. Celle en vers de Nicolas Valle, et qui ne comprend que quelques chants (2), parut en 1474; celle en prose de Laurentius Valle, en 1477 (3); toutes deux n'ont été imprimées qu'après la mort de leur auteur.

---

(1) Voici quelle est la souscription qui se trouve à la fin du second volume de l'édition de Florence.

Ἡ τοῦ Ὁμήρου ποίησις ἅπασα ἐντυπωθεῖσα πέρας εἴληφεν ἤδη σὺν θεῷ ἐν Φλωρεντίᾳ, ἀναλώμασι μὲν τῶν εὐγενῶν καὶ ἀγαθῶν ἀνδρῶν, καὶ περὶ λόγους ἑλληνικοὺς σπουδαίων Βερνάρδου καὶ Νηρίου Ταναΐδος τοῦ Νερλίου Φλορεντίνοιν· Πόνῳ καὶ δεξιότητι Δημητρίου μεδιολανέως κρητὸς, τῶν λογίων ἀνδρῶν χάριν καὶ λόγων ἑλληνικῶν ἐφιεμένων, ἔτει ἀπὸ τῆς χριστοῦ γεννήσεως, χιλιοστῷ τετρακοσιοστῷ ὀγδοηκοστῷ ὀγδόῳ μηνὸς Δεκεμβρίου ἐνάτῃ.

(2) Les chants 3, 4, 5, 13, 18, le commencement du 19, les 20, 22 et 24. Cette édition fut terminée le 1er février 1474, aux frais de Lelius Valle, père de Nicolas.

(3) Homeri poetarum supremi Ilias per Laurentium Vallens. in

Les éditions des Aldes, qui n'ont presque fait que reproduire l'édition *princeps*, ne sont curieuses que sous le rapport typographique et principalement celle de 1537. Ce fut vers le commencement du seizième siècle que parut la première édition du recueil connu sous le nom de *Petites scholies*, imprimé par ordre de Léon X. Comme ces scholies ont surtout pour objet l'interprétation des mots homériques, elles furent publiées sous le titre de *Homeri interpres vetustus* (1); toutefois elles renferment aussi plusieurs traditions mythologiques assez curieuses. Cette première édition ne comprenait que les scholies sur l'Iliade; deux ans après, on réimprima cet ouvrage à Strasbourg, en y ajoutant les scholies sur l'Odyssée, les questions homériques de Porphyre et sa dissertation sur l'antre des Nymphes, encore inédites (2).

A peu près à la même époque, Jehan Samxon donnait la première traduction française de l'Iliade (3),

latinum sermonem traducta feliciter incipit. Brixie, VIII kal. decemb. M CCCCL VII. En 1510 il en parut une édition corrigée par Pierre Valerian, de la ville de Bellune.

(1) Homeri interpres vetustus, seu scholia græca in Iliadem, in integrum restituta, et edita ad usum studiosorum gymnasii in Quirinali Colle: Jussu et auctoritate Leonis X, Pont. Max. Romæ, 1517, in-fol. Ce titre a été composé par De Bure, d'après la lettre de Léon X qui se trouve à la fin du volume.

(2) Homeri interpres cum ind. locupletiss. Argentorati, 1539.

(3) Voici le titre complet de cette première traduction: « Les « Iliades de Homere poete grec et grant historiographe, aveeques les « premisses et commencements de Dupon de Coulonne souuerain

entreprise, je crois, par l'ordre de François I[er] qui désirait connaître Homère, sur tout ce qu'on lui en disait. C'est du moins ce qu'on peut conclure du passage suivant, tiré d'une épître de Peletier du Mans à ce prince:

> Tu as voulu, pour Homère gouster,
> Faire en françois l'Iliade traduire (1).

Cette traduction, où respire toute la simplicité de notre ancien langage, n'est point d'une lecture désagréable; elle est assez fidèle, et peut-être a-t-elle plus contribué à répandre le goût des poèmes d'Homère, que les meilleures éditions du texte grec; toutefois ce n'est jamais que dans la langue originale qu'òn peut espérer de les bien connaître.

La publication, sans contredit, la plus importante du seizième siècle est celle des Commentaires d'Eustathe dont j'ai déja parlé. Pour accomplir ce grand œuvre, il fallait à la fois une grande érudition et des fonds considérables; mais, à la renaissance des lettres, l'Italie ne manqua jamais à cette double condition.

« hystoriographe; additions et sequences de Darès Phrygius et de « Dictys de Crète. translatees en partie de latin en langaige vul- « gaire par maistre Jehan Samxon licentie en loys, lieutenant du « Bailly de Touraine en son siege de Chastillon sur Indre. Jehan « Petit, Auec priuilege. On les vend a Paris en la rue Sainct Jasques « à l'enseigne de la fleur de lys... et fut acheue d'imprimer le xxvi « jour de septembre, l'an mil cinq cens trente. »

(1) Les œuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans, p. 4. Paris, 1547.

Nicolas Majoranus travailla pendant six années à ce grand ouvrage, avec un zèle infatigable; et les avances généreuses des cardinaux Ridolfo, Marcel Cervino et Bernard Mafey lui permirent de le terminer. Le premier volume, qui contient les cinq premiers chants de l'Iliade, parut en 1542; les autres volumes parurent successivement, et l'impression fut terminée en 1549. L'ouvrage entier fut publié en 1550 sous les auspices du pape Jules III, qui donna de grands encouragements à cette entreprise, et à qui Majoranus dédia son édition. A la suite d'Eustathe est une riche table des matières, composée par Devaris pendant l'impression, ce qui complète cet admirable ouvrage, et en forme un vaste répertoire d'antiquité que l'on consulte rarement sans fruit (1).

Quoique la critique littéraire n'eût pas fait encore de grands progrès, c'est pendant le seizième siècle que commencent à poindre les idées sur Homère qui plus tard devaient acquérir de si grands développements. Jules-César Scaliger, plus érudit qu'homme de goût; Scaliger qui confondait l'ancien Musée avec l'auteur d'Héro et Léandre, et qui dans sa poétique a

(1) Εὐσταθίου Ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης παρεκβολαὶ εἰς τὴν Ὁμήρου Ἰλιάδα καὶ Ὀδύσσειαν μετὰ εὐπορωτάτου καὶ πάνυ ὀφελίμου πίνακος. Romæ apud Antonium Bladum impressorem cameralem, cum privilegiis Julii III Pont. Max., Cæsareæ majestatis, et christianissimi Francorum regis MDL.

porté sur Homère les jugements les plus sévères (1), indiquait déja dans cet ouvrage, en s'appuyant de l'autorité d'Élien, que l'Iliade et l'Odyssée pouvaient bien n'être qu'une suite de divers épisodes rassemblés par Pisistrate (2). Je ne doute pas que ce ne soit son antipathie pour Homère qui ait dirigé son esprit vers cette opinion. Je dois le dire, parce que cela est vrai: parmi les modernes, les premiers qui ont entrevu la vérité sur la manière dont les poésies homériques ont été réunies en un seul corps d'ouvrage, ne se sont attachés à cette idée que par prévention contre ces poésies, et dans l'unique but de les déprécier. Il en devait être ainsi avant que la question fût envisagée sous son véritable point de vue, quand on soupçonnait à peine le parfum d'antiquité qu'on respire dans les poèmes d'Homère et ce charme attaché aux histoires naïves des premiers âges du monde.

Toutefois, le germe de ces idées resta long-temps enfoui dans l'obscure poétique de Scaliger, et ses critiques injustes ne détruisirent pas le plaisir qu'inspirait cette belle poésie. Chaque auteur, pour satisfaire au goût général, appliquait son esprit et son savoir soit à traduire notre poète, soit à rendre la lecture de ses œuvres plus facile et plus instructive. Au com-

(1) Julii C. Scaligeri poetices lib. septem, 1561, lib. V, cap. II, p. 214 seqq.

(2) Lib. I, cap. V, p. 11, et cap. XLI, p. 450 de la même éd.

mencement du dix-septième siècle, Dusouhayt donnait une nouvelle traduction en prose de l'Iliade (1), et Boitel ou Boitet celle de l'Odyssée (2). Hugues Salel et Amadis Jamyn avaient déja publié leur traduction en vers de l'Iliade (3), tandis que Salomon Certon s'essayait de même à reproduire l'Odyssée en vers français (4).

Les travaux philologiques acquéraient aussi tous les jours une plus grande importance. En 1656, Schrévélius donna une édition complète d'Homère avec les petites scholies. Jusque-là elles n'avaient été imprimées que séparément; Schrévélius, en numérotant les vers pour la première fois, et rapportant chaque scholie au vers qu'elle explique, les rendit d'un usage infiniment plus commode pour l'intelligence du texte. Cette édition, qui passe pour une des plus estimées

---

(1) L'Iliade d'Homère prince des poètes grecs, auec la suite d'icelle.... le tout de la traduction et invention du sieur du Souhayt, 1617. A *Paris*.

(2) L'Odyssée d'Homère, traduite de grec en françois, par Claude Boitet, avocat au parlement de Paris. A Paris, 1619.

(3) Les XXIIII livres de l'Iliade d'Homère, prince des poètes grecs, traduicts du grec en vers françois, les XI premiers par Hugues Salel, abbé de St-Chéron, et les XIII derniers par Amadis Jamyn, secretaire de la chambre du Roy : Tous les XXIIII reveuz et corrigez par ledit Am. Jamyn. A *Paris*, 1584.

(4) L'Odyssée d'Homère, Au Roy, de la version de Salomon Certon, conseiller et secretaire des finances de Sa Majesté.... A Paris 1604. En 1547, Pelletier du Mans avait traduit les deux premiers livres de l'Odyssée, et en 1584, Amadis Jamyn les trois premiers.

de la collection des Elzévirs, est d'une excellente exécution typographique. L'éditeur, en regard du texte d'Homère, plaça la version latine de Gifanius, corrigée d'après celle d'Henri Étienne, ce qui n'a pas empêché Méric Casaubon de la censurer assez vivement (1). Schrévélius ne mit aucune note explicative; cependant en plusieurs endroits le texte des scholies exigeait quelques critiques et réclamait d'importantes corrections; Schrévélius les a trop copiées telles quelles, sans s'inquiéter si elles offraient un sens satisfaisant (2). Il aurait dû se rappeler que le manuscrit qui servit à la première édition de ces scholies était fort endommagé (3). Plus tard Josué Barnès, qui publia aussi une édition d'Homère avec les petites scholies, corrigea la plupart de ces fautes, et améliora beaucoup le travail de Schrévélius. Il ajouta même de nouvelles scholies tirées de divers manuscrits qu'il avait à sa disposition. Il donna de nom-

(1) De nupera Homeri editione Lugduno-Batavica Hackiana dissertatio (Merici Casauboni ad viros erud. epistolæ selectæ, 1709, p. 160-82).

(2) Voyez entre autres la scholie qui se rapporte au v. 133 du onzième chant de l'Odyssée.

(3) On lit en tête de la première édition du livre intitulé : *Homeri interpres pervetustus : Infinitis propemodum malignitate temporum laceratus plagis.* Voici le titre de l'édition de Schrévélius : « Homeri « Ilias et Odyssea et in easdem scholia, sive interpretatio Didymi « cum latina versione accuratissima, indiceque locupletiss. rerum « ac variantium lection. Accurante Schrevelio. *Lugd. Batavor*, 1656, « 2 v. in-4°. »

breuses variantes sur le texte d'Homère, et joignit soit à ce texte, soit à celui des scholies, des notes latines qui sont en général d'une critique fort judicieuse. Cette édition de Barnès est l'une des meilleures et des plus utiles que nous possédions (1).

Indépendamment de ces travaux sur les œuvres en général, le dix-septième siècle vit éclore beaucoup de traités spéciaux, qui, pour la plupart, n'ont d'autre mérite qu'un indigeste amas d'érudition sans résultat. Tel est le livre de Pierre La Seine sur le Népenthès d'Homère (2), et la dissertation de Pierre Petit sur le même sujet, quoique celle-ci soit plus estimée (3). Tels sont aussi les longs commentaires de Gisbert Cuper sur un stuc antique consacré à la gloire d'Homère (4). Quelquefois toute cette érudition n'était accumulée que pour soutenir les idées les plus bizarres et les plus absurdes systèmes. Ainsi le Belge Jacques Hugon ne voyait dans l'Iliade qu'une

(1) « Homeri Ilias et Odyssea in easd. scholia sive interpretatio « veterum... opera, studio, et impensis Josuæ Barnès, *Cantabrigiæ*, « 1711, 2 v. in-4°. »

(2) « Homeri Nepenthes seu de Abolendo luctu liber in quinq. « divis. part. Auctore Petro La Seine. *Lugduni*, 1624, in-8°. »

(3) « Petri Petiti Philosophi et doct. Med. Homeri Nepenthes sive « de Helenæ medicamento... Dissertatio. *Trajecti ad Rhenum*, 1689, « in-8°. »

(4) « Apotheosis, vel consecratio Homeri, sive Lapis antiquissimus « in quo poetarum principis Homeri consecratio sculpta est, com- « mentario illustratus a Gisberto Cupero. *Amstelodami*, 1683, « in-4°. »

prophétie sur l'avenue du Messie (1), et plus tard Gérard Croës tâchait de prouver que l'Iliade et l'Odyssée étaient l'histoire allégorique des Hébreux (2). Tout cependant n'était pas de ce genre. Jacques Duport, dans sa Gnomologie homérique, indiquait d'heureux rapprochements entre les pensées d'Homère et celles des Écritures (3); Zacharie Bogan tâchait de saisir les rapports qui existent entre les formes du style grec et celles du style hébraïque (4), et Feithius en recueillant les passages d'Homère relatifs aux anciens usages, facilitait les recherches sur la civilisation de cette époque (5).

Mais c'est surtout sous le rapport littéraire que la renommée d'Homère retentissait chaque jour davantage. De toutes parts on le saluait du nom de prince des poètes; on mettait sa gloire au-dessus de toutes

(1) Voyez mes obs. sur le vers 50 du premier chant de l'Iliade.

(2) « Homerus Hebræus, sive historia Hebræorum ab Homero « hebraicis nominibus ac sententiis conscripta in Odyssea et Iliade, « exposita, illustrataque studio ac opera Gerardi Croesi. *Dordreci*, « 1704, in-12. »

(3) « Homeri... Gnomologia duplici parallelismo illustrata, per « Jacob. Duportum... *Cantabrigiæ*, 1660, in-4°. »

(4) « Homerus ἑβραΐζων sive comparatio Homeri cum scriptoribus « sacris quoad norma loquendi... Autore Zach. Bogan. *Oxoniæ*, « 1658, in-8°. »

(5) « Antiquitatum Homericarum libri IV ab Everardo Feithio « quondam scripti, *nunc primum in lucem prodeunt*, *Lugduni Batavor.* « 1677, in-12. » En 1747 on en a fait une édition in-8° à Strasbourg, qui renferme beaucoup plus de recherches que la première et qui est infiniment préférable.

les autres. Les plus beaux génies de cette époque en faisaient leur principale étude. Racine commentait les premiers livres de l'Odyssée (1), et Fénélon préludait au Télémaque en traduisant les Voyages d'Ulysse (2). Tous deux avaient bien senti que c'était à cette source qu'il fallait puiser l'harmonie du langage et la suavité du style. Bossuet, à tous les auteurs de l'antiquité profane, préférait Homère, dont le génie « élevé et sans contrainte, dit d'Alembert, avait le « plus de rapport avec le sien (3) ». Enfin Boileau s'écriait que *c'était avoir profité que de savoir se plaire aux écrits du poète* (4). Aussi, grande fut la clameur lorsque Perrault, du sein de l'Académie française, vint attaquer cette haute célébrité; lorsqu'on le vit sur les traces de Scaliger, s'appuyant de l'autorité d'Élien, contester l'unité de l'Iliade et de l'Odyssée, et renouveler des critiques de détail pleines de violence et d'amertume (5). Le savant Huet, évêque

(1) Œuvres complètes de J. Racine, par L. Aimé-Martin, *Paris*, 1825, 7 vol. in-8°, t. VII, p. 251. Racine a commenté les VIII premiers chants de l'Odyssée.

(2) « Œuvres de M. François de Salignac de la Mothe Fénélon, « précepteur des Enfants de France, Archevêque duc de Cambrai. « *Paris*, 1787-92, 9 vol. in-4°, t. VI, p. 35-152. » Fénélon a traduit les chants V à X de l'Odyssée.

(3) Éloges lus dans les séances publiques de l'Acad. franç. par d'Alembert, t. I, pag. 135, Paris, 6 vol. in-12, 1779-86.

(4) Art poétique, vers 307-8.

(5) « Parallèle des anciens et des modernes... *Nouvelle édition aug-* « *mentée de quelques dialogues*, par M. Perrault de l'Académie fran-

d'Avranche, écrivit à ce sujet une lettre à Perrault, où il lui reprocha, en termes les plus mesurés, la vivacité de sa critique, et dans laquelle la question principale est traitée avec beaucoup de raison (1). Mais Homère ne tarda pas à trouver un plus ardent défenseur : Boileau, dans ses réflexions critiques sur Longin (2), terrassa facilement son faible adversaire, et l'accabla de tout le poids de sa supériorité. Perrault n'était pas de taille à se mesurer contre un si vigoureux athlète; il manquait des connaissances nécessaires pour soutenir une telle lutte, il ignorait la langue du poète qu'il censurait, de sorte que la querelle n'alla pas plus loin.

L'abbé d'Aubignac, mort depuis plusieurs années, avait rassemblé quelques matériaux favorables à la thèse soutenue par Perrault; ils ne parurent que longtemps après, sous le titre de *Conjectures académiques* (3). Perrault n'en avait aucune connaissance,

---

« çoise. *Paris*, 1693, 2 v. in-12. » La première édition parut en 1688.

(1) « Dissertations sur diverses matières de Religion et de Philo-« logie... recueillies par M. l'abbé de Taillardet. Paris, 1712, 2 v. « in-12. »

(2) « OEuvres complètes de Boileau Despréaux.... Stéréotype « d'Herhan. Paris, 1809, 3 v. in-12. » T. II, p. 245 et suiv.

(3) « Conjectures académiques, ou dissertations sur l'Iliade, ou-« vrage posthume trouvé dans les recherches d'un savant. *Paris*, « 1715, in-12. » Cet ouvrage, trouvé dans le cabinet de Charpentier de l'Académie française, est généralement attribué à l'abbé d'Aubignac. Cependant Boscheron (Mém. de Sálengre, t. I, p. 317) dit

quoiqu'il en parle dans son ouvrage; mais les eût-il connus, ils ne lui eussent pas été d'un grand secours. L'ouvrage de d'Aubignac, fait de mémoire (1), est rempli d'erreurs (2), et ce qu'il dit sur la réunion des poésies homériques n'est nullement satisfaisant; la question n'est qu'à peine entrevue. Dans le même temps, Desmarets de Saint-Sorlin publiait plusieurs écrits contre les anciens, avec l'unique but de défendre son triste poème de Clovis, et dans son dernier ouvrage adressé à Perrault, il lui lègue le soin de venger la poésie française (3). Boileau ne jugea pas que les ouvrages de Desmarets fussent dignes d'une réfutation spéciale, aussi sont-ils complètement oubliés; il en serait de même de Perrault sans les *Réflexions critiques*, et ce n'est qu'à la plume caustique du traducteur de Longin que l'auteur du *Parallèle des anciens et des modernes* doit l'honneur d'avoir fait quelque bruit dans le monde.

Tandis qu'en France on se disputait avec aigreur

---

qu'on n'en a d'autres preuves que ce qu'en rapporte Perrault, t. 2, p. 25, éd. citée.

(1) C'est ce qu'il dit lui-même p. 357.

(2) En voici un exemple entre mille autres. D'Aubignac suppose, p. 315 et 316, que Memnon fut tué par Achille quand il reprit les armes après la mort de Patrocle. Or, Memnon n'est pas nommé une seule fois dans l'Iliade. Ce héros n'y paraît jamais.

(3) « La Défense de la poésie et de la langue françoise, avec des « vers dithyrambiques sur le même sujet à M. Perrault. *Paris*, « 1675. »

sur le mérite poétique d'Homère, que les uns exaltaient *l'unité, la beauté et l'admirable construction de l'Iliade et de l'Odyssée* (1), et que les autres n'y voyaient qu'une réunion de quelques chansons *d'aveugles et de mendiants* (2); à Naples, un homme doué d'un génie élevé et de la sagacité historique la plus pénétrante, découvrait le véritable point de vue de la question : en effet, Vico est le premier qui ait compris que les poésies homériques n'étaient pas simplement une œuvre littéraire, que c'était la poésie d'une époque, la voix de tout un peuple, en un mot l'énergique expression de la civilisation héroïque de la Grèce et de l'Ionie (3); ainsi le philosophe napolitain avançait dès-lors une thèse dont un siècle plus tard le philologue d'Haynrode devait apporter des preuves incontestables.

Vico venait d'ouvrir l'ère de la véritable critique, destinée à remplacer cette généreuse émulation qui, à l'origine de l'imprimerie et durant tout le seizième siècle, honora l'Italie par la publication des plus beaux monuments de l'antiquité. Cependant au commencement du dix-huitième siècle on voit en-

---

(1) III[e] Réflexion critique, t. II, p. 259, éd. citée.

(2) Parallèle, t. II, p. 25, et Conject. académ., p. 22 des éd. citées.

(3) « Principi di scienza nuova di Giambattista Vico d'intorno « alla comune natura delle Nazioni... *Napoli*, 1811, 3 v. in-8°. » Voyez tout le livre 3 intitulé : *Della discoverta del vero Omero*, t. III, p. 3-44. La première édition de cet ouvrage parut en 1725.

core dans ces belles contrées briller quelques faibles lueurs de ce noble zèle pour les grandes entreprises bibliographiques. Le P. Politi, religieux de Florence, tentait de traduire en latin les Commentaires d'Eustathe; mais cet ouvrage, faute de secours, ne put être continué au-delà du cinquième chant de l'Iliade (1). Il eût été à désirer que l'entreprise se fût achevée. On doit encourager tout ce qui tend à mettre les connaissances à la portée du plus grand nombre. C'était dans ce but que Louis XIV avait consacré une somme considérable pour faire exécuter une traduction complète de ces Commentaires, comme nous l'apprend Politi lui-même (2) qui dédia son troisième volume à Louis XV, en lui disant que la dédicace de son ouvrage appartenait de droit au petit-fils de celui qui ne fut égalé par aucun prince dans la libérale protection qu'il accordait aux belles-lettres.

L'entreprise de Politi, restée incomplète, fut le dernier effort de l'Italie en ce genre de productions. Maintenant les matériaux essentiels étaient rassemblés, il ne s'agissait plus que de les mettre en œuvre,

(1) « Eustathii... Archiepiscopi Thessalonicensis commentarii in « Homeri Iliadem. Alexand. Politus... nunc primum latine vertit, re- « censuit, notis perpetuis illustravit.... Florentiæ, 1730-5, 3 v. « in-fol. » Il paraît qu'il existe une traduction complète d'Eustathe, exécutée par Marineri de Valence, mais qui jusqu'à présent est restée manuscrite. (Voy. Bulletin univ. t. IV, p. 340).

(2) Préface du premier volume, p. IV et V.

c'est à quoi s'exerça l'esprit philosophique pendant tout le cours du dix-huitième siècle, mais il n'atteignit pas le but dès le principe. En 1715, la question de prééminence des anciens sur les modernes, qui semblait être résolue par la puissante dialectique de Boileau, fut renouvelée à l'occasion de la préface que Houdart de La Motte mit à la tête de sa traduction de l'Iliade (1). Les querelles se réveillèrent plus vives et plus animées, et c'est encore du sein de l'Académie française que partirent les premiers traits lancés contre Homère; mais les rôles étaient changés. Les anciens trouvèrent un antagoniste, homme d'esprit, écrivain élégant et correct, tandis que tout le mérite de leurs savants défenseurs ne consistait que dans une pesante érudition revêtue de formes pédantesques et d'un style injurieux qu'on n'emploie ordinairement que lorsqu'on a tort. Madame Dacier ouvrit la lice, et dans son livre intitulé *Des causes de la corruption du goût* (2), se crut obligée, cédant à sa violente indignation, de soutenir ses raisons par les plus rudes injures, car elle ne concevait pas de blasphème égal à celui d'attaquer Homère. La Motte lui répondit avec beaucoup d'urbanité, mais d'une manière très-

---

(1) « L'Iliade, poème, avec un discours sur Homère, par Mon- « sieur de La Motte, de l'Académie françoise. Paris, 1714, un v. « in-8°. »

(2) *Paris*, 1714, un v. in-12.

piquante, dans ses *Réflexions sur la critique* (1), où il sut répandre quelques idées générales qui les placent au-dessus d'un simple livre de circonstance. Cet ouvrage est divisé en trois parties; à la suite de la première, La Motte fit imprimer une petite correspondance qu'il eut avec Fénélon au sujet de son Iliade. Les lettres de l'auteur de Télémaque sont un modèle de bon goût et de grace, comme on le pense bien; mais ce qui distingue surtout cet esprit sensible et délicat, c'est que le premier parmi nous il a senti ce charme de naïveté répandu dans ces poésies primitives, et le premier il a loué *cette aimable simplicité du monde naissant* (2). Plus loin il dit: « J'abandonne volontiers les dieux et les héros d'Ho« mère, mais le poète ne les a pas faits, il a bien fallu « qu'il les prît tels qu'il les trouvait (3). » De là aux idées de Vico, il n'y avait qu'un faible intervalle à franchir; aucun des deux partis ne suivit la direction indiquée par Fénélon: apologistes et détracteurs, tous ne jugèrent ces poèmes que comme si c'eût été des ouvrages de nos jours, et sans avoir aucun égard à la civilisation des anciens temps. L'abbé Terrasson, qui intervint dans la querelle d'une manière assez

(1) « Réflexions sur la critique, par M. de La Motte, de l'Acadé« mie françoise, avec plusieurs lettres de M. l'Archevêque de Cam« bray et de l'auteur. A *La Haye*, 1715, in-12. »

(2) P. 72 de cette même édition.

(3) P. 79 de cette même édition.

remarquable en faveur de La Motte, ne considéra pas les choses autrement (1). Ce n'était dès-lors qu'une question de goût que chacun décidait d'après son propre sentiment, de sorte que la dispute pouvait durer éternellement sans qu'aucun parti pût être convaincu par l'autre; c'est ce qui arriva. Après bien des controverses, après force écrits des deux côtés, où figurèrent Gacon (2), Boivin (3), Fourmont (4), l'abbé de Pons (5) et mille autres, chacun resta dans son opinion, bien persuadé qu'il avait raison de sentir comme il sentait; aussi l'année suivante, quand le P. Hardouin publia une Apologie d'Homère (6) qui contrariait les idées de madame Dacier, cette illustre savante, sans avoir reculé d'une ligne dans son système, attaqua le révérend père presque avec

(1) « Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère... par Monsieur « l'abbé Terrasson, de l'Académie royale des sciences. Paris, 1715, « 2 vol. in-12. »

(2) « Homère vengé, ou réponse à M. de La Motte sur l'Iliade. « Paris, 1715, in-12. »

(3) « Apologie d'Homère, et Bouclier d'Achille. *Paris*, 1715, « in-12. »

(4) « Examen pacifique de la querelle de Mme Dacier et de M. de « La Motte sur Homère... par Étienne Fourmont. Paris, 1716, 2 « v. in-12. »

(5) OEuvres de Monsieur l'abbé de Pons. *Paris*, 1738, in-12. » Voyez à la page 288 de cette édition : Lettre à Monsieur *** sur l'Iliade de M. de La Motte.

(6) « Apologie d'Homère où l'on explique le véritable dessein de « son Iliade et sa Théomythologie, par le P. Hardouin, de la Com- « pagnie de Jésus. *Paris*, 1716, in-12. »

autant de vivacité que La Motte Houdart (1). Enfin ces querelles qui, pendant près de deux ans, firent grand bruit dans le monde, qui occupèrent tous les journaux du temps, finirent comme tout alors finissait en France, par des pamphlets satiriques et des parodies, après avoir amusé le peuple dans des vaudevilles joués sur les tréteaux de la foire Saint-Laurent (2).

Quoiqu'en général on blâmât le ton qu'avait pris madame Dacier dans cette querelle, chacun tomba d'accord qu'elle avait raison au fond; ses idées prévalurent complètement. Dès lors il ne fut plus question de contester l'excellence des poèmes d'Homère, et pendant tout le cours du dix-huitième siècle, l'Iliade et l'Odyssée, mais surtout l'Iliade fut regardée comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain et le vrai modèle de tout poème épique. Une fois ce fait convenu, on n'envisagea plus les œuvres d'Homère que sous le

(1) « Homère défendu contre l'Apologie du R. P. Hardouin.... « par Mme Dacier. Paris, 1716, in-12. »

(2) On représenta en 1715, sur le théâtre de la Foire, *Arlequin défenseur d'Homère*. Ce fut en 1716 que Marivaux publia l'*Homère travesti* ou l'*Iliade en vers burlesques*. Paris, 2 v. in-12. La même année, Himojon de St-Didier, à la suite de l'ouvrage intitulé *Le Voyage du Parnasse*, *Rotterdam*, 1 v. in-12, publiait l'Iliade tragicomédie dont les personnages sont : *La Dacier, mère de l'Iliade ; La Motte Houdart, amant de la pucelle ; Fontenelle, le phénix de La Motte-Houdart*, etc.; et l'abbé Faure faisait imprimer *Homère danseur de corde*. Paris, 1716. Je passe sous silence beaucoup d'autres facéties dont je ne connais que les titres.

rapport littéraire, et on ne les jugea que d'après les principes qui servaient de règle à toutes les productions du même genre. Le Batteux, Marmontel, La Harpe, confirmèrent l'opinion reçue, et personne ne songea plus à disputer. Dans les questions particulières, traitées par les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pas une voix ne s'éleva pour former le plus léger doute sur l'authenticité des poèmes homériques; plusieurs même s'attachèrent à signaler les beautés de ces poèmes sous le rapport purement littéraire (1). Les travaux des éditeurs tendaient au même but. Samuel Clarke, qui en 1729 donna une fort bonne édition d'Homère, continuée par son fils, y joignit des notes latines, dans lesquelles il s'applique en plusieurs endroits à relever le mérite poétique (2); et dès le sixième vers de l'Iliade, il combat l'opinion du P. Rapin, qui prétend que la première invocation manque de précision. Ernesti, qui reproduisit quelques années après cette édition, y

(1) Voyez entre autres, Mémoires, t. IX, p. 216 et suiv., et t. XXX, p. 539-6.

(2) « Homeri Ilias græce et latine. Annotationes in usum Ser. Prin- « cip. Guillel. Augusti duci de Cumberland... scripsit atque edidit « Samuel Clarke. Londini, 1729, 1 vol. in-4°; et Homeri Odyssea « græce et latine, item Batrachomyomachia, Hymni, et epigram- « mata, Homero vulgò ascripta. Edidit, annotationesque ex notis « nonnullis Msis a Samuel Clarke S. T. P. defuncto relictis partim « collectas adjecit Samuel Clarke S. R. S. Londini, 1740, un vol. « in-4°. »

ajouta aussi des remarques faites dans le même système (1). Telles sont aussi les notes dont Pope accompagna sa traduction en vers de l'Iliade et de l'Odyssée (2). Plus tard, Riccius, dans ses Dissertations homériques, ne se proposa pas un autre but (3). Enfin le grand nombre de traductions, et surtout la foule d'imitations en vers qui parurent pendant le dix-huitième siècle, suffiraient seules pour prouver en quel honneur était Homère parmi les littérateurs et les poètes de cette époque (4).

Les choses en étaient à ce point, et tout paraissait dit sur Homère, lorsqu'en 1788 d'Ansse de Villoison publia, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, son édition du texte de l'Iliade,

(1) « Homeri opera græce et latine ex recensione, et cum notis « Samuel Clarke, accessit varietas lectionum cura Jo. Aug. Ernesti « qui et suas notas adspersit. *Lipsiæ*, 1759-64, 5 v. in-8°. »

(2) « The Iliad of Homer translated by Alex. Pope. London, « 1756, 6 v. in-12. The Odyssey of Homer translated from the « Greek. London, 1725, 6 vol. in-12. » J'indique les éditions que je possède.

(3) « Angeli Mariæ Riccii... Dissertationes Homericæ, antea tribus « voluminibus comprehensæ, nunc in unum collectæ. Curavit et « præfatus est Fred. Gottlob Born. *Lipsiæ*, 1784, un v. in-8°. »

(4) Il serait inutile de rapporter les imitations en vers qui se trouvent partout; quant aux traducteurs des œuvres entières, voici les noms de quelques-uns. En vers : Rochefort, l'Iliade et l'Odyssée, 1781, 2 v. in-4°. Le chevalier Beaumanoir, l'Iliade seulement, 1781, 2 v. in-8°. Daubremès, l'Iliade seulement, 1789, 3 v. in-8°. En prose : Gin, l'Iliade et l'Odyssée, 1786, 4 v. in-4°. Bitaubé, 1787-8, 12 v. in-18. Lebrun, l'Iliade, 1809, 2 v. in-12; l'Odyssée, 1819, 2 v. in-12. Launay-Valeri, 2 v. in-4°, sans date.

enrichi de nombreuses scholies inconnues jusqu'alors (1). Ce manuscrit précieux, échappé comme par miracle aux ravages du temps, est non-seulement curieux, parce qu'il nous a conservé un meilleur texte de l'Iliade, que Wolf a suivi constamment avec une scrupuleuse fidélité, mais surtout parce qu'il nous a donné les divers signes critiques dont les anciens grammairiens avaient coutume de marquer certains vers d'Homère dont les scholies nous donnent les explications. Ces scholies en outre éclairent plusieurs points de critique ignorés ou mal interprétés jusqu'alors; elles sont, dans plusieurs cas, du plus heureux secours pour bien connaître l'histoire des poésies homériques. Villoison, qui ne prévoyait pas la destinée que devait avoir son édition et les conséquences qu'on devait en tirer, donna sur cette édition de savants prolégomènes, dans lesquels il a développé les nombreux avantages des scholies qu'il publiait, mais dans lesquels on désirerait plus d'ordre et de méthode. C'était à Wolf qu'il était réservé de voir tout ce qu'on pouvait tirer de cette nouvelle publication. Wolf, non moins érudit que Villoison, mais d'un esprit plus étendu, fit une étude approfondie de l'édition de Venise qui vint confirmer les doutes que déja il avait conçus sur l'ensemble de l'Iliade et de l'Odyssée.

Ce fut en 1795 que parurent ses fameux prolégo-

(1) Pour le titre de cet ouvrage, v. p. 61.

mènes (1), où il démontra d'une manière incontestable la nécessité d'avoir recours au système historique pour découvrir la véritable origine des poèmes d'Homère. Wolf produisit une véritable révolution philologique en Allemagne; les hommes les plus distingués de ces contrées, déja si fécondes en érudits célèbres, furent frappés de cette manière neuve d'envisager les poésies d'Homère, ils entrèrent dans la carrière qui leur était ouverte, et sentirent bien qu'après d'interminables disputes, c'était là qu'on devait chercher la vérité sur ces poèmes primitifs. Heyne lui-même, quoiqu'il eût eu d'assez vifs démêlés avec Wolf, et qu'une forte rivalité se fût élevée entre eux, Heyne se montre presque toujours favorable au système historique (2). Certainement Heyne était un esprit trop judicieux pour qu'il en fût autrement. Lui aussi avait fait une étude sérieuse de l'édition de Villoison, et même les excellentes observations qui sont à la suite de son édition de l'Iliade,

---

(1) Pour le titre de cet ouvrage, v. p. 5.

(2) Entre autres passages, voyez l'opinion de Heyne au sujet d'une interpolation remarquable du dix-huitième chant, où il dit: « Nunc interpolationis probabilitas aliunde quærenda est, in tota « quidem rhapsodorum ratione, ac more perpetuo, intexendi ea, « quæ supplere possent et locupletare homericas narrationes; tum « in studio manifesto nexum aliquem inferendi in concilia Junonis « ac Jovis, etiam per contortas narrationes; frustra enim asseritur, « omnia in Iliade mirifice esse inter se vincta et copulata (t. VII, « p. 487). » Voyez aussi les *excursus* qui sont à la suite du XXIVe ch., t. VIII, p. 770 et suiv.

offrent tout ce que les scholies vénitiennes renferment de plus substantiel (1); mais peut-être doit-on lui reprocher de n'avoir pas fait une assez juste part de ce qui revenait à Wolf dans la découverte.

L'autorité des noms les plus recommandables dans la science ne tarda pas à rendre les opinions de Wolf classiques en Allemagne, elles s'y établirent presque sans contestation. Il n'en fut pas de même en France, où il était difficile de détruire des idées appuyées par les plus grands littérateurs des dix-septième et dix-huitième siècles et qui, parmi nous, avaient acquis la force de chose jugée. Sainte-Croix est le seul, que je sache, qui dans un écrit spécial, ait entrepris la réfutation du système de Wolf (2); mais la dissertation de Sainte-Croix n'attaque pas le vrai point de la difficulté; il est resté constamment dans des généralités peu concluantes qui laissent la question tout entière. Clavier incidemment a combattu l'opinion de Wolf sur l'usage de l'écriture au temps d'Homère; mais ces objections

(1) « Homeri carmina cum brevi annotatione, accedunt variæ « lectiones, et observationes veterum grammaticorum, cum nostræ « ætatis critica, curante C. G. Heyne. *Lipsiæ*, 1802, 8 v. in-8°. »

(2) « Réfutation d'un paradoxe littéraire de M. Fréd. Aug. Wolf, « professeur de langue grecque, sur les poésies d'Homère. Paris, « 1798, in-8° de 60 pages. » Cette dissertation avait paru dans le Magasin encyclopédique, en réponse au compte rendu qu'avait fait M. Caillard des Prolégomènes dans le même recueil, n° 10 de la troisième année.

ne me paraissent pas avoir détruit les raisons données par Wolf (1). Enfin, il y a peu d'années, l'un de nos plus habiles philologues, dans la préface de sa jolie et correcte édition d'Homère, après avoir parlé des prolégomènes en termes fort honorables, dit qu'ils n'ont pu décider son assentiment, et qu'après les avoir lus, il murmurait tout bas avec le vieillard de l'ancienne comédie : οὐ γὰρ πείσεις, οὐδ' ἢν πείσῃς, *tu ne me persuaderais pas, non, quand même tu m'aurais persuadé* (2). Je ne sais si je me trompe, mais il me semble impossible de dire d'une manière plus ingénieuse, et en même temps plus claire, qu'on ne veut point entrer dans une thèse dont on reconnaît l'évidence.

L'Angleterre n'a pris aucune part à cette discussion, et ne semble pas y mettre une haute importance. Les savants de ce pays ont tourné leurs études spéciales vers l'orthographe homérique, et se sont surtout occupés de la question du *digamma* (3). Payne Knight a donné même une édition complète avec le *digamma* restitué (4). Son but est de ra-

(1) Voyez mes observ. sur le v. 168 du sixième ch. de l'Iliade.

(2) « Homeri opera, Ilias et Odyssea, curante Jo. Fr. Boissonade. « Parisiis, 1723-4, 4 vol. in-16. » Conf. Aristoph. Plut. v. 600.

(3) Sur cette question, voyez les observ. sur le v. 172 du seizième ch. de l'Iliade, où j'entre dans beaucoup de détails.

(4) « Carmina homerica, Ilias et Odyssea, a Rhapsodorum inter- « polationibus repurgata, et in pristinam formam quatenus recu- « peranda esset, tam e veterum monumentorum fide et auctoritate

mener la transcription des poèmes d'Homère à leur forme primitive. Il n'adopte point la division par chants qu'ont faite les grammairiens d'Alexandrie, et supprime une grande quantité de vers. C'est une espèce de *diorthose* comme celles qui suivirent le travail des *diaskévastes*, et qui de même, à défaut de monuments, ne repose que sur des conjectures. Le système de Knight mérite d'être étudié, mais il doit rester dans le domaine de la discussion ; il peut bien être le sujet des savants prolégomènes qui précèdent son édition, mais ne saurait prévaloir pour constituer une orthographe toute nouvelle. D'ailleurs, n'en déplaise à Knight, jamais, dans aucun temps, il n'y eut de transcription d'Homère avec le *digamma*, parce que lorsque, sous Pisistrate, les poésies homériques furent réunies pour la première fois en un seul corps d'ouvrage, le *digamma* depuis long-temps avait disparu de la prononciation, surtout chez les Attiques.

C'est aussi dans ces derniers temps que parut à Oxford une fort belle édition d'Homère, qui mérite d'être citée, non-seulement à cause de la pureté du

---

« quam ex antiqui sermonis indole ac ratione redacta; cum notis « ac prolegomenis in quibus de eorum origine, auctore et ætate « itemque de priscæ linguæ progressu, et precoci maturitate, dili- « genter inquiritur, opera et studio Richardi Payne Knight. Lon- « dini, 1820, un vol. in-4°. » J'ai transcrit fort exactement ce long titre, parce qu'il donne une idée assez juste du dessein de l'éditeur.

texte et de sa superbe exécution, mais surtout parce qu'elle contient des variantes et des scholies inédites que Richard Porson publia d'après un manuscrit de la bibliothèque de Harlem (1). Ces scholies sont peu nombreuses, mais les noms de Zénodote, d'Aristophane et d'Aristarque, souvent cités, prouvent qu'elles remontent à la même antiquité que les scholies de Venise. Buttmann les a recueillies dans une édition usuelle (2), en les joignant à celles qu'a publiées M. l'abbé Angelo Mai, d'après un manuscrit de la bibliothèque ambrosienne de Milan (3). Si l'édition de Buttmann ne se distingue pas par le luxe typographique, elle possède l'avantage bien plus précieux d'être faite avec le plus grand soin, de corriger souvent le texte de M. Mai (4), et d'offrir l'ensemble de toutes les scholies sur l'Odyssée, qui jusqu'alors avait été beaucoup moins riche que l'Iliade en ce genre

(1) « Ὁμήρου Ἰλιὰς καὶ Ὀδύσσεια ... ἐν Ὀξονίᾳ ͵αω', 4 vol. in-4°. » Brunet, qui donne ce titre en latin, ajoute entre deux parenthèses: *Editio impensis DD. Buckingam et Grenville excusa, curis Th. Grenville, R. Porson, Randolph, Cleaver et Rogers.*

(2) « Scholia antiqua in Homeri Odysseam, maximam partem e « codicibus Ambrosianis ab Angelo Maio prolata nunc e codice « Palatino et aliunde auctius et emendatius edita a Philippo Butt« manno.... *Berolini*, 1821, un v. in-8°. »

(3) « Iliadis fragmenta antiquissima cum picturis, item scholia « vetera ad Odysseam; edente Angelo Maio Ambrosiani collegii « doctore.... *Mediolani*, 1819, in-fol. »

(4) Au ch. XI, v. 301, M. Mai écrit Θέτιδος pour Θεστίου; au ch. XII, 104, παρὰ τὸ Διός pour παρὰ τὸ δέος, et v. 445, οὖν ἠμμένης pour ὡς ἀνημμένης; ch. XVI, 57, μέν τοι pour Μέντῃ, etc., etc.

d'érudition. Pour compléter ce travail, Buttmann fit un choix parmi les scholies de toutes celles qui pouvaient aider l'intelligence du texte, et enfin ajouta celles de deux manuscrits de Vienne qui se trouvent à la suite de l'édition d'Alter (1), édition estimable qui ne fut point inutile à Wolf pour son travail sur l'Odyssée.

Wolf avait publié ses prolégomènes en 1795; douze ans après, il termina ses travaux homériques en publiant l'Odyssée, la Batrachomyomachie, les hymnes, les petits poèmes et les fragments. Cette édition, imprimée à Leipzig avec grand soin et une remarquable correction, a servi jusqu'à ce jour de modèle à toutes celles que l'on a données depuis (2). Ainsi Wolf a obtenu la double gloire d'avoir irrévocablement fixé le texte d'Homère, et d'avoir ouvert à la critique de ses poèmes une carrière dans laquelle sont entrés tous les érudits philosophes de l'Allemagne. Ilgen, Francéson, Niebuhr (3), Goth. Hermann, W. A. Schlegel, Heeren, Aug. Matthiæ, Frid. Thiersch, Müller, Spohn, Koës, noms célèbres dans la littérature, l'histoire et la philologie, se rattachent tous à l'école historique fondée par Wolf. Son triomphe paraissait définitivement assuré dans l'Allemagne savante, lorsque les idées *esthétiques* du dernier siècle se sont reproduites, il y a

(1) « Homeri Ilias et Odyssea ad cod. vindobonensem græce ex- « press. recensuit Carolus Alter. *Viennæ*, 1789-94, 3 v. in-8°. »

(2) « ΟΜΗΡΟΥ ΕΠΗ. Homeri et Homeridarum opera et reliquiæ, « ex recensione Frid. Aug. Wolfii. *Lipsiæ*, 1804-7, 5 vol. in-8°. »

(3) Voy. les Additions à la fin.

quelques années, sous les auspices du grand nom de Gœthe. Le docteur Lange, dans une lettre écrite à l'illustre poète (1), est venu soutenir par de nouveaux arguments cette thèse, que la colère d'Achille est le véritable sujet de l'Iliade, la grande pensée qui anime tout l'*epos homérique*, pour me servir de son expression. Mon dessein ne peut pas être de suivre l'auteur dans ses développements; d'ailleurs ce serait chose superflue, les nombreuses diversités des poésies homériques prêtent leur secours à tous les systèmes, et chacun, en les envisageant sous un point de vue particulier, ne manque jamais d'y trouver toutes les preuves possibles à l'appui de ses idées. Je demanderai seulement aux partisans de cette opinion de quelle colère ils entendent parler; car il existe évidemment deux colères dans l'Iliade : l'une fatale, et l'autre très-favorable aux Grecs; l'une contre Agamemnon, qui enlève la jeune Briséis au héros; l'autre contre Hector, qui le prive de Patrocle; et, dans tous les cas, je demanderai à quoi bon les deux derniers chants, où il n'est question ni de l'une ni de l'autre colère. Ces raisons devraient être de quelque poids aux yeux de ceux qui soutiennent si obstinément la parfaite unité de l'Iliade. Aussi voyons-nous que plusieurs auteurs en ont assez été frappés pour chercher

(1) « Versuch die poetische Einheit der Iliade zubestimmen, ein « Sendschreiben an Goethe von G. Lange. Darmstadt, 1826, in-8°. »

ailleurs le sujet de ce poème. Le P. Rapin suppose que l'unique but de l'Iliade est la mort d'Hector, dernier rempart des Troyens; c'est-à-dire l'entière destruction de la maison de Priam, ou plutôt de la branche d'Ilus, et de là le nom d'*Ilias* donné au poème (1). Depons de Frugère est à peu près du même sentiment. « C'est « dans la mort d'Hector, dit-il, que doit être le terme « de l'action. La chute de Pergame en sera la consé« quence assurée (2). » Granville Penn pense qu'Homère n'a pas d'autre but que d'exprimer la volonté de Jupiter, dont la volonté secondaire d'Achille n'est que l'agent (3). Aucun d'eux ne manque de preuves, et chaque auteur prouve invinciblement, par l'examen attentif de l'Iliade, qu'il a seul saisi le sens intime du poète. Voilà bien des opinions diverses sur un point qui, dit-on, est si manifeste. Toutefois, il faut le dire, de tous ces systèmes, le seul qui se soit maintenu est

---

(1) « Apologie d'Homère où l'on explique le véritable dessein de « son Iliade et sa Théomythologie, par le P. Hardouin de la comp. « de Jésus. Paris, 1716, un v. in-12. » Voyez p. 12, 25 et 33.

(2) « Définition du genre épique, et essai sur le plan de l'Iliade, « par J. M. Depons de Frugère. Clermont-Ferrand, an XIII, un v. « in-8°. » Voyez page 47-8.

(3) « An examination of the primary Argument of the Iliad. By « Granville Penn. London, 1821, in-8°. » Voici comment il expose sa doctrine : « We find, therefore, that te *will of Jupiter* prescribes « the rule of the actions of Achilles, andis *the efficient agency* of the « main action of the poem; and that *the will of Achilles* is totally « subordinate to that supreme will, and is rendered its chiefs *in-« strumental* agent in accomplishing that main action (p. 163). »

celui de la colère d'Achille. Mais, chose étonnante! les enthousiastes de ce dernier système, qui s'appuient sans cesse de l'autorité des anciens, qui se montrent constamment leurs plus zélés défenseurs, qui ne prennent la plume que pour soutenir les doctrines aristotéliques, ne peuvent citer une seule phrase, dans toute l'antiquité, d'où l'on puisse inférer que la colère d'Achille soit le sujet de l'Iliade. Aristote dit simplement qu'*Homère est un poète divin, en comparaison de tous les autres, de n'avoir pas chanté toute la guerre de Troie, mais de n'en avoir pris qu'une partie* (1). Dans le même chapitre, il dit en termes plus généraux encore, que *l'Iliade est simple et pathétique, l'Odyssée implexe et morale* (2). Mais de la colère d'Achille, pas un seul mot; il avait cependant une occasion toute simple d'indiquer au moins le sujet de l'Iliade, lorsqu'il observe que Protagoras blâmait à tort Homère d'avoir employé la forme impérative en s'adressant à une déesse dans son premier vers (3). Ni Denys d'Ha-

(1) Διὸ, ὥσπερ εἴπομεν, ἤδη καὶ ταύτῃ θεσπέσιος ἂν φανείη Ὅμηρος παρὰ τοὺς ἄλλους, τῷ μηδὲ τὸν πόλεμον..... ἐπιχειρῆσαι ποιεῖν ὅλον... νῦν δ' ἓν μέρος ἀπολαβὼν ἐπεισοδίοις κέχρηται πολλοῖς (De Art. p., c. XXIV, t. V, p. 263 Bip.) C'est aussi l'éloge que lui donne Horace dans son Art poétique:

.... et in medias res
Non secus ac notas, auditorem rapit (v. 148-9).

(2) ἡ μὲν Ἰλιὰς ἁπλοῦν καὶ παθητικόν· ἡ δὲ Ὀδύσσεια πεπλεγμένον... καὶ δι' ὅλου ἠθικόν (p. 265).

(3) C. XXI, p. 248.

licarnasse ni Longin n'ont touché cette question, même incidemment. Horace, dans son épître à Lollius, n'appelle point Homère *le chantre de la colère d'Achille*, mais *l'historien de la guerre troyenne* (1); et après avoir relu l'Iliade dans la solitude de Préneste, bien loin de donner trop d'importance à la colère d'Achille, il dit que cette passion *brûlait également le cœur d'Achille et celui d'Agamemnon* :

.... ira quidem communiter urit utrumque (2).

Mais, dira-t-on peut-être, les paroles d'un poète ne sont pas des raisons suffisantes, et quant au silence des rhéteurs, ce n'est qu'une preuve négative; s'ils n'en ont pas parlé, c'est que c'était un fait trop évident, trop convenu, pour qu'il fût nécessaire de le rappeler à l'attention. Eh bien, tout au contraire, les anciens se sont fort occupés de savoir pourquoi Homère avait commencé l'Iliade par Μῆνιν, qui leur semblait un mot de mauvais augure. L'édition de Venise renferme six grandes scholies à ce sujet; et parmi toutes les réponses qui sont rapportées, dans aucune il n'est dit que la colère d'Achille soit le sujet du poème (3). Ces questions s'agitaient encore du temps de Lucien, qui fait dire à Homère

(1) Trojani belli scriptorem.....
..... Præneste relegi (I. Ep. II, v. 1 et 2).

(2) In ead. epist., v. 13.

(3) Cf. præcip. in edition. Bekkeri Schol. in A 1.

que s'il a commencé son poème par le mot Μῆνιν, *c'est que cela lui est venu à la pensée, et sans autre intention* (1). Croit-on que Lucien se fût exprimé ainsi, même en badinant, si jamais quelqu'un avait songé à faire de ce mot Μῆνιν le sujet de tout le poème? Non, jusque dans les temps modernes, la colère d'Achille n'a été que le sujet du commencement de l'Iliade, ce qui comprend à peu près la matière du premier chant tel qu'il est aujourd'hui. Ce n'est que là où elle est nettement exprimée, les événements suivants n'en sont que les conséquences plus ou moins éloignées (2). Denys de Thrace l'affirme d'une manière très-positive : « La rhapsodie, « dit-il, est une partie du poème, qui contient en « elle-même une petite et courte aventure; ainsi le « premier chant renferme *la colère d'Achille;* le se- « cond, *la tromperie du songe;* le troisième, *le com- « bat singulier de Pâris et de Ménélas* (3). »

---

(1) II Hist. ver., c. 20, t. II, p. 118, ed. Hemsterh.

(2) Les effets de cette colère ne se font sentir qu'au VIII[e] chant; jusque-là les Grecs sont constamment vainqueurs malgré l'absence d'Achille, et même Diomède accomplit au V[e] chant des exploits admirables qui ont fait donner à ce chant le titre de *Diomédée.* M. Lange convient aussi que les sept premiers chants ne sont que la *partie introductive du grand ensemble, en quelque sorte la* πρότασις, *le principe, le motif, auquel se rattache très-clairement l'*ἐπίτασις *de la trilogie* (p. 38-9 de l'ouvrage cité). Je ne rapporte ces paroles que pour montrer comment tout peut aisément s'arranger dans le système *esthétique.*

(3) Ῥαψῳδία μέρος ἐστὶ ποιήματος περιλαβὸν καὶ ἔχον ἐν ἑαυτῷ ὀλίγην

Quelques personnes cependant, et M. Lange entre autres, s'appuient d'un passage d'Eustathe pour soutenir que c'est bien réellement la colère d'Achille qui forme le sujet de l'Iliade; ce ne sont point là précisément les paroles d'Eustathe : « Le but du poème, « dit-il, comme l'établit l'argument, est de montrer « tous les maux que souffrirent les Troyens et les « Grecs, mais principalement les Grecs, *pendant le* « *temps de la colère d'Achille* (1). » La preuve qu'Eustathe avait en vue, non la colère d'Achille, mais les maux qu'éprouvèrent les deux peuples autour d'Ilion, c'est qu'il dit un peu plus bas que ce fut pour cela qu'on nomma le poème *Ilias* (2). En effet, si le poète avait voulu chanter la colère d'Achille, comment aurait-il pris un titre qui n'exprime nullement sa pensée? Enfin, lors même qu'Eustathe aurait supposé que la colère d'Achille était le sujet de l'Iliade, Eustathe, écrivain du douzième siècle, ne donne que son propre sentiment, et ne cite aucune ancienne autorité. Mais cette opinion ne re-

---

τινὰ καὶ μικρὰν περιπέτειαν, ὡς ἡ Ἄλφα, ἔχει Ὀργὴν Ἀχιλλέως, καὶ ἡ Βῆτα, ἀπάτην ὀνείρου, καὶ ἡ Γάμμα, Ἀλεξάνδρου καὶ Μενελάου μονομαχίαν (Anecd. Græc., ed. J. B. C. D'Ansse de Villoison. Venetiis, 1781, 2 vol. in-fol. Cf. t. II, p. 181).

(1) Σκοπὸς δὲ αὐτῷ τοῦ βιβλίου, ὡς καὶ αὐτὸς ἐν προοιμίῳ ἐκτίθεται, εἰπεῖν ὅσα κακὰ ἐν τῷ καιρῷ τῆς τοῦ Ἀχιλλέως Μήνιδος, καὶ οἱ Τρῶες καὶ οἱ Ἕλληνες ἔπαθον, καὶ μάλιστα οἱ Ἕλληνες (p. 5, l. 14).

(2) Καὶ διὰ ταῦτα μὲν τὸ βιβλίον τοῦτο καλεῖται Ἰλιάς (l. 19).

monte pas même si haut; le premier auquel une pareille idée soit tombée dans la tête, est un Italien du seizième siècle, Castelvetro, dans ses Commentaires sur la Poétique d'Aristote qu'il publia en 1570 (1). Avant lui personne n'avait imaginé qu'un poète des temps anciens eût fondé tout le système de son ouvrage sur une passion, c'est-à-dire sur un être purement métaphysique; c'était entièrement méconnaître le génie des premiers poètes. Cependant l'idée de Castelvetro fit fortune. Le P. le Bossu s'en empara dans son Traité du poème épique(2), il y ajouta de nouveaux développements, en disant que le sujet de la colère d'Achille avait été conçu par Homère pour prouver *cette grande véri-*

(1) « Poetica d'Aristotele vulgarizzata et sposta per Lodouico « Casteluetro, in Vienna d'Austria, 1750, un vol. in-4°. » Voici ce qu'il dit, page 89, de cet ouvrage : « Adunque, non dobbiamo cre- « dere che Homero volesse raccontare tutta la guerra di Troia, ne « che habbia tramutato l'ordine del narrare naturale, ma debbiamo « credere che non volesse narrare altro, che quella parte della « guerra Troiana, che auenne per l'Ira d'Achille; o, per dir per avven- « tura meglio, che egli non si propose di cantare cosa niuna della « guerra Troiana, ma solamente l'Ira d'Achille, che fu in attione « di lui, la quale racconta dal principio, et trapassando per lo mezzo « perseguita distesamente infino al fine. Di che se altri dubitasse, « ascolti la propositione, che non fa mentione niuna di guerra Tro- « iana, ma solamente dell' ira, dicendosi : Μῆνιν ἄειδε θεά. » N'est-ce pas ici le cas de rappeler, avec Grenville Penn, le mot de Cicéron contre les stoïciens : *O acutos homines! quam paucis verbis negotium confectum putant. Ea sumunt ad concludendum, quorum iis nihil conceditur* (II, de divinatione, § 49).

(2) Traité du poème épique, par le R. P. Le Bossu. *Paris*, 1708, un v. in-12.

té, que la mésintelligence des princes ruine leurs propres états. Voilà, selon lui, quel est le *fond de la fable de l'Iliade, son principal point de morale* (1). Ce n'était pas tout-à-fait ainsi qu'Horace entendait qu'Homère était plus philosophe que Crantor et Chrysippe (2). Quoi qu'il en soit, Boileau donna plus tard le crédit de son approbation aux idées du P. le Bossu (3), et depuis lors tous ceux qui se sont permis d'examiner la question, ont été taxés d'être les détracteurs d'Homère.

Portera-t-on contre moi la même accusation? Non certes, et je ne pense pas l'avoir méritée, si, par Homère, on entend les ouvrages qui portent ce nom; mais si l'on entend parler de l'homme lui-même, je cherche quel est cet homme, objet d'une si grande prédilection? On ne connaît ni sa naissance, ni sa patrie, ni sa destinée; sa vie entière est environnée de circonstances mystérieuses, bizarres, contradictoires. Les uns supposent qu'il est fils d'Apollon et de la muse Calliope; d'autres, d'un fleuve et d'une jeune nymphe. Tantôt il a le nom d'*Homère*, parce que c'est un pauvre aveugle qui va chantant ses vers pour obtenir une hospitalité qu'on lui refuse; tantôt parce que c'est un ôtage célèbre auquel un divin génie

---

(1) Voyez les pages 46, 49 et 92 de cette édition.
(2) Voyez l'Épître à Lollius déja citée jusqu'au v. 31.
(3) Voyez la III[e] réflexion critique, t. II, p. 259 de l'éd. citée.

inspire les plus sages conseils (1). Où saisir la vérité à travers toutes ces fables? Sur quels fondements historiques reposera notre admiration? Je ne vois ici rien de réel, rien de positif que des poésies admirables. Il est vrai que dans leurs dispositions générales, je n'aperçois point cette pensée unique, conçue par un premier poète, et que chacun s'efforce vainement de saisir; je n'y découvre simplement que l'enchaînement successif des faits et l'ordre naturel des événements, ce qui suffit à mes yeux pour former un ensemble dramatique d'un très-puissant intérêt. Car je conviens que ceux qui réunirent par l'écriture tous ces chants divers, d'une plus ou moins grande étendue, apportèrent à ce travail des combinaisons fort habiles, et j'y reconnais volontiers les premiers développements de cette science littéraire qui dans la suite fit la gloire d'Athènes. Mais ce n'est point là, je l'avoue, que je place le plus grand mérite des deux poèmes. Ce qui me charme bien davantage, c'est d'y retrouver l'histoire passionnée des siècles héroïques de la Grèce, d'une époque de la société qui ne laisse presque jamais aucun monument après elle. Ce qui me charme, c'est cette aimable naïveté du monde naissant, ces sentiments exprimés avec une énergie que n'ont point encore altérée la politesse et l'élégance de la civi-

(1) Vid. Suid. in voc. Ὅμηρος; Allatii de vita Homer. præfat. et Pseudo-Herod., § 12-3.

lisation. Pour moi, tout vit et tout respire dans ces poésies sublimes : ce n'est plus un merveilleux de convention; ce ne sont plus des *dieux éclos*, dit-on, *du cerveau des poètes*, c'est la religion des peuples dans leur enfance, religion bizarre sans doute, mais pleine de croyance et de sincérité. Ce ne sont plus toutes ces machines poétiques, si habilement arrangées; ce sont les accents d'une muse créée par les intérêts les plus chers; et qui redit des malheurs récents à ceux mêmes qui les éprouvèrent. Ce ne sont plus de vaines fictions, des aventures inventées pour le plaisir de l'imagination, ou des larmes supposées; ce sont des nations entières qui me font partager leurs émotions les plus vives, c'est la voix même de leur douleur qui retentit dans mon ame. Voilà, n'en doutons pas, le secret de notre admiration pour ces peintures animées, pour ce pathétique si profond que jamais aucun art humain, jamais les plus puissants génies ne sauraient égaler. Aussi la grande erreur est d'avoir voulu juger ces cris de l'inspiration comme toute autre production littéraire, d'avoir voulu les soumettre à la règle commune, et de les avoir sans cesse corrigés dans la même pensée. Certes, je le regrette, je regrette qu'un goût trop délicat ait affaibli ces empreintes vigoureuses, quoiqu'un peu grossières, d'un âge rude encore. Je regrette que nous n'ayons pas au moins les poèmes du temps de Pisistrate; mais enfin, même dans l'état où nous les a

transmis l'école d'Alexandrie, si nous écartons pour un moment les idées qui nous préoccupent, nous pourrons apercevoir ce qu'étaient ces poésies, lorsque dans le palais des rois, elles faisaient couler d'abondantes larmes; lorsque des rivages de l'Ionie, elles pénétraient dans la Grèce charmée, dont elles amélioraient les mœurs; et lorsque, dans Sicyone, on refusait de les entendre, parce qu'elles célébraient avec trop d'éclat l'ancienne gloire d'Argos. Non, certes, en les considérant sous ce point de vue, les poèmes d'Homère (1) ne perdent rien de leur prix; au contraire, c'est les replacer au rang qu'ils avaient perdu; c'est les rendre à leur caractère primitif. Pour moi, qui long-temps ai partagé l'opinion commune (2), ce n'est, je l'avoue, qu'après les avoir considérés sous ce point de vue, que je m'en suis fait une juste idée; plus je suis entré dans cette voie, plus j'y ai découvert de nouvelles beautés. Dès lors, j'ai quitté sans regret un Homère fabuleux, pour retrouver d'antiques poésies nationales pleines de vie et de candeur, que voilaient à nos yeux de fausses traditions; et j'ai cessé de poursuivre l'idée chimérique d'un plan de poème, que chacun interprète à son gré, puisque nous avons en-

---

(1) On comprend bien que lorsque dans ce discours et dans mes observations j'emploie le mot d'*Homère*, je me sers d'une expression convenue pour éviter une périphrase.

(2) Voyez la préface de ma première édition.

fin recouvré une véritable épopée, c'est-à-dire une de ces histoires merveilleuses que tous les peuples ont coutume de chanter dans leur première jeunesse.

FIN DE L'HISTOIRE DES POÉSIES HOMÉRIQUES.

ADDITIONS

ET

CORRECTIONS.

P. 5, n. 1. *Gœth.*, lisez *Gœthe*.

P. 6, not. 1. Au lieu de *Leonis Allatii* — *Lugdunum*, lisez *Leo Allatius* — *Lugduni*.

P. 20, n. 1, l. 1. Ἴον, lisez Οἶον.

P. 21, l. 19. *Avec grand soin*, lisez *avec empressement*. Not. 3. A la suite de cette note ajoutez ces mots : Dion Chrysostôme rapporte la même tradition : « On raconte, dit-il, que Lycurgue fut le premier qui apporta dans la Grèce, soit de la « Crète, soit de l'Ionie, la poésie d'Homère. »

P. 30, l. 13. Au lieu de *Nibelunguen*, lisez les *Niebelungen* de l'Allemagne.

P. 44, n. 1, l. dern. *Registre de*, lisez *tenant mémoire de*.

P. 45, not. l. 1. Lisez 1747.

P. 48, l. 8. Au lieu d'*Axousilaüs*, lisez *Acusilas*.

Ibid. l. 10. Au lieu d'*Aglantiade*, lisez *Atlantiade*, d'après la correction de Valois.

Ibid. l. 18, et pag. 72, l. 7. Au lieu de *Cinéthus*, lisez *Cynéthus*.

P. 49, not. 1. Au lieu de l. XIX, lisez l. XIV.

Ibid. not. 2. Ajoutez ces mots : Isocrate parle aussi des Homérides, non comme récitateurs, mais comme historiens accré-

ditant certaines traditions relatives à ce poète. Dans son éloge d'Hélène, « Quelques-uns des Homérides, dit-il, racontent « qu'Hélène étant apparue pendant la nuit à Homère, elle « lui ordonna de célébrer les exploits de ceux qui combat- « tirent devant Ilion, voulant que le trépas de ces héros fût « plus digne d'envie que la vie même des autres hommes. » (Ἑλένης ἐγκώμ. p. 219 éd. Coray.)

P. 51, not. 3. A l'occasion de toutes ces biographies d'Homère, je n'aurais pas dû omettre les excellentes observations que M. Letronne a insérées dans un article sur l'ouvrage de Const. Koliades; qu'on me permette de réparer cet oubli :

« On ne sait rien de la vie d'Homère, dit ce savant critique, « car il ne faut pas compter les détails contenus dans les deux « petits écrits qu'on attribue à Hérodote, à Plutarque, et dans « quelques autres sortis de la plume de commentateurs ob- « scurs ; tous sont remplis de contes inventés après coup, « parmi lesquels sont les plus extravagants qu'aucun commen- « tateur ait imaginés. De-là cette prétention de tant de lieux « qui se disputaient l'honneur de lui avoir donné naissance. « Dans ce conflit, chacun se formait une opinion différente, « selon ses préjugés, la tradition qu'il suivait de préférence, « ou son goût pour le merveilleux. Pindare croyait Homère « de Smyrne; Simonide et Théocrite, de Chio; Antimaque et « Nicandre, de Colophon; Éphore, de Cyme; Bacchylide et « Aristote, d'Ios; Aristarque et Denys de Thrace, d'Athènes; « il y en a qui le faisaient naître à Cenchrées de Troade, en « Lydie, en Chypre, en Crète ; d'autres à Argos, à Mycènes « ou en Thessalie; d'autres à Ithaque ou à Céphallénie ; « enfin on était allé jusqu'à le croire Campanien, Lucanien, « Romain, Syrien, Égyptien ou même Indien ; opinion extra- « vagante dont Lucien se moque avec esprit dans son histoire « véritable (1). Aussi Proclus, à la vue de cette prodigieuse « diversité, disait, en se jouant, qu'il serait plus simple d'ap- « peler Homère *le citoyen du monde* (2). » (*Journal des savants*, année 1829, p. 729.)

(1) II, 20.

(2) Proclus *de Homero*, dans la *Bibliothek der alten Litt.* I *Stück inedita*, p. 7.

P. 58, not. 1. Supprimez la fin de cette note depuis les mots : « *Remarquez cette expression.* » Il est clair qu'ici j'attribue à Hérodote une pensée qu'il n'avait pas ; pour lui, τὰ Ὁμηρεῖα ἔπεα étaient bien *les vers d'Homère*, τὰ Ὁμήρου ἔπεα, et non *les vers chantés par les Homérides.*

P. *Ibid.*, not. 2. Au lieu de *Nathan*, lisez *Nathanael.*

P. 62, not. 2. Il existe une dissertation sur les *Diaskevastes* par M. C. F. Heinrich, que nous ne connaissons que par les citations de M. Schœll (*Hist. de la Litt. Gr.*, t. 1, p. 113, note) et de M. Netzsch (*erkaerende Anmerkung. zu Homer's Odyssee, B. I, p. X. Hanov.* 1826.) Il n'en a paru que la première partie sous le titre de : *Diatribe de Diascevastis Homericis. Pars* I. Kiliæ, 1807 ; in-4°.

P. 68, not. 2. Au lieu de *Pierre Victor*, lisez *Pietro Vettori.*

P. 69, l. 29. Au lieu de *Regio*, lisez *Rhegium.*

P. 77, l. 18 et suiv. Après ces mots : « qu'on me permette, pour simplifier, de franciser l'expression, et de dire les *diorthontes*, » ajoutez en note : « Pour suivre la véritable orthographe du participe grec διορθοῦντες, j'aurais dû dire les *diorthountes* ; mais le mot m'a paru si sourd que j'ai cru devoir faire à l'euphonie ce petit sacrifice étymologique. »

P. 81, l. 15. Supprimez toute la phrase depuis ces mots : « *C'est ce qui a fait supposer* .... jusqu'à ceux-ci : *l'homme par excellence,* » parce que je crains d'avoir donné un sens trop étendu à la pensée de Wolf, dont, au reste, voici tout le passage :

« Duæ harum διορθώσεων nomina gerunt celeberrimorum virorum, Antimachi, Colophonii poetæ, et Aristotelis, cujus ingenium ferax beatissima rerum maximarum copia nullum venustiorum Musarum opus dedignabatur ; et has quidem recensiones putet aliquis præ ceteris numerandas esse in iis, quæ in scholiis dicuntur αἱ κατὰ ἄνδρα. » (*Proleg.* § XXXIX.)

P. 90, l. 1 et 2. Sur la traduction des mots αἱ κατὰ ἄνδρα par *celles de l'homme par excellence*, un ami me fait observer qu'en supposant le sens adopté, il faudrait de toute nécessité κατὰ τὸν ἄνδρα ; et que αἱ κατὰ ἄνδρα ou κατ' ἄνδρα est une expression opposée à celle de αἱ κατὰ πόλεις ou κατὰ πόλιν, *les éditions des villes.*

Cette observation se rapproche beaucoup de l'idée de Villoison : « Les éditions désignées par les mots αἱ κατ' ἄνδρα, « dit-il, doivent s'entendre de celles que certaines personnes « faisaient exécuter à leur usage propre. Telle fut celle de « Cassandre, roi de Macédoine, qui, au rapport de Carystius, « avait une telle admiration pour Homère, qu'il savait par cœur « presque tous les vers de ce poète, et qu'il fit transcrire « l'*Iliade* et l'*Odyssée* pour son usage particulier, comme le « rapporte Athénée, liv. XIV, p. 620. » Villoison ajoute : « Ces « sortes d'éditions étaient beaucoup plus correctes que celles « qui étaient destinées au commerce en général, lesquelles, « selon Strabon, liv. XIII, p. 609, étaient commandées par des « libraires ignorants, qui ne prenaient pas même la peine de « les collationner ensuite avec d'autres manuscrits. » (*Prolégomèn.* p. XXVI.)

P. 102, l. 3 et suiv. « Peut-être est-il le premier (Aristarque) « qui ait imaginé ces sortes de signes, etc. » C'est par erreur que j'attribue ici, même sous la forme dubitative, l'invention des accents au grammairien Aristarque, c'est Aristophane de Bysance qui positivement en fut le premier inventeur, comme le témoigne un traité d'Arcadius dont Villoison donne un fragment dans ses prolégomènes (p. XII). Ce fragment commence par ces mots : Οἱ χρόνοι, καὶ οἱ τόνοι, καὶ τὰ πνεύματα, Ἀριστοφάνους ἐκτυπώσαντος, γέγονε πρός τε διάκρισιν τῆς ἀμφιβόλου λέξεως.

P. 110, note 3. Ajoutez à cette note qu'il existe sur les Chorizontes une bonne dissertation de Grauert, insérée dans le *Rheinisches Museum*, t. I, p. 198 et suiv.

P. 113, l. 6. Lisez : Mais aucun des ouvrages d'Apion n'est parvenu *en entier* jusqu'à nous. M. Sturz a publié des *Excerpta Apionis Glossarum*, à la suite de l'*Etymologicum Gudianum*, p. 601-610.

P. 114, l. 16. Au lieu de *Ptolémée Pindarion*, lisez *Ptolémée surnommé le petit Pindare.*

P. 116, l. 19. Puisqu'il s'agit ici des diverses singularités littéraires auxquelles ont donné naissance les poésies d'Homère, il était essentiel d'ajouter que dans le Musée d'Alexandrie il existait une classe de poètes auxquels on donnait spéciale-

ment le surnom d'*Homériques*, non parce qu'ils cherchaient à imiter le style d'Homère ou parce qu'ils se livraient à la critique de ses poésies, mais parce qu'ils s'appliquaient à composer des ouvrages où ils n'employaient absolument que des vers d'Homère, sans y rien changer. M. Letronne, à qui l'on doit la découverte de ce genre de composition, en donne un exemple fort remarquable dans l'explication d'une inscription grecque du colosse de Memnon. Plus tard on a renouvelé ces jeux de l'esprit, et on a composé des *centons* d'Homère sur divers sujets; mais ceux qui se livraient à ces puériles bagatelles travaillaient isolément, et n'avaient point la dénomination spéciale d'*Homériques*, comme dans le Musée d'Alexandrie. (Voyez le *Journal des Savants*, année 1823, p. 751 et suiv.)

P. 118, not. 4, l. 7. Lisez : à Porphyre; mais il est de Nicéphore Gregoras. Après *in Homer.*, effacez la virgule.

P. 121, not. 1, l. 3 et 5. Lisez *Maittaire* et *Maittarii*.

P. 130, l. 1. Au lieu de *l'avenue*, lisez *la venue*.

P. 134, not. 3, l. 4. La première édition que les Italiens nomment *analytique* parut à Naples, en 1725. La meilleure réimpression est celle de Naples, 1826, annotée par Galotti. Vico refit ensuite le livre en entier dans un ordre synthétique, et le publia à Naples en 1730, et une troisième fois en 1744. C'est cette dernière édition qui a été reproduite à Naples en 1811, et à Milan en 1801 et 1816.

P. 145. A la fin du premier alinéa ajoutez ces mots :

Quoique M. Letronne n'ait point traité cette question d'une manière explicite, cependant un passage de son article, déja cité, sur l'ouvrage de Const. Koliades, montre qu'il adopte le système de Wolf sur les poésies homériques. Ainsi, après avoir exposé le système de l'auteur d'Ulysse — Homère, il ajoute : « D'après une telle opinion, nous pourrions nous croire dispensés de dire que le biographe, « dans tout le cours de la vie d'Ulysse, ne s'est point arrêté « à certaines questions qui dominent toutes les recherches « relatives à Homère; par exemple, si l'Iliade est une composition d'un seul jet, et est sortie d'une seule tête, questions « qu'ont résolues par la négative de grands critiques, les

« Bentley, les Wolf, les Heyne, les Hermann et la plupart de « ceux qui ont fait une étude approfondie de la langue et de « la contexture de l'Iliade, où ils ont reconnu des fragments « considérables, de longs épisodes, des chants entiers ajoutés « au dessin primitif, et cousus par les *diascévastes*, ou arran« geurs, du temps de Pisistrate, époque à laquelle elle a été « écrite pour la première fois. » (*Journal des Savants*, année 1829, p. 731.) Quelques lignes plus loin, il ajoute : « Sans doute « il est bien permis de mettre toutes ces questions de côté, « et de rester dans l'opinion vulgaire, *que favoriseront long« temps des préjugés de plus d'une espèce*, et nous ne faisons au« cun reproche à M. Koliades de ne s'y être pas arrêté ; « mais, etc. » (même p.)

P. 145, n. 2, l. 2. Lisez *Parisiis*, 1823-1824.

P. 148, l. 18. Comme Niebuhr ne paraît point avoir exprimé, à cet égard, son opinion dans ses ouvrages imprimés, on me permettra de citer ici le passage d'une lettre qu'il adressait, il y a deux ans, à l'un de mes amis, en réponse à des observations que celui-ci lui avait communiquées sur divers points de son Histoire romaine, et qui finissaient par le mot de Ruhnkenius à Wolf sur ses *Prolégomènes* : *Dum lego, assentior ; quum posui librum, assensio omnis illa dilabitur.*

« Je vous sais particulièrement gré, Monsieur, de la franchise de votre « aveu que les résultats de mes recherches sur l'histoire ancienne, mal« gré l'opinion favorable que vous accordez à mon travail, ne portent « point la conviction dans votre âme. A votre place, un ouvrage sem« blable, exécuté par un autre, me ferait peut-être la même impression. « Mais j'ose croire que si vous pouviez vous occuper de l'examen d'une « des parties que mon ouvrage embrasse (soit sur l'essence de la Plebs, « ou celle des Curies), cette conviction naîtrait dans votre esprit et se « communiquerait au reste de ces recherches. Je pourrais m'appuyer de « l'exemple même de celles de Wolf. *Maintenant il me serait aussi im« possible de croire à l'unité d'Homère semblable à celle de Virgile*, « qu'il l'était, il y a trente-quatre ans, à Ruhnkenius d'adopter les raisonne« ments de Wolf. »

